



HAL
open science

L'essor multi-situé du “ Travail chez Soi ” : Vers de nouveaux enjeux de sociabilité et d'affectivité spatio-temporels ?

Djaouida Séhili, Patrick Rozenblatt, Tanguy Mousserion

► To cite this version:

Djaouida Séhili, Patrick Rozenblatt, Tanguy Mousserion. L'essor multi-situé du “ Travail chez Soi ” : Vers de nouveaux enjeux de sociabilité et d'affectivité spatio-temporels? : Volet 01. [Rapport de recherche] Leroy Merlin Source; Centre Max Weber. 2019. halshs-02055299

HAL Id: halshs-02055299

<https://shs.hal.science/halshs-02055299>

Submitted on 3 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Djaouida SEHILI, sociologue

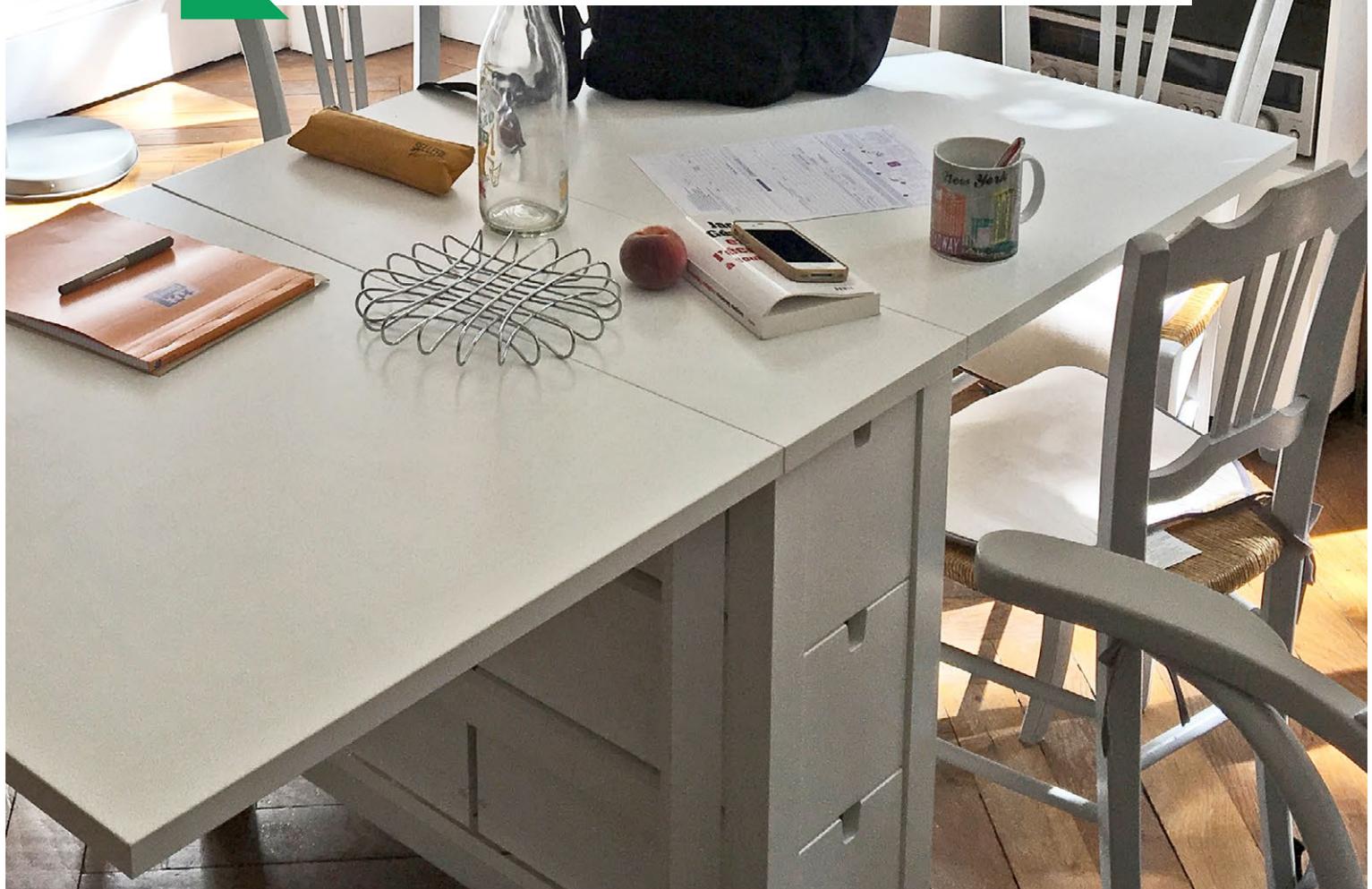
Patrick ROZENBLATT, sociologue

Tanguy DUFURNET, doctorant en sociologie

L'essor multi-situé du « Travail chez Soi »

Vers de nouveaux enjeux de sociabilité
et d'affectivité spatio-temporels ?

VOLET 1





**Djaouida
SEHILI**

Sociologue,
Maîtresse de
conférence,
HDR.

Université
Lumière Lyon 2,
Centre
Max Weber,
CNRS



**Patrick
ROZENBLATT**

Sociologue,
Professeur
Émêrite,

Université
Lumière
Lyon 2,
Centre Max
Weber,
CNRS



**Tanguy
DUFOURNET**

Doctorant
en sociologie,

Université
Lumière
Lyon 2,
Centre Max
Weber,
CNRS



les chantiers
LEROY MERLIN Source

Direction de la publication :

Carine Negroni,
directrice de l'éditorial,
de l'expression de la marque
et des savoirs de l'habitat

Coordination éditoriale :

Pascal Dreyer,
coordinateur, LEROY MERLIN Source

Coordination graphique - maquette :

Emmanuel Besson

Corrections - relectures :

Béatrice Balmelle

Janvier 2019

Pourquoi l'écriture inclusive ?

Dans sa « Critique de la théorie légale de l'égalité des sexes », Éliane Vogel-Polsky montre que le droit à l'égalité, préconisé par le système constitutionnel et juridique français, a toujours considéré que l'homme était le « comparant universel » et que la femme n'était qu'une « catégorie spécifique ». Si l'exclusivité masculine de la citoyenneté n'est jamais affirmée comme telle, elle est cependant toujours sous-jacente aux textes.

Dans ce sillage, dans la langue française, le pluriel masculin peut inclure le féminin et le mot « homme » désigne soit le mâle soit l'humanité mixte.

Ces règles figées induisent inévitablement des pratiques langagières discriminantes. C'est pourquoi ce rapport utilise une écriture inclusive promouvant l'égalité entre les sexes en la rendant visible comme un principe concret.

Parmi les différentes options possibles, nous avons donc opté de féminiser les propos chaque fois que cela était possible par l'usage de point (ex. : managere). Nous utilisons le plus souvent possible des noms et adjectifs épiciques, qui ne font pas de distinction entre le féminin et le masculin.

Introduction	5
Le « Travail chez Soi » : l'enjeu d'une définition au regard de l'habiter	11
1. Vers une définition du « Travail chez Soi »	11
2. Penser les enjeux d'appropriation, d'intimité et de pratiques rythmiques	19
Sociographie des pratiques quotidiennes du travail et de l'habiter	23
1. Problèmes méthodologiques et enseignements	24
2. Deux types de populations consultées aux caractéristiques sociales contrastées	26
3. Des pratiques différenciées au regard des situations socio-professionnelles des populations enquêtées	27
4. De l'identification d'avantages liés à la souplesse du « Travail chez Soi »	30
5. ... aux inconvénients de la perte de repères	31
6. ... ouvrant sur une conflictualité spatio-temporelle permanente	32
7. « Travailler chez Soi » c'est au dedans... mais aussi... au dehors du domicile	33
8. En guise de transition : quelques résultats et des interrogations émergentes	34
L'emprise du « Travail chez Soi » : enjeux d'identité et de sociabilité dans l'habiter	37
1. L'intérêt de la visualisation des contraintes spatiales	39
2. Rapports aux espaces intérieurs	44
3. Rapports aux temps sociaux	53
4. Rapports aux espaces extérieurs	56
5. Rapports à la représentation de soi	59
Conclusion	67
« Travailler chez Soi » : une mutation incontournable des rapports à l'habiter et à l'habitat ?	67

ANNEXES

Bibliographie	72
Cadre méthodologique	74
Le projet initial du chantier de recherche	75
1 – Immersions et observations	75
2 – Entretiens de proche en proche ou approche ethnographique	75
Le projet final du chantier de recherche	76
1 - Ajout d'une enquête par questionnaire	76
2 - Synthèse des approches de la recherche	76
Approche ethnographique	77
Partenaires	78
Remerciements	79

Cette recherche vise à comprendre les processus qui (...) transforment (...) les représentations cristallisant les rapports symboliques et hiérarchiques entre le travail, le temps et l'espace.



Introduction

Quand les mutations de l'organisation et du temps de travail font emprise sur l'habiter et l'habitat

Cette recherche trouve son origine dans les travaux et analyses développés par notre équipe de sociologues portant sur les mutations des temporalités, des organisations et des rapports de travail durant les cinquante dernières années. Outre des synthèses individuelles qui incorporent certains éléments de cette réflexion collective¹, nous avons mobilisé deux recherches antérieures introduisant à une réflexion théorique commune que nous avons ici souhaité poursuivre sur les rapports entretenus entre le travail, le temps et l'espace en société².

Des acquis de sociologues du travail sur le temps et l'espace en société...

Faisant suite, d'une part, aux réflexions de Norbert Élias sur « *les symboles sociaux que les hommes ont eux-mêmes créés, mais qui ne cessent paradoxalement d'échapper à leur conscience* »³ et, d'autre part, à celles de Pierre Naville qui dès la fin des années 1950, analysait que « *c'est la société elle-même qui s'automatise, non plus sur le type primitif de l'horloge, mais sur le modèle plus complexe des systèmes homéostatiques* »⁴, nous nous sommes engagé.e.s à tenter de comprendre les processus qui affectent et transforment les catégories et les représentations cristallisant les rapports symboliques et hiérarchiques entre le travail, le temps et l'espace.

Notre approche tente d'éclairer la résolution des conflits de sociabilité et d'affectivité reliés à l'appropriation de l'habitat.

À l'origine nos analyses sociologiques ne questionnaient pas l'espace de l'habiter et de l'habitat mais portaient surtout sur le sens des temporalités et des organisations dans l'espace professionnel de la société industrielle. Car il nous semblait alors que c'était essentiellement dans cet espace de travail que se diffusaient massivement des instruments de mesure contraignants qui obligeaient l'individu.e à régler son comportement sur les temps institués par divers types d'organisations interdépendantes : publiques, religieuses, professionnelles, culturelles, etc. Nous avons ainsi pu distinguer trois modèles types de rapport permettant de lire certains des symboles représentatifs dans notre société :

- **un modèle d'organisation du temps industriel encore parfois existant**, que nous qualifions de « sacré et synchrone », dans lequel la dimension sacrée est empruntée aux dogmes religieux et laïcs tout en s'éloignant d'un « temps de nature » et où les temps spéciaux sont reconnus et valorisés au regard d'une valeur d'intérêt général (espaces de travail décalés notamment dans les services publics – par exemple, tous les services liés à la santé ou la sécurité – mais aussi marchands – par exemple les marchés de fin de semaine ou le travail industriel de nuit). Il ordonne le lien social autour des marqueurs temps, que sont les horloges et les montres, qui renseignent sur la régularité des rythmes individuels et sociaux et servent de référence à l'organisation des temps de vie – matériel, spirituel et culturel – dans les différents espaces de la ville. Les marqueurs symbolisent le temps commun et se trouvent sur ou autour des monuments et des lieux religieux, dans les services publics, les lieux de travail, les marchés et les avenues commerçantes.
- **un modèle d'organisation du temps post-industriel**, où le temps sacré qui organise la synchronie perd de son aura et où les temps organisationnels asynchrones sont de plus en plus légitimés mais de moins en moins valorisés. Ce modèle d'organisation adapte et flexibilise les anciennes représentations du « temps industriel ». Les logiques productives introduisent une sophistication des représentations du temps où la pluralité des modes d'accès au travail (temps partiel, horaires flexibles, travail de nuit, etc.) se conjugue à celle des modes de vie qui s'individualisent partiellement. Si une partie des anciens marqueurs du temps continuent de rythmer la vie urbaine, d'autres médiations visent à les relayer,

voire à les supplanter. La vie asynchrone (accumulation de temps spécifiques), qui auparavant résultait plus de la réalisation d'une mission d'intérêt général que de la nécessité d'une logique productive (hôpitaux, services d'urgence, spectacles, etc.) se banalise et tend à perdre l'aura sociale dont elle bénéficiait. Désormais, l'horloge et les communications directes ne suffisent plus à organiser et planifier les rencontres. C'est l'avènement des messages, messagers, messageries en tout genre et des répondeurs qui diffèrent le temps de réponse et permettent, grâce au stockage de l'enregistrement, l'organisation coordonnée du temps de déplacements, d'activités et de rencontres.

- **un modèle d'organisation du temps « cybernétique »**, représentatif des nouveaux « temps modernes » illustré par le vocable de « révolution numérique », qui valorise une représentation d'un temps productif à gérer 24 heures en continu⁵. Il rompt très largement avec les anciennes représentations du temps, des organisations productives et des anciens moyens de mesure. Cette montée en puissance des temps spéciaux, qui deviennent des temps banalisés, trace la fin provisoire d'un processus où l'heure, normalisée internationalement en fuseaux, cesse d'être la mesure du temps des réseaux. En effet, des mesures originales de la temporalité émergent qui permettent de communiquer et d'organiser le travail au sein d'espaces réels et virtuels. Hier, le continu et le discontinu rythmaient ensemble le temps de travail et le temps social dans la cité avec une lisibilité parsemée de signes publics. Désormais, les symbolismes de l'homéostatique invitent à réinventer le sens

et les normes des temporalités de la communication censées être au fondement de l'organisation d'une société mondialisée fonctionnant en continu. Ils affirment, à l'encontre des autres modèles d'organisation temporelle, l'illusion d'une maîtrise des temps collectifs par l'individu.e en charge interactive de la gestion des liaisons productives incessantes et complexes et de la bonne gestion de son « bien-être ». La montre connectée en est un symbole phare.

L'heure normalisée internationalement en fuseaux a cessé d'être la mesure du temps des réseaux.

... aux déconstructions requises par les mutations du travail vers l'habitat

En observant, à travers ces modèles, les représentations sociales liées au monde du travail, on peut soutenir que « *plus s'allongent et se différencient les chaînes d'interdépendance fonctionnelle qui relient les hommes entre eux, plus sévère devient la dictature des horloges* »⁶, mais que les manifestations de cette « dictature » sont désormais multiples. Ainsi, dans la ville, l'horloge ne se manifeste plus seulement sous son ancienne présence par un affichage directement visible ou audible (public, religieux, commercial, etc.), elle existe aussi sous de multiples formes urbaines plus discrètes (abris bus, trams, parcmètres, etc.) autant qu'elle se multiplie dans les objets individuels de la modernité (montres et objets portables divers).

L'ensemble de ces supports organise le temps dans la cité et sert de repères matériels dans une combinatoire qui est devenue propre à chaque individu.e, bien qu'elle soit toujours influencée par les réseaux socio-économiques et culturels d'appartenance. Cette influence se manifeste aussi particulièrement dans les représentations sensibles du temps, connaissance que tout un chacun.e porte en lui-elle au regard des repères qu'il.elle se construit, au fil de la vie, dans ses rapports : horaires qui tracent une régularité de la vie publique et privée, manifestations naturelles liées aux changements saisonniers, manifestations sociales et culturelles programmées régulièrement.

Ce cadre général de compréhension des mutations structurelles affectant l'organisation et le temps de travail peut contribuer à appréhender et à interroger les conséquences de la mise en œuvre des organisations de travail en « juste à temps »⁷ qui ont impacté massivement les systèmes et conditions d'emploi. En effet, pour l'essentiel, ces organisations combinent un usage massif des outils d'automatisation dorénavant associés aux TIC (technologies de l'information et de la communication), permettant de coordonner, dans le temps et l'espace, des organisations internalisées et externalisées ; un ajustement de la production, matériel ou de services, à la demande fluctuante des marchés ; un ajustement des effectifs permanents, conséquences des deux choix précédents.

Des formes particulières de mise au travail se sont ainsi démultipliées, dites un temps atypiques, du fait qu'elles se distinguaient du modèle dominant des années 60 à 70 (CDI, temps plein et unicité de l'employeur). Ces formes complexes de mise au travail redéfinissent fondamentalement les organisations collectives, jusqu'alors principalement fondées sur les métiers et les professions, et durablement implantées dans un même espace et temps commun de production. Elles combinent des noyaux de permanent.e.s, parfois sous statuts différents (CDI/CDD/intérim), l'usage de travailleur.se.s en régie *in situ*, l'usage de services externalisés, et introduisent, surtout depuis ces vingt dernières années, une mixité des temps et de lieux de l'intervention productive permettant de déplacer « hors les murs » de l'entreprise, dans un travail « multi-situé », vers l'extérieur (*co-working*) et vers le domicile (« Travail chez Soi »), tout ou partie de la réalisation des missions inscrites dans les contrats de travail. Comment dès lors ne pas s'interroger sur les mutations que de tels processus induisent sur les représentations de l'espace et du temps de l'habiter, ainsi que sur les rapports sociaux que tissent entre eux les habitant.e.s dans ces configurations originales ?

Ainsi, face au modèle dominant d'un travail représenté comme concentré et contrôlé dans des espaces productifs délimités, comme l'usine ou le bureau, cette recherche propose précisément d'explorer le travail « multi-situé » qui se déroule en d'autres lieux, notamment quand il investit sous des formes originales le domicile dans une conception que nous définirons comme « Le Travail chez Soi ».

Ce n'est pas une catégorie descriptive mais un concept opératoire pour appréhender ensemble les dynamiques de la mutation du Travail à l'aune des constructions identitaires du Soi que les individu.e.s établissent pour s'y accommoder. C'est pourquoi tout au long de ce rapport ce concept apparaît toujours entre guillemets et que les vocables Travail et Soi portent une majuscule.

Notre approche vise à étudier principalement comment il se déploie, au regard de populations très diversifiées et sous quelles organisations et conditions de la mise au travail. Elle tente également d'éclairer la résolution des enjeux de sociabilité et d'affectivité reliés à l'appropriation de l'habitat. En effet, parallèlement aux mutations du travail et sur la même période, l'habitat a été représenté et publicisé, comme un lieu de réassurance, protégé et protégeant car à distance du travail, permettant de penser et de produire un espace-temps à soi, possédant ses repères intimes. Il a même été présenté, et l'est souvent encore, comme l'espace du repos s'opposant au monde extérieur et stressant du travail⁸.

À tel point que dans le langage gestionnaire et managérial l'expression « maintenir l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle » est devenue un leitmotiv d'affichage. L'emprise du « Travail chez Soi » interroge et rend paradoxal l'ensemble de ces représentations que cette recherche questionne.

Notes

1. **Djaouida Séhili**, *Pour une sociologie intersectionnelle du travail, Habilitation à diriger des recherches*, Lyon 2017 ;
Patrick Rozenblatt, *Razzia sur le travail, Critique de l'invalorisation du travail*, Éditions Syllepse, 2017. ◀
2. **Djaouida Séhili et Patrick Rozenblatt** (avec **Isabelle Auriel**), « Rapports au temps, Perceptions et Concordances des temps sociaux, Enquête dans l'espace de la restauration », Ministère de la Recherche-Travail et Temps, GLYSI-GERS/CNRS, Université Lyon 2, 2004 ;
Djaouida Séhili et Patrick Rozenblatt, *Du collectif à l'individuel : signes et sens de l'affichage des temporalités dans les métropoles*, Association DEMMPOL, GRANDLYON, Direction de la Prospective et du Dialogue Public, <http://www.millenaire3.com> ◀
3. **Norbert Élias**, *Du temps*, Éditions Fayard, Paris, 1996. ◀
4. **Pierre Naville**, *Vers l'automatisme social ?*, Éditions Gallimard, Paris, 1963.
Homéostatique, c'est-à-dire qui règle lui-même son fonctionnement d'après un équilibre préalablement fixé. Dans son analyse, il anticipait ainsi l'ampleur des mutations à venir dans les rapports sociaux, bien au-delà de ce que l'on voyait alors apparaître dans l'organisation du travail industriel. ◀
5. **Djaouida Séhili et Patrick Rozenblatt** *op cit.*, page 5. ◀
6. **Norbert Élias**, *op cit.*, page 3. ◀
7. **Taiichi Ohno**, *Toyota Production System : beyond large-scale production*, Éditions Productivity Press, Tokyo, 1988. ◀
8. **Monique Eleb**, *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Collection 101 mots, Éditions Archibooks, Paris, 2015. ◀

Le travail à domicile donne une priorité à l'activité dans une unité de temps et de lieu qui, sans tenir compte de l'environnement légal, laisse peu de place au non-travail, à l'intimité et au « bien-être » des habitant.e.s, sachant, de plus, que les femmes y travaillent doublement.





Le « Travail chez Soi » : l'enjeu d'une définition au regard de l'habiter

Afin d'élaborer une définition du « Travail chez Soi », originale et propre à notre recherche, nous tentons dans un premier temps d'éclairer les proximités mais aussi les distinctions nécessaires à produire entre les terminologies plurielles renvoyant à l'activité de travail professionnel réalisé au domicile. Nous abordons dans un deuxième temps les définitions nécessaires pour penser quelques enjeux qui s'y rapportent en termes d'appropriation, d'intimité et de pratiques rythmiques.

1. Vers une définition du « Travail chez Soi »

Avant de proposer une première définition, il nous est apparu incontournable de procéder à la déconstruction d'un sens commun intégrant la notion de travail chez soi pour parler de l'existence du travail au sein de l'habitat. Elle passe, selon nous, par l'examen de plusieurs concepts distincts s'y rapportant : le travail à domicile, le télétravail, le travail nomade et enfin le co-travail ou *co-working*.

Le travail à domicile

Forme ancienne de production, le travail à domicile s'applique au monde ouvrier au moment de l'essor du capitalisme. Les historien.ne.s qui rendent compte de l'essor du travail en ville, notamment à l'aube du XIX^e siècle, nous permettent d'en appréhender une réalité et une ampleur qui ne s'étendent pas que dans les faubourgs. Deux extraits d'œuvre originale issus du livre de Maurizio Gribaudi, *Paris Ville ouvrière, une histoire occultée* (1789-1848), en donnent une représentation suggestive⁹ :

« La description donnée par Jouy d'une maison de la très populaire rue Darcy constitue donc un exemple unique non seulement par sa précision, mais aussi dans son genre... La description des activités hébergées par cet ancien hôtel particulier offre surtout l'image d'une population active, industrielle et parfaitement intégrée dans le tissu relationnel du quartier et de la ville. Le portrait est clair.

Au rez-de-chaussée, exercent leur commerce une fruitière et un marchand de vin... Dans une aile du premier étage, s'est installée une des meilleures couturières du quartier. Dans son appartement, douze jeunes ouvrières rangées autour d'une table travaillent en chantant sous les yeux de leur maîtresse. Dans l'autre aile s'est installée une famille de teinturier absorbée dans leur travail en train de remuer, dans une chaudière, une décoction de garance tinctoriale dont se dégagent des exhalations fortement désagréables. Au deuxième étage, deux des quatre chambres sont occupées par un bottier allemand et un facteur d'instruments prussien et, les deux autres, logent un employé au port-aux-vins, sa femme, marchande de marée du marché des Innocents et leurs cinq enfants. Enfin, au troisième et dernier étage, habitent la famille d'un modeleur en plâtre et une jeune fille de quinze ans et sa mère. »¹⁰

On trouve ici pour les premiers étages de l'immeuble une description d'activités de commerce et d'artisanat intégrées au logement. On imagine la part importante qu'y tient le travail par l'espace pris par l'atelier chez la couturière, et l'incapacité à supprimer l'imprégnation des odeurs chez les teinturiers. L'habitat s'apparente ici à une unité complète de production qui impose ses contraintes aux habitant.e.s dans l'espace et le temps de la journée de travail.

« Voyez, dans une même chambre au sixième étage, un père qui travaille, une mère qui s'occupe des détails du ménage, et des enfants qui, selon l'âge qu'ils ont atteint, jouent ou commencent à aider les auteurs de leurs jours. Personne ne reste oisif; chacun est occupé suivant sa force et ses capacités. Le travail n'est interrompu qu'aux heures des repas; encore abrège-t-on autant qu'il est possible le moment de repos. Une heure d'inaction est un larcin fait à la famille entière; un quart d'heure qu'on perd ôte un morceau de pain à ces pauvres enfants. »¹¹

Ici, sans avoir nulle précision du travail particulier réalisé par la famille dans le logement, il nous est donné une idée de la division du travail social et de la mobilisation collective des co-habitant.e.s face à l'astreinte de la production et à ses rythmes de réalisation.

Le travail à domicile donne une priorité à l'activité dans une unité de temps et de lieu qui, sans tenir compte de l'environnement légal, laisse peu de place au non-travail, à l'intimité et au « bien-être »¹² des habitant.e.s, sachant de plus que les femmes y travaillent doublement.

Cette forme a traversé les siècles, perdure et s'incorpore pour partie à une définition présente du « Travail chez Soi » dans des configurations toujours aussi industrielles comme celle du travail à façon ou à la pièce, ou encore celle des ateliers clandestins (non abordée dans notre enquête), soit dans des configurations plus encadrées comme celle des assistantes maternelles.

Le télétravail

La notion de télétravail dont les premières apparitions datent du début des années 1970 est liée directement au développement de l'automatisation et aux outils de son expansion.

Au regard de l'organisation et de la division sociale du travail son essor correspond, en France, à celui des politiques d'aménagement du temps de travail qui fleurissent à partir du milieu des années 1970 pour accompagner les formes flexibles de la production, essentiellement dans les activités de services et toutes les formes de management. L'ensemble des TIC peuvent lui servir de support en s'appliquant autant au travail d'emplois partiellement externalisés à très forte valeur ajoutée dans des domaines pointus comme l'informatique de production ou de gestion, ou bien plus généralement l'activité de commandement, qu'à des emplois à moindre valeur ajoutée, plus globalement externalisés, de type de l'accompagnement logistique ou de la gestion comptable. L'activité capitaliste de production, qui se rêve toujours en continu, quel que soit son objet, acclimite autour d'elle des participations humaines, *in situ* ou lointaines, qui lui permettent de toujours aller plus avant en ce sens. On voit dans la figure suivante que le télétravail s'y situe au sein des styles de travail.

Depuis 2018, le télétravail salarié est encadré par le droit français. Il « désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication »¹³.

La jurisprudence affirme même la règle du double volontariat pour le salarié et pour l'entreprise qui se concrétise dans la signature d'un avenant au contrat de travail prévoyant la réversibilité des choix actés.

Deux représentations contradictoires traversent cette forme juridique. Elle pourrait convenir à des emplois de bureau permettant un déplacement vers le domicile en allégeant les charges de loyer pour l'entreprise, et en accroissant les rendements de productivité par la diminution des temps de transports et la tranquillité liée à l'isolement du travailleur derrière son écran. Elle pourrait également particulièrement convenir au travailleur autonome, c'est-à-dire en France plutôt aux managers et aux cadres, assujettis juridiquement au contrat en forfait-jour avec un temps certes officiel mais non contrôlé, afin qu'ils puissent mettre en œuvre le travail multi-situé tel que nous l'avons défini (voir introduction page 8).

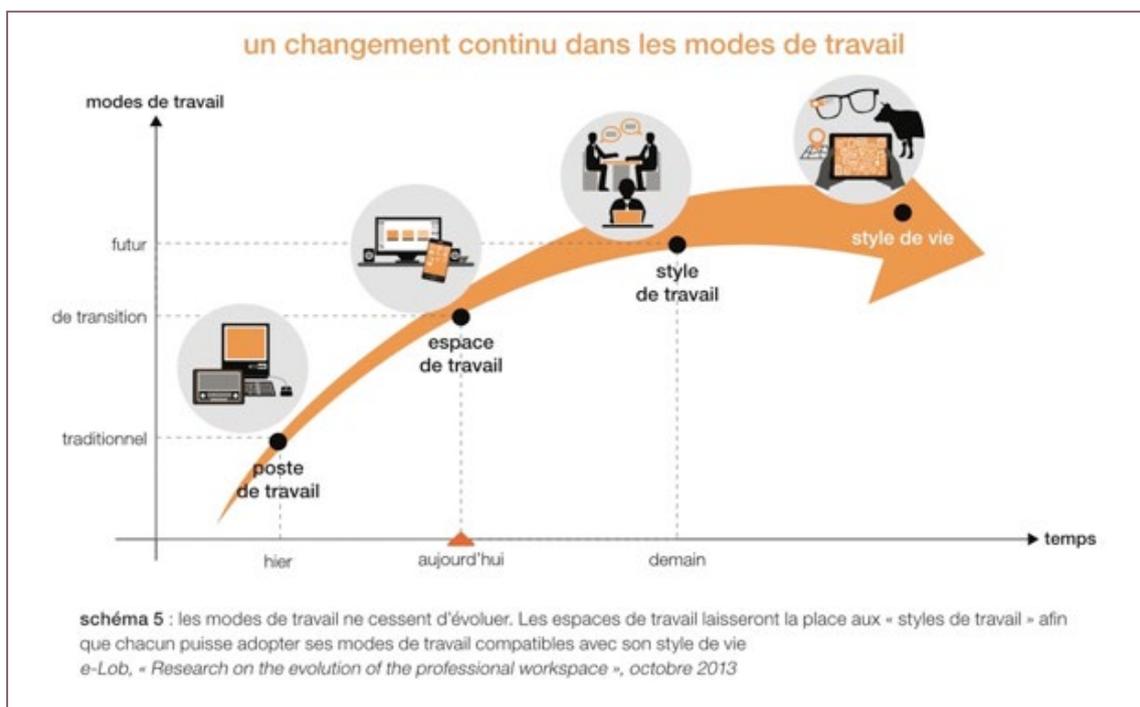


FIGURE N°1 : Modes de travail et styles de vie. Rapport Orange Business Services, « Les nouveaux modes de travail à l'ère du digital ».

Les données, qui ressortent plus de sondages que d'enquêtes, en évoquent un usage signalé comme très approprié : dans les métiers des services et ceux liés à l'informatique et aux communications, pour une population jeune et/ou managériale, et enfin dans un usage moins contractuel que non contractuel, c'est-à-dire résultant plutôt d'arrangements tolérés par l'expansion possible de l'espace/ temps de travail ouvert par les technologies du numérique¹⁴.

Le nombre d'accords signés pour le mettre en application est encore très peu significatif. En 2013, il existait, selon l'Anact¹⁵, moins de 200 accords connus ou dédiés incluant un volet télétravail régulier. Parlant de télétravail « gris », elle estime à 14,2 % les travailleur.se.s du privé et du public le pratiquant peu ou prou soit environ trois millions de personnes, alors que la moyenne européenne est estimée à près de 18 %. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) confirme cette difficulté à rendre compte de l'ampleur du phénomène au vu de l'instabilité des définitions retenues. Néanmoins, il relaie sur son site un sondage du cabinet Kronos, datant de 2016, qui vante tous les bénéfices de ce mode d'organisation¹⁶.

Il estime que 16,7 % des français.e.s télétravaillent plus d'une journée par semaine, la majorité (64 %) le faisant de chez eux.elles, et 21 % dans des bureaux mis à disposition par leur entreprise. Pour 71 % des personnes interrogées, le télétravail est une « véritable révolution ». 96 % d'entre elles pensent que ce mode de travail améliore le « bien-être » des salarié.e.s.

L'enquête indique que l'adoption du télétravail générerait en moyenne :

- une baisse de 5,5 jours par an d'arrêts maladie,
- une augmentation du temps de travail de 2,5 %,
- une augmentation de la productivité de 22 %,
- une réduction de 40 minutes hebdomadaires du temps moyen de trajet domicile-travail,
- une augmentation de 45 minutes du temps quotidien de sommeil des salariés.

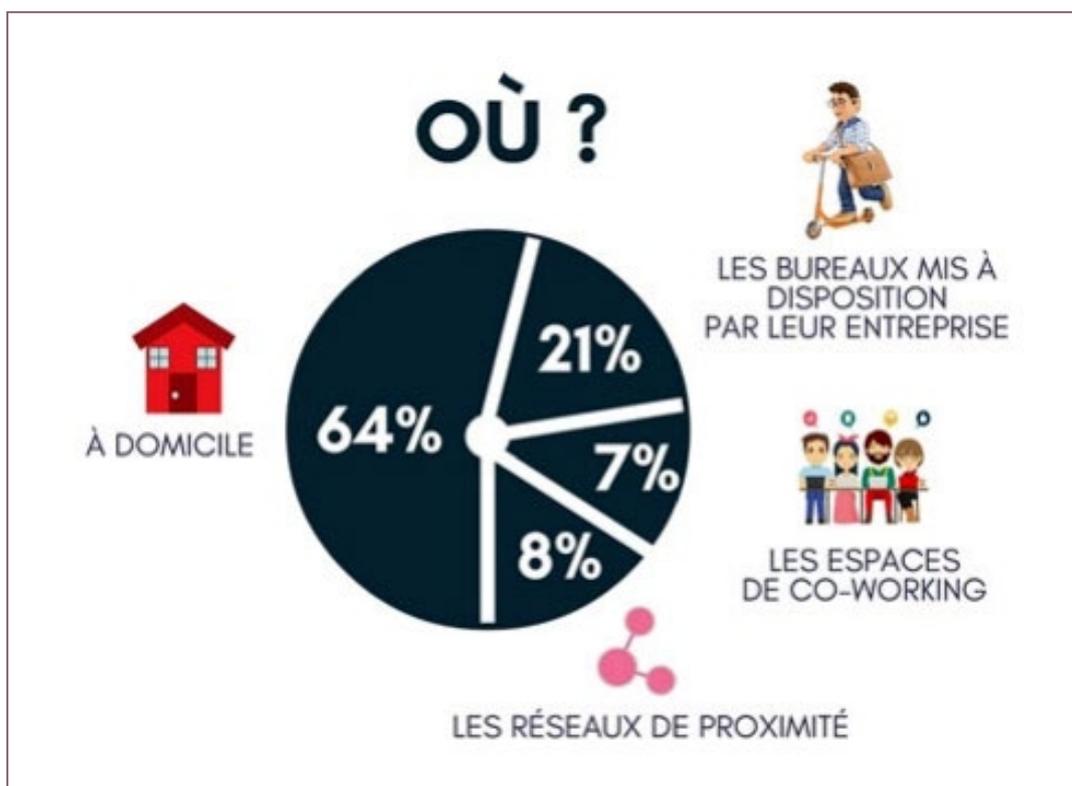


FIGURE N°2

Les lieux pluriels du télétravail, Enquête Kronos, 2016.

Résultats d'autant plus surprenants alors que l'Anact insiste à juste titre sur les risques psycho-sociaux liés à l'isolement et aux formes de productivité non contrôlables de ces mises au travail.

Enfin, on notera ici l'apport, même daté, d'enquêtes statistiques canadiennes pointant un paradoxe intéressant montrant l'inversion de l'usage du temps partiel au regard de la pratique du télétravail. En novembre 1991, Statistique Canada a ajouté à l'enquête sur la population active un supplément portant sur les formes de travail qui ont permis une mesure du « travail à domicile ». Selon cette enquête, 5,8 % de la population active en emploi travaillait à domicile¹⁷.

Les données indiquent que les femmes, et en particulier les employées de bureau, travaillent plus souvent à domicile à temps plein, alors que les hommes le font davantage à temps partiel, comme l'indique le tableau 2. Cette situation est paradoxalement à rapprocher du résultat émis au regard du degré de satisfaction apportée. En effet, il enregistre que plus le nombre d'heures travaillées augmente, moins la satisfaction par rapport à l'équilibre travail-vie personnelle est grande. Gageons que la double journée de travail incorporant le travail ménager doit également contribuer à une telle appréciation !

TABLEAU N°1
Télétravail selon le secteur d'activité au Québec, sondage de 2001.¹⁸

TÉLÉTRAVAIL SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ	
Secteurs d'activité	Taux %
Secteur public (administration, santé, éducation)	24,6
Secteur manufacturier, industriel (transport, construction, manufacturier)	13,0
Secteur des services privés (services financiers, aux entreprises, aux particuliers, publicité, ventes, informatique et autres services)	58,3
Secteur agricole	2,8
Autres	1,4

TABLEAU N°2
Répartition des temps télétravaillés selon le sexe, sondage de 2001.

RÉPARTITION DES TÉLÉTRAVAILLEUSES ET DES TÉLÉTRAVAILLEURS SALARIÉS SELON LE TEMPS PASSÉ EN TÉLÉTRAVAIL À DOMICILE ET SELON LE SEXE, EN POURCENTAGE (%)		
Temps passé à domicile	Hommes %	Femmes %
De 1 à 10 %	17,3 ++	6,7-
De 11 à 20 %	29,1	24,7
De 21 à 30 %	21,3+	12,4-
De 31 à 50 %	13,4	18,0
De 51 à 98 %	11,0	14,6
100 %	7,9-	23,6+++

- * Les travailleuses et les travailleurs autonomes sont toujours installés à domicile, il va sans dire.
- ** Les signes + ou - indiquent des différences statistiques significatives entre les deux groupes (les quatre + ou - indiquant les différences les plus fortes entre les deux groupes).

Le travail nomade

Cette conception managériale récente, hybride la localisation du travail entre l'usine, le bureau, l'habitat, etc., et publicise une représentation, à vocation hégémonique, ayant pour finalité de persuader, de convaincre ou de contraindre les travailleur.se.s que leurs missions productives possèdent un droit de priorité absolu sur toutes les autres dimensions de leur vie sociale et personnelle.

Orange concrétise pleinement cette conception dans un rapport de son Business Services : « Les nouveaux modes de travail à l'ère du digital »¹⁹. Il s'y énonce une logique explicite des injonctions produites par les formes les plus récentes d'externalisation des organisations de travail et d'emploi, combinées aux amplifications ouvertes par l'usage des TIC, afin de remplir dans les plus courts délais les objectifs imposés. La devise présentée, en anglais oblige, énonce très clairement ce qu'est le travail multi-situé : « *Anytime, anywhere, any device* », c'est-à-dire « Tout le temps, n'importe où, quel que soit le support » !

Trois grandes tendances sont énoncées qui fondent autant d'enjeux de productivité et de rentabilité :

- la mobilité des salari.e.s, qui peut tendre jusqu'au nomadisme, prend une forme originale permettant de repenser les rapports sociaux de travail tout autant que les modes d'occupation de l'espace ;
- des formes dites collaboratives de mise au travail vont être proposées dans la continuité du mouvement d'externalisation de l'emploi avec des « partenaires » (comprendre ici les emplois externalisés vers la sous-traitance d'autres entreprises ou vers des auto-entrepreneurs) tout autant qu'avec les client.e.s ;
- les deux tendances précédentes trouvent leur *optimum* grâce au développement d'une gestion informatisée généralisée permettant une centralisation de la mesure et une surveillance pointue du travail à l'ère du numérique.

Cette conceptualisation managériale va permettre de faire la critique des espaces clos de production tout en vantant les bienfaits potentiels d'un travail réalisable en tout temps et en toute heure. La déterritorialisation du travail peut alors produire son expansion sous des formes variées, plus ou moins encadrées et normées, allant du télétravail au co-travail ou *co-working* jusqu'à pouvoir les assembler dans une forme sociologique englobante que nous nommerons et étudierons comme « le Travail chez Soi ».

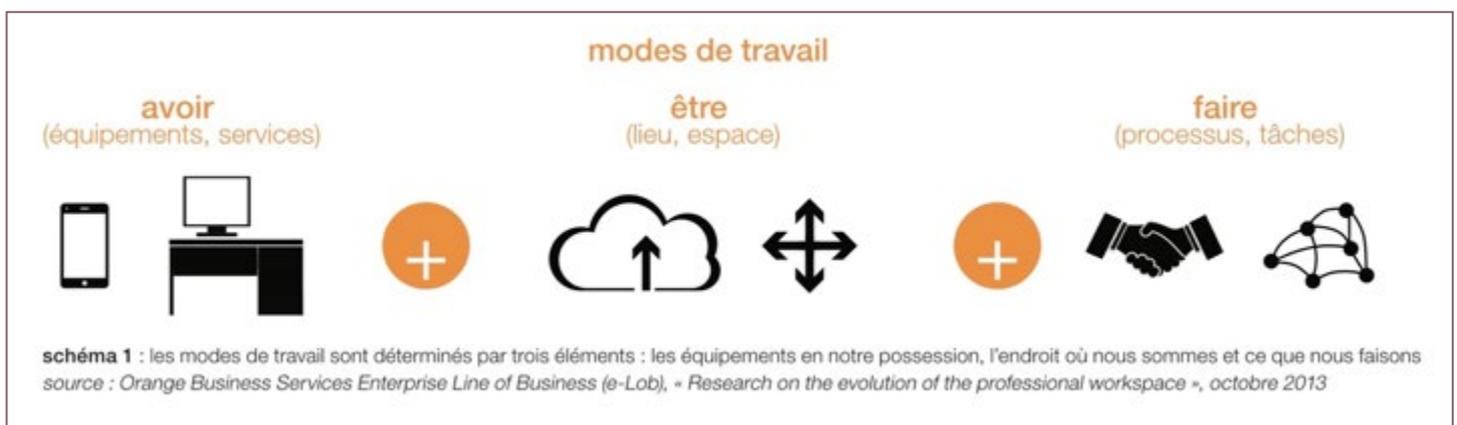


FIGURE N°3

Les modes de travail, rapport Orange Business Services,
« Les nouveaux modes de travail à l'ère du digital ».

Le co-travail ou *co-working*

Cette invention managériale de la fin du XX^e siècle peut être appréhendée sur deux registres : celui de l'organisation et de la division du travail et celui d'un nouveau marché immobilier et de services.

Au regard de l'organisation et de la division sociale du travail, le concept doit se comprendre en relation avec le développement du travail nomade. En effet, il s'agit de mettre en œuvre, pour partie, le concept de travail « ici et ailleurs » en « collaboratif », c'est-à-dire de penser des lieux de travail et de rencontre pour les travailleurs.e.s nomades quel que soit leur statut juridique : en contrat avec une entreprise, *free-lance* ou travailleur.se indépendant.e, chômeur.se. en recherche d'emploi, étudiant.e. préparant leur professionnalisation, etc. L'espace de co-travail est publicisé comme pouvant leur permettre de ne pas rester isolé.e.s chez eux.elles et de trouver dans un lieu convivial et son réseau associé un espace de socialisation en partie comparable à celui d'une entreprise, voire d'une famille ou d'une communauté d'intérêt²⁰. Cette tendance correspond également à la maturité des générations nées avec l'essor des objets et des espaces du numérique, qui ont joué avec dès leur plus jeune âge et sont susceptibles d'y incorporer, certainement pour un temps, des représentations ludiques des rapports de travail²¹.

Au regard d'un nouveau marché immobilier et de services, des entreprises multinationales d'origine américaine se sont projetées dans cette orientation afin de penser des espaces standards directement pour le *co-working* mais également pour le *co-living* (comprendre des lieux d'habitation conçus en articulation aux lieux de travail). Selon une enquête datant de 2017, le nombre d'espaces de co-travail, en France, s'est ainsi multiplié par 10 depuis 2012. Selon les derniers chiffres publiés par le groupe BAP (bureaux à partager), il existait 600 espaces de ce type. Toutefois, ils sont encore loin d'être saturés, puisque le taux moyen d'occupation des postes sur les trois derniers mois est de 68%, selon l'étude réalisée auprès des 600 gestionnaires de ces espaces²².

Notons, en alternative au modèle plutôt capitalistique dominant, l'émergence de lieux insistant beaucoup plus sur le rapport à la vie sociale et culturelle, et moins sur la dimension économique, en lien avec une mutation plus globale des modes de vie²³.

Ça donne une atmosphère de travail aussi. Tu vois les autres qui bossent à côté donc tu te recrées un bureau sauf qu'on ne fait pas tous la même chose. Il y a le regard des autres qui est assez important. Tu te dis « si je jette un petit coup d'œil sur Facebook », il y aura peut-être mon voisin qui le verra. Sentir que les autres sont studieux, ça pousse à l'être aussi.»

Hugo, designer, auto-entrepreneur

Une forme de travail multi-situé : Le « Travail chez Soi »

Au tournant des années 2000, seules quelques populations comme les commerciaux.ales, les technicien.ne.s d'intervention ou les cadres, les travailleur.se.s dit.e.s autonomes, étaient impacté.e.s. Grâce à la généralisation des ordinateurs portables, smartphones, tablettes et à la « nomadisation » du poste de travail, la matérialité de l'espace de travail devient moins une affaire de lieu que de connectivité²⁴. En 2013, 69% des sociétés européennes fournissaient un accès à distance à leurs salarié.e.s et 62% un accès mobile sécurisé²⁵.

L'ensemble des transformations de natures diverses que nous venons d'évoquer concernent désormais des catégories très diversifiées de population. Elles se combinent dans un concept qui les intègre. Nous le nommons « Travail chez Soi » : **c'est précisément tout le travail que nous importons dans nos façons d'habiter au sein de notre habitat, incorporant les lieux fixes et nomades, concernant directement une activité qui s'y exerce totalement ou partiellement ; dans un cadre légal et contractualisé ou sous une forme diffuse sans plus de normativité.**

Au prisme de cette définition, nous sommes toutes et tous concerné.e.s. Tout comme le travail, l'emploi (du plus stable au plus précaire) est désormais multi-situé et touche toutes les strates de la société jusqu'à l'intérieur du domicile des individu.e.s. Dans ces conditions, la frontière entre ce qui se nomme encore communément, en sociologie, la sphère productive et la sphère reproductive se trouve ici véritablement dématérialisée. D'autant plus qu'au sein du « Travail chez Soi » s'introduit une dimension encore très peu prise en compte : celle du travail externalisé gratuitement *via* le numérique, de l'entreprise vers une travailleur.se invalorisé.e²⁶.

En somme, le « Travail chez Soi » est au cœur d'une série de figures productives réinterrogeant les enjeux de coopération, reconnaissance, d'isolement et/ou de mise en concurrence à l'interne comme à l'externe du salariat. Les injonctions à la productivité et la performance ne sont pas sans conséquences sur les éléments constitutifs de l'habiter (l'imaginaire, le sensible et l'affectif) : elles en viennent à investir progressivement le domicile d'une « dimension travail », non sans conflit(s) et exigence de négociation(s). Ces configurations, espaces où nous faisons sens ensemble et où s'articulent vies intime et professionnelle, questionnent fondamentalement les processus de socialisation et de création des identités professionnelle et personnelle. Et les conditions spatiales et les enjeux de sociabilité et d'affectivité qui en résultent sont loin d'être connus dans leurs conséquences et encore moins maîtrisés. C'est pourquoi, avant même de présenter les apports de la recherche, il paraît pertinent d'introduire ici quelques enjeux qui nous paraissent déterminants dans la production de cette sociabilité autour du sens de l'habiter et de la représentation de l'habitat, au prisme des choix rythmiques qui scandent la production des activités professionnelles ou personnelles.

**Les injonctions à la productivité et la performance (...)
en viennent à investir progressivement le domicile
d'une « dimension travail », non sans conflit(s)
et exigence de négociation(s).**

2. Penser les enjeux d'appropriation, d'intimité et de pratiques rythmiques

Dans cette seconde partie sont abordées les définitions nécessaires afin de penser les enjeux qui se rapportent au « Travail chez Soi » en termes :

- d'appropriation : sait-on où on habite ?
- d'intimité : est-elle encore sacrée ?
- de pratiques rythmiques : qui les impose ?

Sait-on où on habite ?

Dans « Les 101 mots de l'habitat », Monique Eleb livre en positif une large définition de l'habiter qui permet de saisir l'importance d'une telle interrogation : « *on a et on est dans le fait d'habiter (matériel et spirituel)... Habiter a une étymologie latine : habitare, «habiter ; résider» fréquentatif de habere, «avoir». On a un lieu et un statut, on y reste, on y séjourne, on l'occupe, on y mène son existence, et on y vit ses relations d'amour et d'amitié... (passé, présent et futur)... Et ce faisant on produit notre espace. L'ambiance crée, le choix des meubles, des objets, des traces, de ce passé et désir de ce futur, construisent notre «chez-soi» par cette manipulation de l'espace et du temps* »²⁷. Cette approche peut se compléter par le regard philosophique de Michel Serres qui se situe sur un registre similaire où le mouvement est déterminant : « *habiter veut dire se poser, ou mieux encore donc, se préposer. À partir de cette situation initiale, ou pré-position, la relation vivante pousse tout autour, doucement. Appartement : découpage d'un lieu partiel qui appartient à qui s'y niche, c'est-à-dire qu'à partir de l'être-là le corps tisse et lance sa densité inchoative, naturalise l'espace, s'incorpore les choses, domestique les aîtres, apprivoise les abords, comme une plante. Autour des pierres stables pousse la mousse ; avoir s'ensuit d'habiter. Donc, errant sans case, je n'ai rien* »²⁸.

S'installer, apprivoiser, s'approprier, étendre son pouvoir sur l'espace et le temps sont donc constitutifs de l'habiter qui contribue pour beaucoup à l'affirmation et à la protection de l'identité. Pour autant, dans ce processus, nous disent-ils tous deux, le contredit peut apparaître si l'errance y pénètre. Et Monique Eleb de préciser que « (...) ne pas savoir où on habite » c'est risquer de se perdre, être en quête d'identité, se chercher, sans véritable ancrage. Perte de repères dans les moments de turbulence de la vie »²⁹.

Tout comme l'*open space* perturbe l'identité professionnelle de ceux.celles qui y travaillent, on peut penser au regard de ces définitions que « le Travail chez Soi » peut venir perturber l'identité domestique de toutes celles et tous ceux qui le vivent dans l'habiter.

Dès lors, il s'agira de déconstruire les représentations dominantes de l'équilibre publicisé entre habitat et travail où « *le monde stressant du travail est opposé au monde reposant de l'intérieur comme si celui-ci permettait de compenser celui-là* »³⁰, afin d'en approcher les conséquences sur le sens de l'intimité.

S'installer, apprivoiser, s'approprier, étendre son pouvoir sur l'espace et le temps sont donc constitutifs de l'habiter qui contribue pour beaucoup à l'affirmation et à la protection de l'identité.

L'Intimité est-elle encore sacrée ?

Pour approcher ce qu'est l'intimité, on peut déjà partir de la notion d'intérieur qui renvoie tant au corps qu'à la notion d'espace. Comme le dit Monique Eleb, le terme désigne ce qui est au-dedans mais aussi le dedans³¹. Il nous conduit au sens de l'intime, mot qui apparaît dans le vocabulaire au XIV^e siècle, et introduit une sensibilité originale à l'isolement de l'individu.e, dans l'acception d'un retrait ponctuel de l'espace public comme il en est pour les WC qui pendant longtemps ont été dénommés des « privés » : *« jusqu'au XVI^e la communauté domine l'individu et l'escalier traverse les pièces... Le mélange des genres est la règle et vie privée et vie professionnelle sont très souvent mêlées. Rien n'est organisé pour avoir un rapport à soi-même, personne ne peut s'isoler, mais le souhaite-t-on ? »*³².

Se mettre en retrait, s'isoler, faire preuve de pudeur, tracer des limites entre les actes visibles des autres et ceux qui doivent échapper à leur regard, tout cela ouvre sur un long processus d'évolution des comportements qui participe de la structuration de l'individuation en société. Ce processus qui s'articule parfaitement avec l'idée de faire du domicile un espace d'intimité se trouve dès lors questionné par le développement du « Travail chez Soi » qui confronte des temps aléatoires de mise au travail aux temps sacrés de l'intimité.

Qui impose les pratiques rythmiques ?

Reste à questionner la notion de rythme au regard des modes d'usage de l'espace et du temps. Par exemple, si on regarde un même espace de l'habitat à la même heure à chaque jour de la semaine, on pourra certainement observer des différentiels de présence, de comportement (pressé/lent), de tenue vestimentaire (intime/ville), liés aux engagements de chaque membre de la maisonnée dans les *requisits* de temps journalier qui peuvent converger, diverger, s'ignorer ou coopérer, etc. Les films publicitaires liés aux temps de repas rendent fort bien compte de ces situations différentielles dans la présence, l'activité et les rythmes des habitant.e.s qui répondent à plusieurs déterminants logiques qui convergent ou non entre eux.

Comme le dit Michel Serres : *« nous habitons plusieurs espaces, mais aussi plusieurs temps. Prévisible, réversible, utile souvent, celui de l'emploi du temps, de l'exercice et de l'entraînement, travail et œuvre, se révèle parfois aussi ennuyeux et répétitif que les nouvelles politiques de la société du spectacle ; compter sur la montre, il règle et dévore notre vie »*³³. Mais ne doit-on pas ajouter à cette réflexion qu'il n'y a pas qu'un mode individuel de vécu du temps et que les multiples rencontres quotidiennes ne cessent d'interférer comme autant de rapports sociaux hiérarchisés sur nos comportements et notre rapport aux autres ? C'est précisément ce à quoi contribue Henri Lefebvre avec le concept de rythmanalyse³⁴. Questionnant les limites d'une approche figée du temps et de l'espace, il nous invite à travailler conjointement sur les répétitions, les interférences, les cycles, les aléas, les apprentissages, les accommodements et les soumissions : *« c'est pensé ce qui n'est pas pensé : le jeu et le risque, l'amour, l'art, la violence, bref, le monde, ou plus précisément les divers rapports entre l'être humain et l'univers »*³⁵, sans négliger aucun type de rythme qu'il relève du public ou du privé, du visible, de l'intime ou du secret, de la norme juridique et sociale ou de l'imaginaire, des rapports de coopération ou de domination.

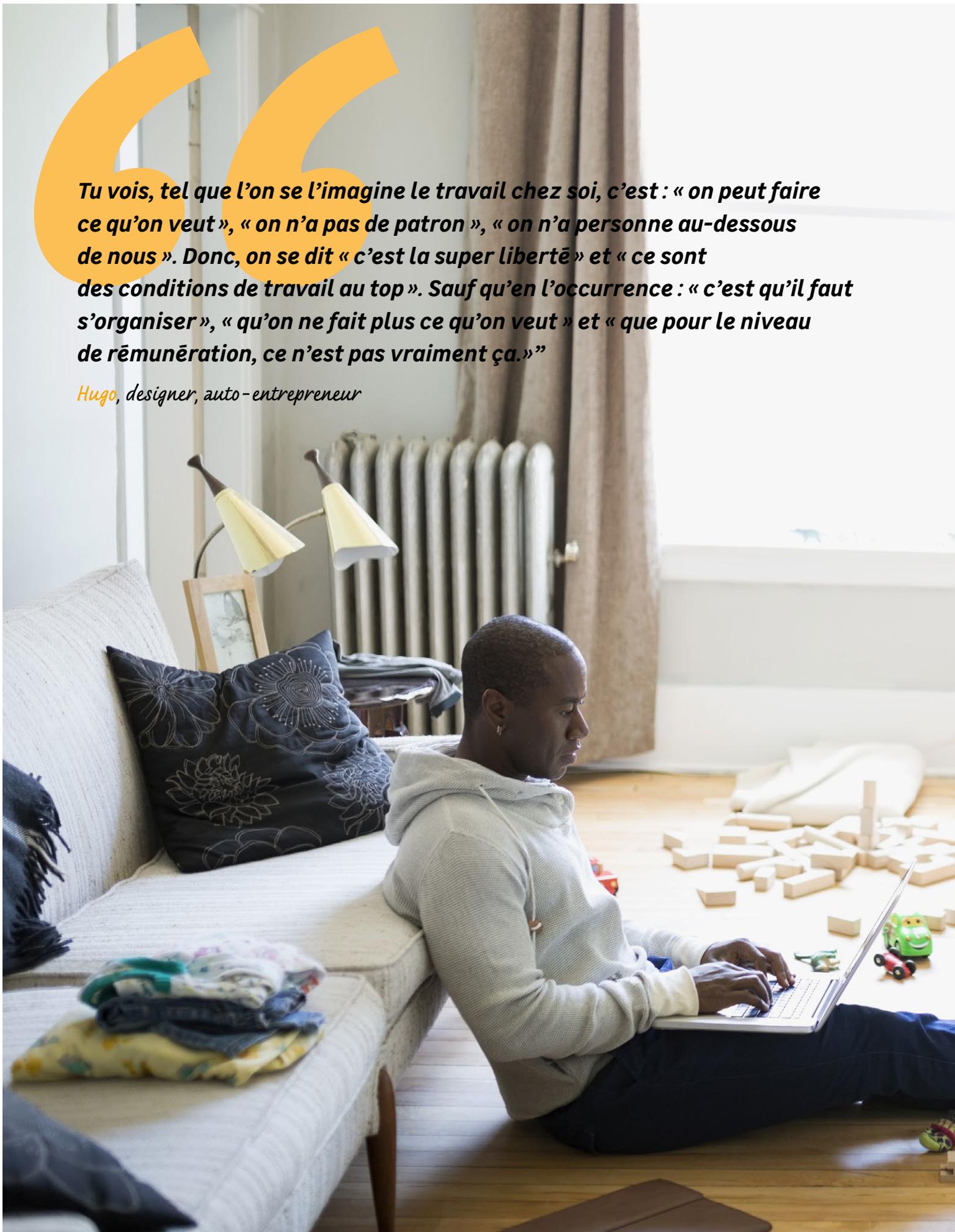
Convergences ou divergences des rythmes, harmonies ou conflits, qu'en advient-il dans le quotidien quand l'habiter et la mise au travail sont amenés en permanence à cohabiter ? En observant ensemble temps, rythmes et espaces, nos analyses nous fournissent un cadre de pensée particulièrement précis pour tenter de saisir la complexité des rapports sociaux quotidiens dans le « Travail chez Soi » au sein de l'habitat.

Notes

9. **Maurizio Gribaudi**, *Paris Ville ouvrière, une histoire occultée (1789-1848)*, Éditions La découverte, Paris, 2014. ◀
10. **Victor-Joseph Etienne de Jouy**, *L'Hermitte de la Chaussée-d'Antin*, Paris, 1813. ◀
11. **Louis Montigny**, *Le provincial à Paris, Esquisses de mœurs parisiennes*, Paris, 1825. ◀
12. La notion de « bien-être » recouvrant une multitude de réalités parfois contradictoires et n'ayant pas le même sens dans le droit du travail, le domaine de l'action sociale, du marketing, etc. nous l'emploierons de manière précautionneuse avec des guillemets. ◀
13. Section 4 du Code du travail, Article L 1222-9, www.legifrance.gouv.fr ◀
14. Enquête « Regards des salariés et des entreprises du privé sur le télétravail, Comptoir MM de la nouvelle entreprise » de Malakoff Médéric, in *Le Télétravail, un système gagnant-gagnant pour les salariés et les employeurs*, de **Audrey Fisne**, La tribune, 25/01/2018. ◀
15. ANACT : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. ◀
16. Les chiffres du télétravail en 2016 (Site du CGET), publié le 12/01/2017. ◀
17. **Diane-Gabrielle Tremblay**, « Le télétravail : son impact sur l'organisation du travail des femmes et l'articulation emploi-famille », in *Recherches féministes*, Volume 14, n°2, 2001. ◀
18. *Ibidem*. ◀
19. Rapport Orange Business Services, *Les nouveaux modes de travail à l'ère du digital*, 2014. ◀
20. **Clay Spinuzzi**, « Working alone together : Coworking as emergent collaborative activity », in *Journal of Business and technical Communication*, 26.4 (2012) pages 339-441. ◀
21. **Patrick Rozenblatt**, *Razzia sur le travail, Critique de l'invalorisation du travail au 21^e siècle*, Éditions Syllepse, Paris, 2018. ◀
22. **Clémence Boyer**, « En 5 ans, le nombre d'espaces de coworking a été multiplié par 10 », in *Les échos start*, 06/11/2017. ◀
23. « Travailler chez soi, ça va de soi ? » in *Les Actes des 4^{mes} Assises de l'Habitat LEROY MERLIN, Penser avec, Faire ensemble*, Éditions Anamosa, 2017. ◀
24. Comme nous le faisait remarquer Pascal Dreyer lors d'un échange : « Ne pourrait-on pas dire que la connexion fait le lieu habitable comme autrefois la présence de l'eau ? ». Il nous signalait à ce propos qu'un élu de la Loire lui avait confié que les gens préfèrent désormais plutôt être moins bien logés dans un quartier couvert par la 4G de la vallée du Gier que dans des logements neufs et bien équipés dans un quartier à petit débit ! ◀
25. Orange business service, Étude, *les nouveaux modes de travail à l'ère du digital*, 2014. ◀
26. **Patrick Rozenblatt**, op cit., page 18. ◀
27. **Monique Eleb**, *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, op cit., page 6. ◀
28. **Michel Serres**, *Habiter*, Éditions Le Pommier, Paris, 2011, page 4. ◀
29. **Monique Eleb**, *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, op cit., page 6. ◀
30. *Ibidem*. ◀
31. *Ibidem*. ◀
32. *Ibidem*. ◀
33. **Michel Serres**, *Habiter*, op cit., page 20. ◀
34. **Henri Lefebvre**, *Éléments de rythmanalyse, Introduction à la connaissance des rythmes*, Éditions Syllepse, Paris, 1992. ◀
35. *Ibidem*. ◀

Tu vois, tel que l'on se l'imagine le travail chez soi, c'est : « on peut faire ce qu'on veut », « on n'a pas de patron », « on n'a personne au-dessous de nous ». Donc, on se dit « c'est la super liberté » et « ce sont des conditions de travail au top ». Sauf qu'en l'occurrence : « c'est qu'il faut s'organiser », « qu'on ne fait plus ce qu'on veut » et « que pour le niveau de rémunération, ce n'est pas vraiment ça. »

Hugo, designer, auto-entrepreneur



Sociographie des pratiques quotidiennes du travail et de l'habiter

Si l'objectif de la recherche repose sur une sociologie de la compréhension des processus de la mise au « Travail chez Soi », les prises de contact initiales, qui nous ont permis de comprendre l'intérêt des deux partenaires du chantier de recherche que sont Alliade Habitat et Bouygues Immobilier Rhône-Alpes pour notre questionnement global, nous ont amené.e.s à concevoir, grâce à l'accès ouvert à leurs fichiers clientèle, une vaste enquête par questionnaire³⁶.

En effet, dans le cadre d'une réflexion originale sur un processus en voie de cristallisation, mais encore peu conceptualisé, cette opportunité a pu être saisie comme permettant d'œuvrer à mieux définir cette tendance tout en obtenant, à travers un certain volume de réponses, des pistes de réflexion à réinvestir dans le cadre de notre approche plus ethnographique.

Nous développerons ici ces résultats en précisant d'emblée que nos commentaires distingueront tout au long de notre analyse les deux échantillons de population qui se rapportent essentiellement pour l'une à des locataires et pour l'autre à des propriétaires.

1. Problèmes méthodologiques et enseignements

En introduction générale, nous avons situé les spécificités du « Travail chez Soi » qui incorporent des formes anciennes d'activités professionnelles telles que le travail à domicile, mais se distinguent du travail domestique. Elles intègrent surtout de multiples dimensions liées aux mutations des organisations du travail qui instrumentalisent l'ensemble des TIC.

Dans la perspective de construire un questionnaire, de type postal – c'est-à-dire sans accompagnement pour son remplissage – nous nous trouvions initialement devant une difficulté majeure : donner une présentation d'un processus qui est loin d'être massivement perçue et encore faiblement conceptualisée par les personnes, qu'elles soient concernées ou non. En effet, pour que les personnes interrogées puissent comprendre et se situer par rapport à notre questionnement, il fallait qu'elles puissent envisager un cadre de représentation complexe qui distingue plusieurs formes de travail au sein du domicile. Nous ne pouvions commenter et expliciter notre hypothèse de recherche et son périmètre particulier comme nous avons été amené.e.s à le faire lors des entretiens en face-à-face.

La présentation suivante retenue, placée en tête du questionnaire, et répétée plusieurs fois dans le corps du questionnaire, afin qu'elle rappelle le cadre de notre interrogation et soutienne l'attention du répondant, traduit la difficulté à énoncer un processus encore original de mise au travail à domicile qui vient se mêler à des formes plus anciennes et intériorisées au sens commun :

« Travailler chez Soi cela peut vouloir dire pour vous beaucoup de choses, à commencer par l'activité ménagère quotidienne ou bien le bricolage ponctuel. Mais c'est aussi le travail que vous réalisez chez vous, soit parce que votre emploi vous le propose ou vous y oblige (comme dans le télétravail ou avec le forfait jour, etc.), soit parce que vous avez créé une activité de production ou de services chez vous (auto-entrepreneur, entreprise, indépendant, etc.), soit encore parce que vous suivez des études qui demandent de passer du temps à travailler chez Soi. Selon notre définition, travaillez-vous chez vous ? »

Pour autant, malgré la complexité de cette demande, les personnes sollicitées ont plutôt bien compris cette interrogation dès qu'elles trouvaient un intérêt à utiliser le questionnaire pour réfléchir à leur propre expérience du « Travail chez Soi ».

Les résultats obtenus sont alors fortement influencés par la compréhension qu'induisent les statuts socio-professionnels des échantillons décrits au regard de l'empirie, perçue et vécue, du « Travail chez Soi » :

- **l'échantillon issu des fichiers de Bouygues Immobilier Rhône-Alpes** fournit à cette question centrale des réponses de reconnaissance sans ambiguïté, car elles corroborent des postures professionnelles vécues que ces populations explicitent dans les verbatims qui viennent en précision d'une réponse affirmative. Pour l'essentiel sont décrites des postures du « Travail chez Soi » qui parlent de télétravail, du travail multi-situé de travailleur.se.s des métiers de l'informatique, du.de la commerciale (indépendant.e ou salarié.e), du design, du management ou encore de l'enseignement, incluant le travail des étudiant.e.s. Une seule référence est faite au métier d'assistante maternelle. Dans ces verbatims, on ne trouve presque aucune référence au travail domestique ;
- **l'échantillon issu des fichiers d'Alliade Habitat** fournit à cette question centrale des réponses moins homogènes qui traduisent des expériences beaucoup plus diffuses au regard de la diversité des situations socio-professionnelles. Ici, quelques occurrences réfèrent également au télétravail, au travail multi-situé de l'informatique et au travail des étudiant.e.s, dans un volume plus important que pour l'échantillon précédent. Au plan des métiers, on trouve surtout des références aux services de proximité, aux assistantes maternelles

ou encore dans une moindre mesure aux activités liées au bénévolat (retraité.e.s), toutes activités qui n'apparaissent pas significativement dans l'échantillon issu de Bouygues Immobilier Rhône-Alpes. Mais surtout, une grande majorité des réponses positives à notre question initiale renvoie uniquement au travail domestique des individu.e.s. Plusieurs interprétations inter-reliées peuvent venir en explication à ces réponses :

- environ 20% de cette population n'a pas ou plus d'activité professionnelle ;
- les femmes, y étant majoritaires, font avant tout davantage référence à « la double journée de travail » qu'elles accomplissent ;
- les catégories employé.e.s et ouvrierère.s, majoritaires dans cet échantillon, perçoivent, pour l'instant, moins clairement l'intrusion de leur activité professionnelle au sein du domicile.

Dans la perspective d'enquêtes ultérieures introduites sur le même mode, il pourrait être préférable, sans chercher à définir initialement le processus du « Travail chez Soi », de déconstruire l'ensemble des activités de travail en proposant aux enquêt.e.s des questions très factuelles identifiant des activités, des supports utilisés, des espaces et le temps passé sur chaque activité, notamment en référence aux définitions présentées dans la première partie (travail à domicile, travail nomade, télétravail, etc.). Cette approche permettrait certainement d'établir, quel.les que soient les individu.e.s une mesure plus précise de l'intrication de leurs activités personnelles, familiales et professionnelles au sein de l'espace habité.

Nous reviendrons ultérieurement sur les enjeux problématiques de cette intrication dans la partie suivante du rapport quand nous y discuterons de la conceptualisation du processus étudié.

Comment lire les tableaux ?

Les données qui sont présentées dans les tableaux ci-après se présentent toujours en référence aux deux échantillons issus des fichiers d'Alliade Habitat et de Bouygues Immobilier Rhône-Alpes. Soit pour les résultats en pourcentage : la lecture par colonne fait apparaître la distribution des réponses propres à chaque fichier ; la lecture par ligne permet de comparer les réponses enregistrées pour les deux populations étudiées.

Pour la représentation des *verbatim*, il s'agit de faire apparaître pour chacun des échantillons les expressions les plus usitées sans qu'elles soient hiérarchisées.

2. Deux types de populations consultées aux caractéristiques sociales contrastées

Les fichiers mis à notre disposition nous ont permis, sans sélection préalable, de diffuser le questionnaire par voie de messagerie auprès de 7 000 locataires d'Alliade Habitat et de 11 000 clients de Bouygues Immobilier Rhône-Alpes.

Nous avons obtenu respectivement 349 retours chez le premier permettant de traiter précisément 130 questionnaires complets, et 196 retours chez le second permettant de traiter précisément 98 questionnaires complets.

En fonction du mode de contact et de la nature du questionnement, le taux de retour est significatif et permet raisonnablement de travailler le contenu pour nourrir notre réflexion sur le processus étudié.

De fait, l'analyse des caractéristiques des populations ayant répondu focalise deux figures sociales contrastées. Nous en commentons, ci-dessous les principales caractéristiques.

TABLEAU N°1

Principales caractéristiques et différenciation des populations ayant répondu à notre questionnaire.

Echantillon		
Alliade Habitat : 130 ; Bouygues : 98		
Caractéristiques	Alliade	Bouygues
Sexe	70% Femmes	56% Hommes
Age	Plus âgé	Plus jeune
Qualification	Moins élevée	Plus élevée
Employé.e.s	53%	25%
Cadres&Professions Intellectuelles Supérieures	5,5%	60%

Chez Alliade Habitat, la population ayant répondu est plus féminine, et 75% des répondant.e.s appartiennent aux tranches d'âges supérieures à 36 ans. Le niveau de diplôme est inexistant pour 8% et pour 38% inférieur au Bac, 25% s'y arrêtent et 36% possèdent une validation universitaire, dont seulement 3% d'un niveau Bac+ 5. Les catégories employées et ouvrières y sont dominantes. L'échantillon est fait essentiellement de locataires.

Chez Bouygues Immobilier Rhône-Alpes, la population ayant répondu est plus masculine et 75% appartiennent aux tranches d'âges inférieures à 45 ans, dont environ 50% aux tranches inférieures à 35 ans.

Le niveau de diplôme est inexistant pour 5% et pour 8% égal au Bac. L'échantillon est très largement diplômé de l'université, dont 33% avec un niveau supérieur à Bac+5. Les catégories cadres et professions intellectuelles y sont hégémoniques avec néanmoins 25% d'employé.e.s. Cette population est très largement en accession à la propriété (95%).

Les deux échantillons se rejoignent toutefois partiellement sur la structure familiale : 14% de célibataires, entre 25% et un tiers de chaque groupe vivant en couple, les familles de plus de quatre étant sensiblement plus nombreuses chez Alliade Habitat (17%) que chez Bouygues Immobilier Rhône-Alpes (9%).

3. Des pratiques différenciées au regard des situations socio-professionnelles des populations enquêtées

Les tableaux qui vont suivre attestent, au regard de nos échantillons, des ampleurs actuelles de l'emprise du « Travail chez Soi » selon notre définition initiale. Le phénomène touche plus frontalement les activités de type managérial et celles des travailleur.se.s intellectuel.le.s mais se propage également chez les employé.e.s, même si l'ampleur y est moindre. Dans les 28 % de l'échantillon d'Alliade Habitat, n'oublions pas qu'une partie des réponses réfère uniquement au travail domestique.

TABLEAU N°2
Travaillez-vous chez vous ?

Travaillez-vous chez vous ?		
	Alliade	Bouygues
OUI	28%	46%
NON	72%	54%

Les temps journaliers mobilisés sont loin d'être négligeables et révèlent deux formes contrastées d'enracinement. Une temporalité encore partielle qui peut aller déjà jusqu'à trois heures d'activités journalières. Une temporalité étendue marquant au-delà de six heures une emprise certaine du « Travail chez Soi ». Cette emprise impacte non seulement, comme nous le verrons plus loin en détail, celui.celle qui travaille chez lui.elle mais aussi les autres habitant.e.s de la maisonnée qui doivent en conséquence adapter leur comportement, leurs déplacements et leur temporalité au sein du logement.

Les taux très importants relevés dans l'échantillon Bouygues Immobilier Rhône-Alpes englobent les différentes formes possibles d'un travail plein temps chez soi. Ce dernier s'étend au travail multi-situé du management, de l'informatique, du design, de la communication, de l'enseignement, etc., et plus généralement du travail dont tout ou partie de l'activité s'accommode pleinement de l'usage des technologies et des outils de l'information et de la communication.

TABLEAU N°3 : Temps journalier du « Travail chez Soi ».

Temps de travail journalier

Nombre d'heures	Alliade	Bouygues
Moins d'une Heure	16%	15%
1H à 2H	27,5	20%
2H à 3H	27,5	16,7
3H à 6H	16%	
6H à 8H	4%	28,3%
Plus de 8H	10%	20%

Les réponses contrastées sur la fréquence du « Travail chez Soi » journalier entre les deux échantillons peuvent se comprendre au regard des professions. Ainsi, les assistantes maternelles développent leur activité tous les jours chez elles, alors que les manageureuse.s, les concepteur.trice.s et les travailleur.se.s intellectuel.le.s

bloquent plutôt une ou deux journées de leur temps de travail chez eux.elles tout en restant « inséré.e.s » dans leur structure professionnelle par une présence encore requise dans leur entreprise le reste du temps.

TABLEAU N°4 : Fréquence journalière du « Travail chez Soi ».

Fréquence/ semaine

Nombre de jours	Alliade	Bouygues
Un ou deux	43%	61,7%
Trois ou quatre	17,6%	11,7%
Cinq ou six	11,8%	10%
Tous les jours	27,5%	16,7%

La question sur les tranches horaires de travail, pour laquelle plusieurs réponses sont possibles, renseigne sur l'emprise que prend le « Travail chez Soi » et l'intérêt de la penser en termes de rythmanalyse. Ces chevauchements de temps et leurs possibles intrications produisent des indices sur la mise en question du temps de l'habiter comme un temps d'intimité. Ainsi, la distribution tout au long de la journée pour les deux échantillons indique une permanence de l'activité productive.

Les quelques différenciations soulignées peuvent être interprétées dans l'échantillon Alliade Habitat comme des temps de double activité jouxtant le professionnel et le domestique (heures des repas), et dans l'échantillon de Bouygues Immobilier Rhône-Alpes comme des temps imposés correspondant à des échanges avec l'extérieur et liés aux horaires d'ouverture de bureau. Il faut aussi noter, dans les deux panels, l'importance du temps d'activité, plus de 25 %, dans les horaires de nuit, entre 20 heures et 8 heures du matin. On peut ici estimer que cette rythmique de la mise au travail marque le recul du temps intime consacré à la vie avec les autres !

TABLEAU N°5 : Tranches horaires utilisées pour le « Travail chez Soi ».

Tranches Horaires

Heures	Alliade (104 réponses)	Bouygues (175 réponses)
Cinq heures à 8 heures	4,8	4%
8 heures à 11 heures	16,3%	18,3%
11 heures à 13 heures	11,5%	16,6%
13 heures à 16 heures	20,2%	18,3%
16 heures à 20 heures	18,3%	22,9%
20 heures à 22 heures	20,2%	13,7%
Au-delà de 22 heures	8,7%	6,3%

Le « Travail chez Soi » va relever selon les professions plutôt d'un choix, lorsque l'on a la maîtrise des interfaces avec l'extérieur, et plutôt d'une contrainte quand c'est une relation de services qui la dicte comme dans le cas des assistantes maternelles.

Pour autant, on remarquera qu'un bon tiers dans chaque échantillon répond qu'il résulte d'un mélange des deux exprimant par cela une conscience des limites que procure, en termes d'autonomie, le « Travail chez Soi ». En imposant son rythme à l'autre, au-delà des temporalités mesurées, se joue un enjeu de pouvoir sur la vie de la maisonnée.

TABLEAU N°6 : Le « Travail chez Soi » : choix ou obligation ?

L'organisation du temps : un choix ?

	Alliade	Bouygues
Un choix	51%	61,7%
Une contrainte	15,7%	5%
Les deux	33,3	33,3
Conflits conséquents	29%	20,8%

En effet, cette gestion de l'organisation s'offre dans le quotidien à deux sortes de confrontation :

- l'une qui se réfère aux dynamiques temporelles qu'imposent les liens professionnels ;
- l'autre qui se réfère aux dynamiques intimes des liens tissés avec les autres membres de la maisonnée.

Les rapports de confrontation, induits par chaque domaine (professionnel ou intime) tout autant que leur combinaison, alimentent des tensions et des causes potentielles de conflictualité. Par exemple, même si les temps consacrés au travail sont initialement bien circonscrits des débordements vont inévitablement se produire sous des formes variables, liant sollicitations professionnelles

urgentes ou non, une disponibilité de réception qui en tendance ne fait et ne fera que croître, au moins dans la logique du travail nomade. Et d'autre part, même si un périmètre, spatial et temporel, a pu être bien défini avec les autres membres du foyer, il peut s'avérer très difficile d'interdire l'extension de ces temporalités professionnelles au-delà du périmètre négocié, d'autant plus qu'elles s'instilleront dans une dynamique homéostatique du travail multi-situé. Chaque travailleur:se chez soi incorporera dans l'espace/temps global de l'habiter : un coup de téléphone réseau par-ci, un sms par-là, un mail ici et là, etc., sans être a priori troublé.e par les conséquences induites pour ses co-habitant.e.s.

4. De l'identification d'avantages liés à la souplesse du « Travail chez Soi »...

Poser le « Travail chez Soi » en termes d'avantages ou d'inconvénients permet de mettre à jour un certain nombre de paradoxes : les avantages pour la vie familiale ou pour l'organisation de son travail seraient plutôt de l'ordre du « bien-être » (Figures 1 et 2), alors que les inconvénients auraient plutôt tendance à être minimisés bien que perçus comme pouvant ouvrir sur des processus aliénants au regard de l'habiter ensemble (Figures 3 et 4, page suivante).

FIGURE N°1 :

Les avantages ressentis du « Travail chez Soi »



POPULATION
ALLIADE HABITAT

Pour l'échantillon Alliade Habitat, les verbatims renvoient à une représentation valorisant une organisation de travail procurant une certaine souplesse, qui pourrait bénéficier essentiellement au développement d'une vie familiale harmonieuse paraissant, au nombre des vocables, vouloir être privilégiée.

FIGURE N°2 :

Les avantages ressentis du « Travail chez Soi »



POPULATION
BOUYGUES IMMOBILIER RHÔNE-ALPES

L'échantillon Bouygues Immobilier Rhône-Alpes exprime le partage de certaines de ces représentations au regard de l'organisation du temps privé familial et ménager, mais il est beaucoup plus autocentré sur les gains que le « Travail chez Soi » procurerait au regard de la gestion des engagements professionnels.

5. ... aux inconvénients de la perte de repères...

Les verbatims des deux échantillons convergent ici beaucoup plus largement pour exprimer, au-delà de certaines difficultés matérielles, une perception déjà bien ancrée du processus non maîtrisé de l'envahissement de la vie intime par le temps consacré au travail dans l'habiter³⁷.

FIGURE N°3 :

Les inconvénients ressentis du « Travail chez Soi »

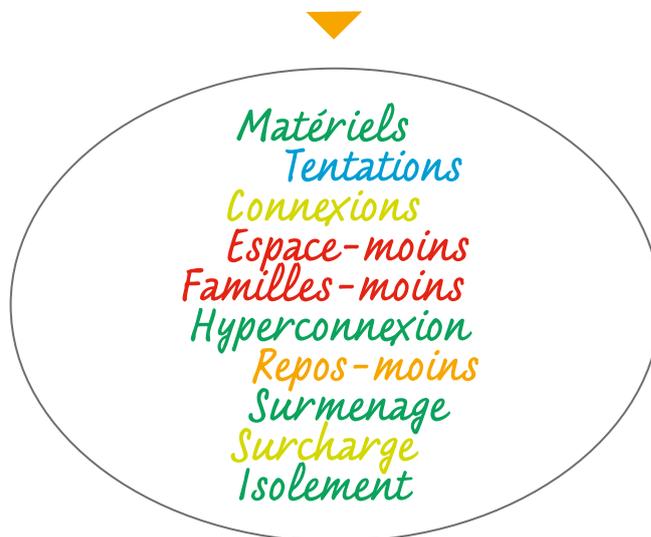
POPULATION ALLIADÉ HABITAT



FIGURE N°4 :

Les inconvénients ressentis du « Travail chez Soi »

POPULATION BOUYGUES IMMOBILIER RHÔNE-ALPES



De sorte que, même si les expressions employées ne sont pas toujours les mêmes, « travailler plus que de raison » mène à perdre « la maîtrise des temps » avant de signifier que cela peut mener à « la confusion des temps et des espaces », terme provisoire d'un processus inexorable porteur potentiel de nombreuses conflictualités.

« Surmenage », « isolement », « envahissement par le travail » sont donc **des expressions communes aux enquêtés** des deux groupes/panels, de la perception d'un rétrécissement probable de l'espace-temps de leur vie privée.

6. ... ouvrant sur une conflictualité spatio-temporelle permanente

Presqu'un tiers des habitant.e.s dans l'échantillon Alliade Habitat et un cinquième dans celui de Bouygues Immobilier Rhône-Alpes disent que les tensions, qui résultent de l'installation du « Travail chez Soi », questionnent l'usage commun des espaces, les rythmes et les temps consacrés à la vie commune. Les habitant.e.s locataires d'Alliade, qui possèdent rarement un bureau dans leur logement, expriment davantage l'effet des tensions qui naissent d'interférences régulières mais aussi irrégulières perturbant au quotidien la qualité et la perception partagées du lien social au sein de la maisonnée.

Une première illustration peut en être donnée par l'exemple des assistantes maternelles, nombreuses dans cet échantillon. À travers leurs verbatims, elles disent combien l'occupation momentanée d'un espace partagé de l'habiter (salon, salle à manger, cuisine selon les dispositifs), avec ce qu'elle implique comme déplacements d'objets et occupation professionnelle, même provisoires mais au quotidien, trouble les représentations communes des espaces d'intimité.

La réception en ces lieux des parents et la présence physique des enfants représentent autant d'incrustations qui sédimentent une présence virtuelle permanente, source de potentielles tensions dans les relations entre les membres de la maisonnée.

TABLEAU N°7 :
 Eléments de mise en œuvre du « Travail chez Soi ».

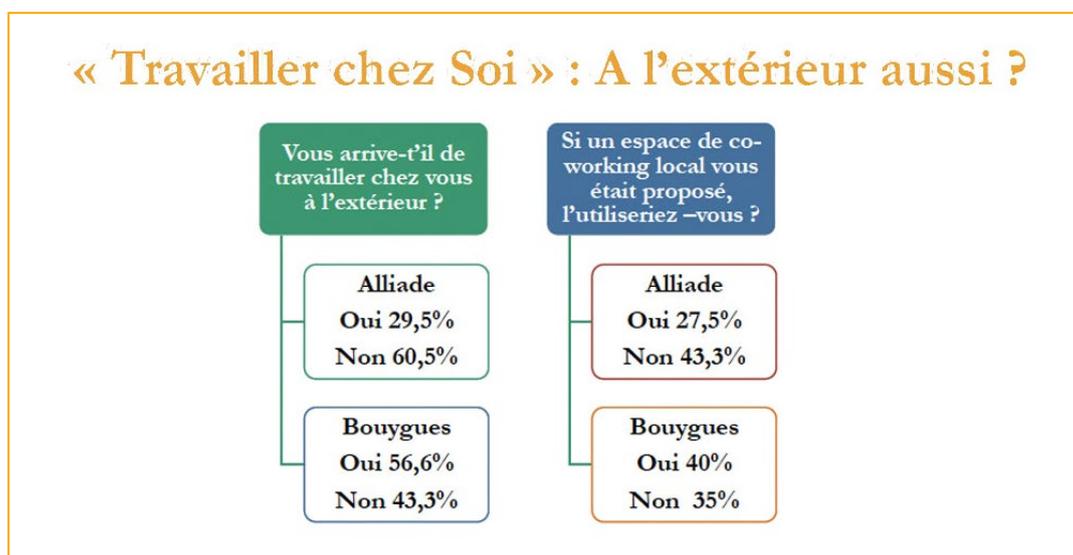
Espace et outils spécifiques		
	Alliade	Bouygues
Avez-vous un espace spécifique ?		
Oui	17,6%	48,3%
Non	82,4%	51,7%
Utilisez-vous des outils numériques ?		
Oui	78,5%	85%
Non	21,5%	15%
Traitez-vous des mails ?	82,5%	94,8%

Pour l'ensemble des deux populations, une focalisation des tensions, qui s'expriment dans le vécu du temps de la vie commune, trouve une source, en croissance exponentielle, à travers l'intrusion de l'extérieur qui se manifeste dans l'usage extensif des outils numériques. En rupture avec l'usage du téléphone fixe, dont la sonnerie venait éventuellement suspendre un temps partagé, puis la reprise de celui-ci par un retour sur le moment commun (où le sens de l'appel se devait d'être partagé), les tablettes et smartphones, dont une part importante de l'usage provient de l'activité professionnelle *via* la lecture

et la rédaction de sms et de mails, altèrent régulièrement le commun du temps passé ensemble. Les activités communes, les discussions engagées peuvent être ainsi interrompues, reprises ou bien ajournées, comme si la puissance du message véhiculé par l'objet, professionnel ou ludique, portait une valeur bien supérieure à la présence des humains présents. Une présence-absence rythmée de l'extérieur, introduisant et imposant une arythmie de la vie commune et des ruptures dans le temps de l'intimité : un terreau fertile d'exacerbation des tensions domestiques/ familiales/ interpersonnelles / ménagères.

7. « Travailler chez Soi » c'est au dedans... mais aussi... au dehors du domicile

TABLEAU N°8 :
« Travailler chez Soi », ça peut être aussi à l'extérieur.



Un paradoxe des tensions introduites par le « Travail chez Soi » s'exprime par le besoin d'être aussi à l'extérieur, ressenti par ceux/celles qui le vivent, en raison d'un sentiment de confinement. La confusion de l'intimité et du travail dans le même espace, à laquelle s'ajoute souvent le sentiment d'isolement à certains moments de la journée, les amènent à vouloir sortir de leur domicile parfois au moment même où les autres habitant.e.s y reviennent. Les taux d'un tiers pour Alliade Habitat et de près de 60 % pour Bouygues Immobilier Rhône-Alpes attestent de l'importance du phénomène.

Ce mouvement de sortie du logement / domicile peut correspondre à plusieurs nécessités et formes de représentations :

- poursuivre ailleurs son travail, dans un environnement permettant éventuellement d'échanger avec d'autres tout en restant connecté avec ses outils de réseaux. Cette forme correspond au modèle du *co-working* comme représentation d'un espace mixte entre le chez-soi et le bureau;
- sortir pour décompresser, pour tenter de freiner l'emprise du « Travail chez Soi » en quittant son « domicile ». Cette forme correspond à la nécessité de passer par un sas de décompression pour aller à la recherche d'une convivialité intermédiaire (cafés, courses, etc.) avant de revenir chez soi, pour faire comme les autres, « après le boulot »³⁸;

- faire les deux, car une des caractéristiques du « Travail chez Soi » réside dans la difficulté de se déconnecter. Nos observations de terrain montrent à ce propos le développement d'espaces de co-existence, décorés dans des styles comme chez soi qui proposent un espace mélangeant une certaine vision de l'intimité du domicile et celle d'un possible espace de rencontres et/ou de travail.

Face à ces besoins de sortir de « chez soi », qui rendent compte d'autant de formes de tension, la question posée sur l'usage potentiel d'un espace de *co-working*, installé sur le lieu d'habitat, permet de confirmer la représentation de la nécessité ponctuelle d'espace externe d'accueil pour le « Travail chez Soi ». Pour autant, les verbatim recueillis expriment bien la complexité des postures plutôt existentielles que fonctionnelles qu'atteste par exemple le rejet d'une proximité de tels lieux par trop contiguë à leur chez-soi. L'acte de sortir relèverait alors d'une nécessité de se situer ailleurs dans un cadre socialement et spatialement différent permettant de ressentir physiquement et mentalement le déplacement s'accomplissant dans le process de travail multi-situé.



8. En guise de transition : quelques résultats et des interrogations émergentes

Cette enquête par questionnaire permet des avancées notoires dans la compréhension du phénomène original du « Travail chez Soi ».

En premier lieu, bien qu'encore peu cristallisé dans les représentations communes, le « Travail chez Soi » est identifié car réellement pratiqué par une partie des populations auxquelles nous avons pu avoir accès grâce à nos partenaires.

Ensuite, la déconstruction proposée pour tenter d'en appréhender les principales caractéristiques (le questionnaire tel qu'il a été envoyé) a permis d'en mesurer l'ampleur certaine, mais encore de sortir de lectures par trop unidimensionnelles de l'externalisation du travail vers le domicile, souvent réduites au seul télétravail.

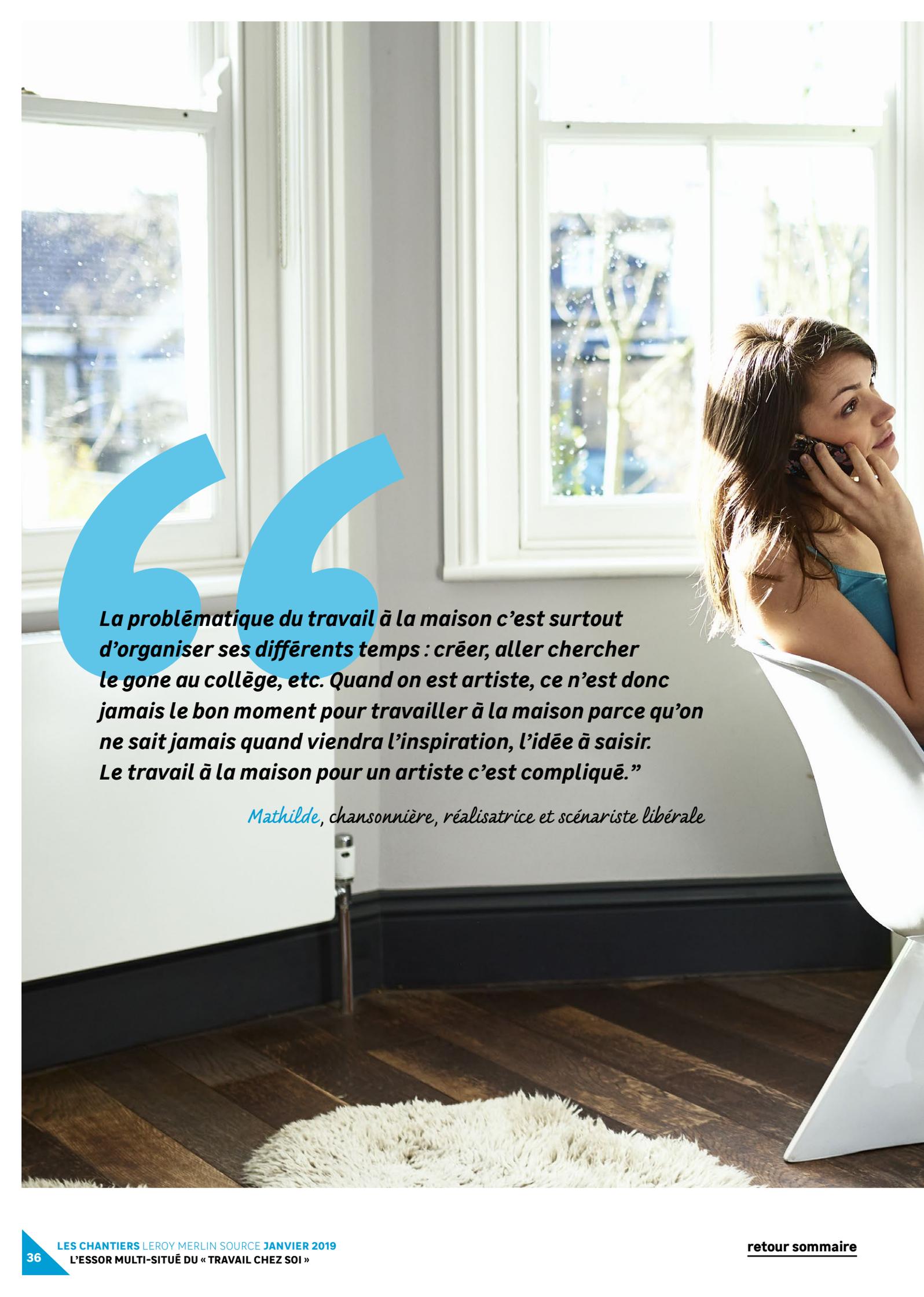
Par ailleurs, les questions se référant à notre problématique générale, qui interrogeait les rapports entre modes de travail et modes d'habiter, permettent au vu des réponses de réfléchir sur les multiples enjeux que révèlent les tensions qui apparaissent dans cette confrontation.

Pour tenter de provisoirement les synthétiser :

- le domicile sous l'emprise du « Travail chez Soi » devient-il une sorte d'*open space* et avec quelles conséquences ?
- le temps de l'intimité dévolu à l'habiter est-il menacé de disparition *via* l'installation d'un *open time* incorporé à la conceptualisation même du travail nomade qui viendrait imposer ses rythmes dans la vie quotidienne ?
- le concept même d'habiter n'en viendrait-il pas sous l'emprise des rapports de travail propres au « Travail chez Soi » à muter pour passer d'un chez-soi en les murs vers un chez-soi hors les murs brouillant ainsi des habitudes et pratiques bien ancrées ?

Notes

36. Avant leur diffusion et leur administration, les questionnaires ont fait l'objet d'une inscription au registre de la Cnil pour certification et validation. Toutefois, le Centre Max Weber-CNRS possédant un correspondant informatique et libertés (CIL) dans les conditions prévues par le titre III du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005, nous avons bénéficié d'un allègement des formalités préalables consistant uniquement à porter l'administration de cette enquête sur un registre tenu par le correspondant. ◀
37. Le logiciel utilisé ne permettant pas d'écrire de phrase nous avons associé le terme moins aux vocables pour exprimer les pertes enregistrées par exemple pour la vie familiale. ◀
38. **Djaouida Sêhili** et **Patrick Rozenblatt**, *Savoir Être, Faire valoir et processus de recours à des substances psychoactives*, Rapport Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et la toxicomanie MILDT, Glysi-CNRS, Université Lyon 2, 2003. ◀



La problématique du travail à la maison c'est surtout d'organiser ses différents temps : créer, aller chercher le gène au collège, etc. Quand on est artiste, ce n'est donc jamais le bon moment pour travailler à la maison parce qu'on ne sait jamais quand viendra l'inspiration, l'idée à saisir. Le travail à la maison pour un artiste c'est compliqué.

Mathilde, chansonnière, réalisatrice et scénariste libérale



L'emprise du « Travail chez Soi » : enjeux d'identité et de sociabilité dans l'habiter

Pour rappel³⁹, une approche ethnographique a été menée auprès de vingt personnes. Celle-ci comprend, en fonction de nos demandes, des entretiens qualitatifs menés avec chacune d'entre elles, et pour certaines un deuxième entretien. Afin de mieux les illustrer, ces entretiens sont également complétés d'un recueil de photographies des domiciles, ainsi que de relevés de plans habités réalisés en collaboration avec nous.

L'échantillon final comprend à la fois des figures typiques du.de la travailleur.se du « chez-soi multi-situé » comme des designereuse.s, des développeur.se.s, des blogueur.se.s, des architectes web, des consultant.e.s en marketing ou des travailleur.se.s intellectuel.le.s et/ou « à domicile » tel.le.s des auto-entrepreneur.se.s, des professionnel.le.s libéraux.ales ou encore des assistantes maternelles.

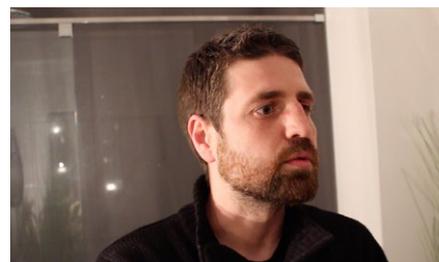
PORTRAITS DE QUATORZE DES PERSONNES INTERROGÉES ⁴⁰



Jean-Pierre



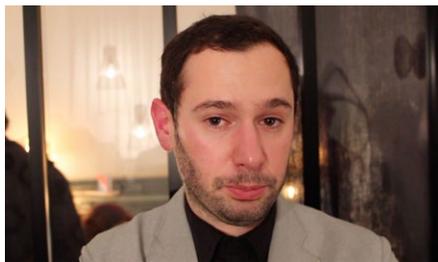
Arthur



Cédric



Édith



Pierre



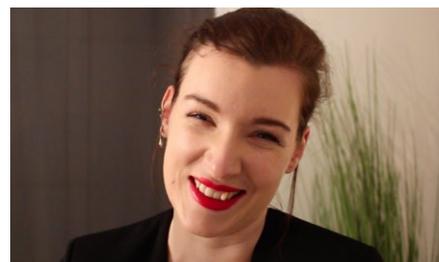
Hélène et Julien



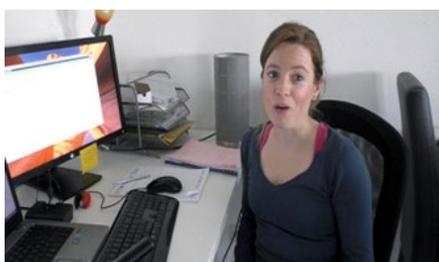
Xavier et Laurène



Lise



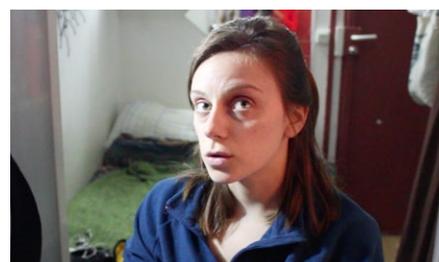
Manon



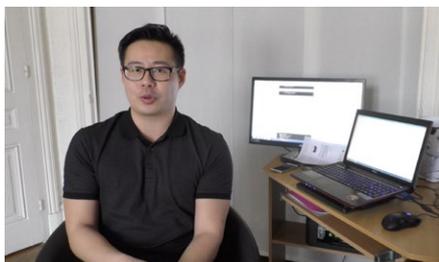
Perrine



Coralie



Mariette



Pathana



Anna

Retrouvez les interviews filmées en cliquant ici



Le guide d'entretien comprenait principalement ces trois questions :

- Qu'est-ce que le travail chez soi pour vous ?
- Où travaillez-vous chez vous ?
- Quand travaillez-vous chez vous ?

Les résultats nous ont permis d'identifier et de mettre en perspective quatre rapports sociaux que nous allons voir plus en détail par la suite et qui, selon nous, changent considérablement :

- le rapport à l'espace intérieur,
- le rapport aux temps sociaux,
- le rapport à l'extérieur du domicile,
- le rapport à la représentation de soi.

Avant d'aller plus en avant dans l'analyse des entretiens menés, que pouvons-nous décrypter des relevés de plans habités réalisés ?

1. L'intérêt de la visualisation des contraintes spatiales

Lors des entretiens que nous avons pu mener au domicile de ceux.celles qui ont bien voulu nous recevoir, il était prévu de demander, voire de faire avec eux.elles, un relevé sommaire de plan habité de leur lieu de vie permettant de visualiser le ou les lieux où ils.elles situaient, à différents moments de la journée, leur activité de travail.

Nous en présentons quelques-uns ici sous leur forme originale, donc pas toujours totalement précis et finalisés. Pour autant, ils sont précieux car ils rendent compte du cadre bâti, des lieux investis par le « Travail chez Soi » et, en rapprochement avec le contenu des entretiens, des temporalités de leur occupation. Ce faisant, ces éléments de compréhension permettent d'approfondir l'analyse des tensions que ces activités professionnelles peuvent introduire dans le partage de l'espace/temps du domicile avec les autres occupant.e.s, et de leurs effets sur la plus ou moins grande protection des rapports d'intimité face à la présence du travail.

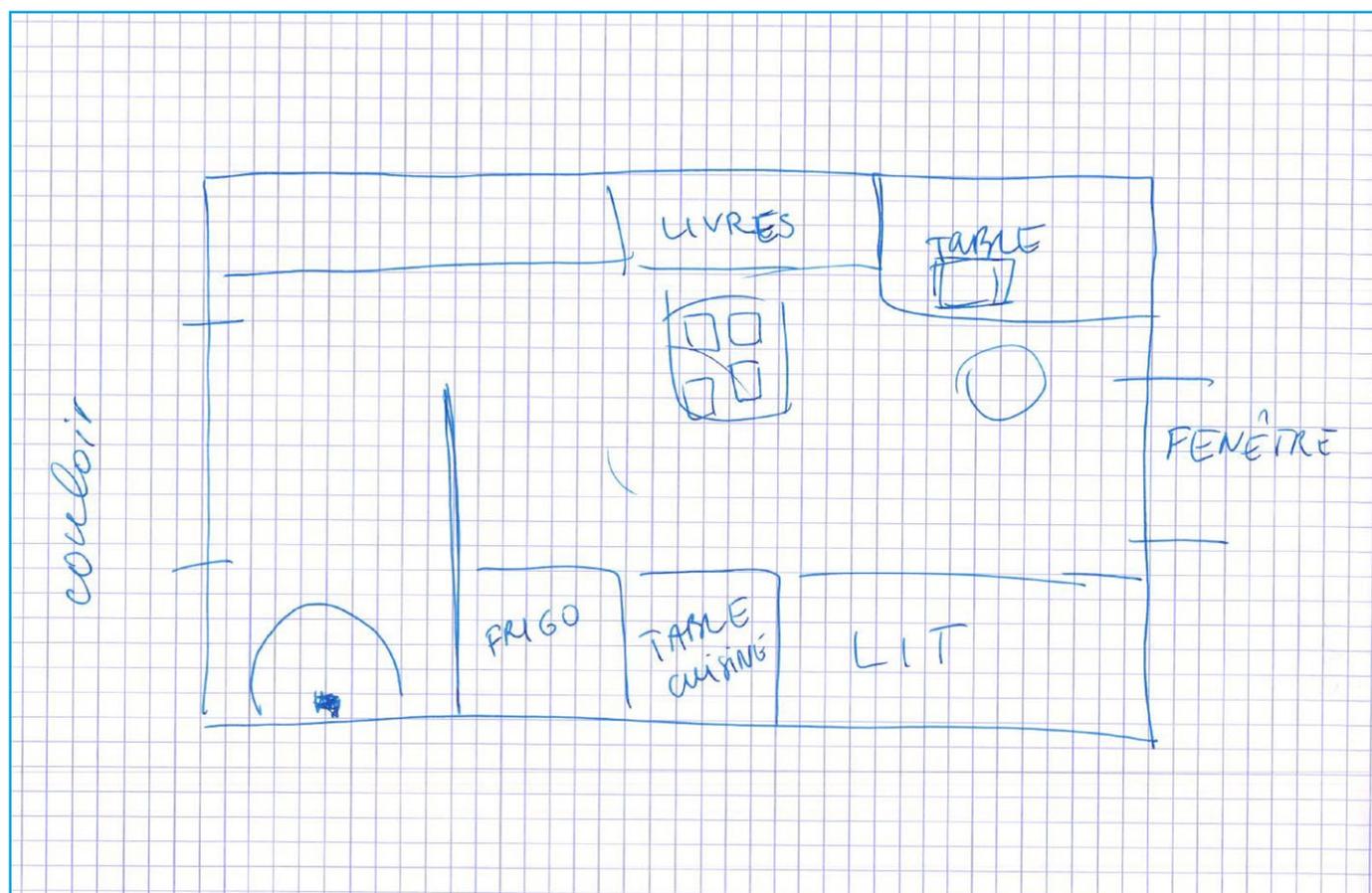
Que ce soit un studio ou un appartement plus grand situés dans un immeuble collectif, ou encore une maison, chaque type de logement introduit⁴¹ un cadre de la matérialité de l'espace, certes susceptible d'aménagements originaux, mais qui contraint fortement les rapports sociaux qui peuvent être entretenus avec les autres habitant.e.s. Sans prétendre à une totale représentativité, ces relevés de plans habités expriment donc particulièrement bien de multiples usages d'habiter, et révèlent également les contraintes liées à la présence du « Travail chez Soi ».

Les relevés de plans habités de studios ou appartements plus grands dans des immeubles collectifs

Dans notre enquête, les studios ne concernent que des individu.e.s isolé.e.s, et se caractérisent par une densification de l'espace habité censé faire cohabiter une petite surface de détente, de repos et d'intimité avec un lieu de travail où doivent pouvoir se poser, en permanence ou par intermittence, les outils du travail chez soi. Les relevés de plan habité marquent la différenciation des usages dans un espace restreint comme s'il importait de signifier l'importance de places dédiées précises, alors même que la configuration spatiale impose la contrainte d'un *open space* qui situe en permanence le.la travailleur.se à « deux pas de son lit ».

RELEVÉ DE PLAN HABITÉ STUDIO ANNA, JURISTE ASSOCIATIVE LIBÉRALE

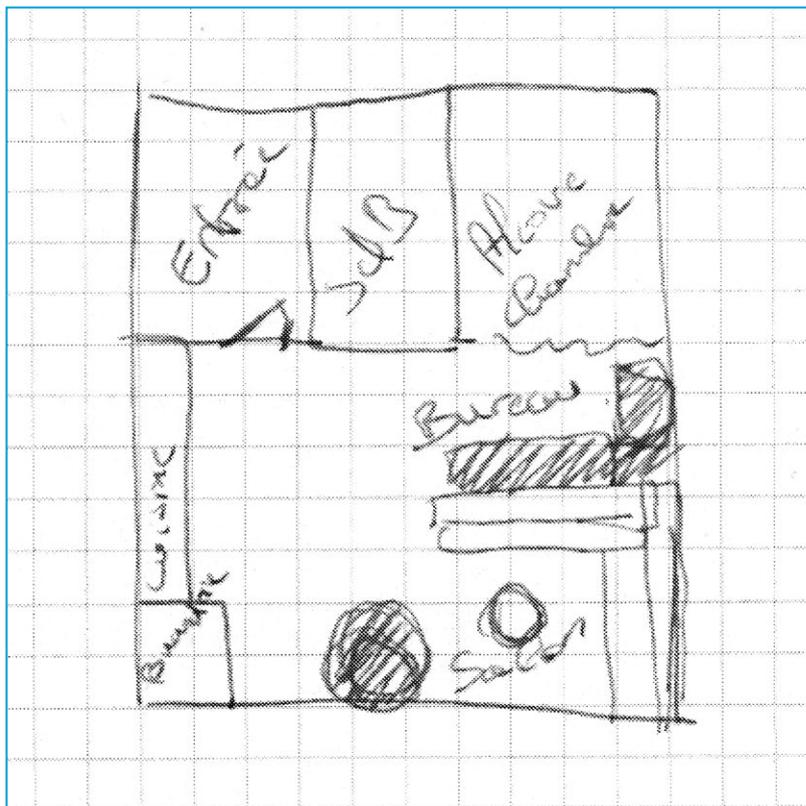
Travailler dans l'*open space* de son chez-soi.



On peut faire ici l'hypothèse que loin de pouvoir empêcher la trop grande présence du travail, l'affirmation d'une segmentation affichée entre l'espace de travail et celui de l'intimité exprime une tentative de protection, afin de minimiser la déstabilisation vécue.

RELEVÉ DE PLAN HABITÉ STUDIO CORALIE, INFOGRAPHISTE AUTO-ENTREPRENEUSE

Lorsque le croquis réalisé révèle lui-même la représentation de l'espace restreint que l'on se doit de segmenter pourtant...



Ainsi, dans un appartement où on ne vit plus seule, aménager un coin bureau, un bureau, voire un atelier, affirmerait ou servirait de gage à l'inscription protectrice d'une division spatiale du logement. Cette dernière permettrait de tracer une frontière entre l'espace et le temps des activités communes, et l'espace et le temps spécifique du « Travail chez Soi ». Pour autant, l'affirmation d'une segmentation régulée peut aussi être une tentative de dissimulation de la présence du travail chez soi face à son emprise. L'emprise du travail doit être ici comprise comme une forme de possession de l'espace, qui par extension peut parfois s'apparenter à un processus d'envahissement de l'habitat et de son espace d'intimité.

Dans le cas d'une profession libérale, on peut aussi voir que l'usage d'un bureau détermine l'activité de toute la maisonnée quand on observe les contraintes imposées pour son accès (silence environnant et invisibilisation absolue des autres habitant.e.s). De plus, à ces formes d'empreinte et d'occupation de l'espace s'ajoute la concrétisation pratique de ce que les manager.euse.s ont baptisé « le.la travailleur.se nomade », car outre l'occupation des pièces appropriées, il.elle essaime sa présence dans les autres espaces dévolus à la vie commune (cuisine, salle à manger, salon, etc.).

RELEVÉ DE PLAN HABITÉ DE L'APPARTEMENT D'ARTHUR, BLOGUEUR AUTO-ENTREPRENEUR

Lorsque toutes les pièces peuvent être occupées
comme des espaces de travail marqués d'une croix rouge (même le lit).



Il elle cumule ainsi l'emprise du travail dans plusieurs espaces imposant parfois ses propres rythmes aux autres habitant.e.s. On peut faire ici l'hypothèse que l'imposition de son temps de travail met en cause l'espace d'intimité pour toutes et tous sous le sceau d'un rapport de domination susceptible d'activer une forte conflictualité entre les membres de la maisonnée.

Les relevés de plans habités de duplex dans des immeubles collectifs et de maisons individuelles

Ces deux types d'habitation offrent des similitudes au regard de l'existence d'étages qui séparent le logement entre plusieurs plateaux reliés entre eux. Ces configurations, que l'on retrouve dans des maisons individuelles ou des immeubles collectifs ici observés, offrent l'apparence d'une segmentation qui peut sembler a priori protectrice afin de distinguer les lieux pour le travail (garage-atelier, pièce bureau) des lieux dévolus à la vie commune.

Pour autant, plusieurs facteurs tendent à déconstruire cette représentation idéale fondée sur l'organisation/la conception de ce type de logement. Même si plusieurs autres études sociologiques, menées notamment en collaboration avec des architectes, démontrent que le fait de créer une atmosphère conviviale pour ses enfants, sa famille, ses amis, reste le principal but très partagé dont témoigne le succès des enseignes de bricolage, il n'en reste pas moins que la désynchronisation des activités et des

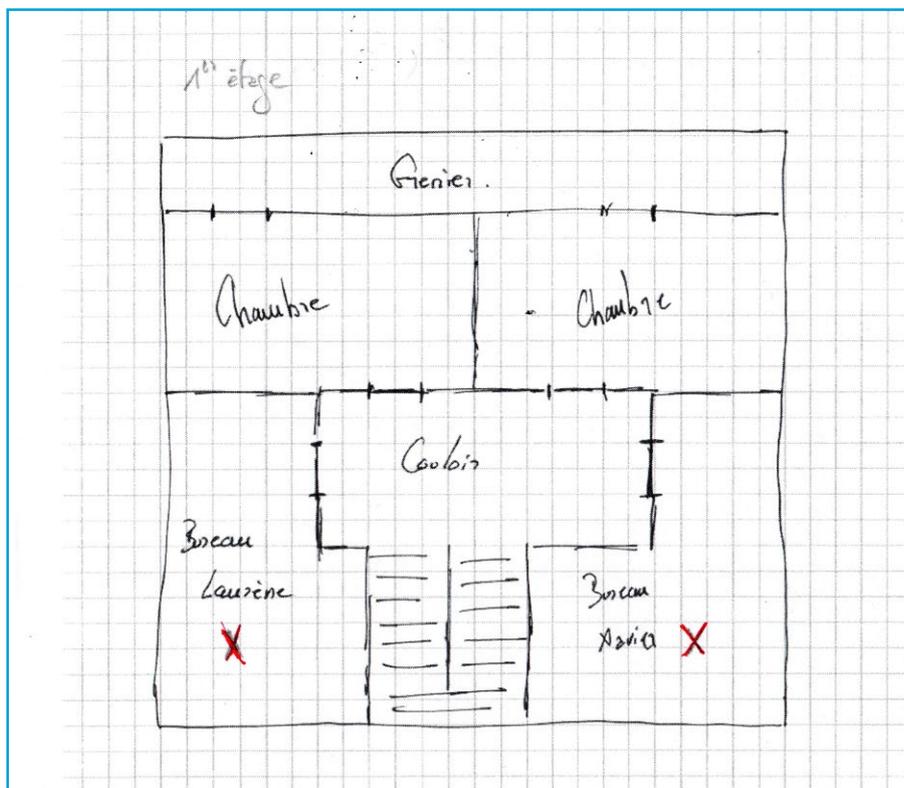
comportements impacte fortement les façons classiques de vivre ensemble⁴². D'autant qu'au-delà de l'emprise du travail, comme l'attestent également souvent ces mêmes études, de nombreux autres changements restructurent le logement : les évolutions de la famille et la présence de plus en plus longue d'enfants adultes dans le logement parental, l'augmentation de l'espérance de vie, les recompositions du groupe domestique et des pratiques de cohabitation, l'augmentation du nombre de personnes vivant seules, etc.

Certes, l'existence de plusieurs pièces bureaux dans la même maisonnée aide sans nul doute à circonvier pour partie le « Travail chez Soi ». On y pose son matériel, ses dossiers, on y occupe l'espace selon son gré, on peut s'y enfermer. Par contre, les rythmes de travail ne sont pas forcément communs aux occupant.e.s, et les circulations qui permettent de se rendre des espaces communs aux espaces travail peuvent venir troubler, avec les bruits de la maison ou les demandes réciproques en rapport avec la vie commune, les volontés d'isolement professionnel.

Cette remarque vaut d'autant plus quand le logis ne comporte qu'une seule pièce bureau privilégiant l'un des occupants, qui dans ses déplacements vers les lieux communs (cuisine, salle d'eau, salle à manger, etc.) va inévitablement rencontrer l'installation « nomade » de l'autre aussi au travail ou simplement en train de vivre à son rythme ses activités dans la maisonnée. De plus, au-delà des tensions que crée cette circulation, on remarque que, comme dans les appartements, le fait d'avoir une pièce bureau dédiée au travail n'empêche nullement, à temps partiel, d'aller s'installer ailleurs notamment dans les espaces communs. On retrouve donc ici pleinement l'hypothèse formulée sur la complexité du rapport de domination introduit par l'emprise du « Travail chez Soi » au sein de l'habitat.

RELEVÉ DE PLAN HABITÉ MAISON DE LAURENNE, JOURNALISTE SALARIÉE TÉLÉTRAVAILLEUSE ET XAVIER, WEBMASTER AUTO-ENTREPRENEUR

Lorsque le travail (marqué d'une croix rouge) se situe à tous les étages.



Ces premiers résultats, bien que partiels, sont significatifs de l'intérêt que peut produire une approche qui tient ensemble l'analyse des contraintes matérielles, et qu'offre le cadre bâti avec les quatre rapports sociaux impactés par ces processus de travail et d'activités que ses occupant.e.s produisent ensemble et séparément.

2. Rapports aux espaces intérieurs

Habiter, de la racine *habere*, signifie prendre un endroit pour le sien⁴³. Habiter c'est aussi, dans un espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun.e de s'y identifier. Habiter est donc plus que se loger puisque c'est s'approprier un endroit quel qu'il soit. C'est un indicateur culturel fluctuant en fonction des époques, des cultures, des genres et âges de la vie. En ce sens, l'habitat lui-même est un puissant marqueur d'identité⁴⁴. Témoin du réseau social d'appartenance, il rend visible le niveau de vie et les manières d'être de ses occupants.

Dans ce sillage, le verbe « habiter » ne se limite pas strictement à l'action d'être logé, mais déborde, au contraire, de tous les côtés⁴⁵. Il réfère à la fois à « l'habitation » et à « l'être » au point où l'on ne puisse penser l'un sans l'autre. Étymologiquement même le mot « habiter » (habiter) a longtemps signifié « habiller » au sens de « tenir sa place ou son rang » par le vêtement que l'on porte. Synonyme de « maintien », l'habitat fait ainsi office d'habit au point que « la maison » peut s'apparenter à « un vêtement durci »⁴⁶. Par ailleurs, le verbe « habiter » renvoie également au terme « *habitare* » qui signifie à la fois l'action « d'avoir souvent » (habitude) et l'action de « demeurer » (rester) :

- par « habitude », on peut entendre, ici sociologiquement « *habitus* », l'ensemble des cadres qui permettent aux individu.e.s de se situer de façon autonome par rapport à eux⁴⁷ ;
- par « rester », on peut comprendre l'habiter comme le lieu « où on peut confier son sommeil »⁴⁸.

L'articulation de ces deux significations permet de saisir que le logement est à la fois un espace dans lequel on séjourne mais que l'on quitte régulièrement pour y revenir de manière habituelle.

Ce qui nous amène à appréhender l'habiter plus comme une question de géographie que d'architecture⁴⁹. Pour le dire autrement encore, habiter : « *c'est tracer des lignes et dessiner des surfaces, c'est écrire sur la terre, parfois en de puissants caractères et y laisser des images. On appellera cela géographie. Et ce n'est rien d'autre que de transformer la surface de la Terre en une sorte de grande demeure, en un intérieur universel* »⁵⁰. De fait, la fonction d'habiter ne se limite pas strictement à l'espace intérieur (le logement et ses murs) mais se doit de prendre en compte aussi l'extérieur (le voisinage et l'environnement). Car il existe incontestablement des porosités entre espace intime et espace public qui traduisent des échanges continus à la fois fonctionnel, affectif et symbolique entre les lieux habités, les êtres qui les habitent et les choses qui s'y trouvent.

Cette « perspective résidentielle » suppose, selon Tim Ingold⁵¹, que le fait d'habiter ce n'est pas seulement celui d'emménager dans un espace vide défini par des limites établies par ses habitant.e.s pour s'en assurer la propriété exclusive dans des limites qu'on a soi-même établies. Habiter, c'est plutôt faire corps avec un environnement auquel les habitant.e.s s'identifient à ses particularités. C'est pénétrer un lieu en y apportant solidairement avec lui des transformations pour en constituer un nouvel être résultant de cette union. Pour illustrer sa démonstration, Tim Ingold mobilise l'exemple d'un chêne (grand arbre de la nature) au sein duquel plusieurs animaux (ses habitant.e.s) se sont installés : le renard y a construit sa tanière, la chouette y a installé son poste d'observation, la fourmi y fouille sous son écorce, etc⁵². Tous et toutes y exercent une diversité d'activités qui structurent le chêne en autant d'images et de milieux perceptibles.

***Je vais m'acheter
une mezzanine pour dégager
de la place et aménager
un bureau pour pouvoir
travailler dans ma chambre.***

*Mathilde, chanssonnière,
réalisatrice et scénariste libérale*

Pour chacune d'eux, le chêne joue ainsi une multitude de rôles aux caractéristiques parfois contradictoires : la même partie peut apparaître grande ou petite pour l'un.e ou l'autre, son bois peut sembler dur ou tendre, etc., en fonction de ses habitant.e.s. Loin de n'être qu'une donnée objective partagée en commun (un objet), le chêne renferme tous les milieux sans constituer toutefois une totalité perceptible par tous et toutes. De fait, le chêne est, en réalité, une consistance factice qui est envisagée partiellement par ses habitant.e.s en fonction de leur propre prisme d'appropriation.

Pour autant, le chêne reste persistant puisqu'il est là. La métaphore du chêne comme habitat (logement) permet de comprendre la progressive métamorphose de l'être du chêne : d'objet, il est devenu sujet. Pour le dire autrement, dans une dynamique tendancielle, le chêne (habitat/logement) est aussi un élément comme un autre qu'on ne peut hiérarchiser ni distinguer de ses habitant.e.s.

Prendre position dans le monde ce n'est pas entretenir avec lui un rapport extérieur de maîtrise, mais c'est annuler la possibilité d'une telle extériorité en surmontant graduellement la séparation supposée⁵³. Il n'y a donc pas de vie inséparable entre un dedans et un dehors. Ni l'un ni l'autre ne sont deux espaces censés ne communiquer que par l'intermédiaire d'une surface ou d'une interface qu'il faudrait traverser pour passer de l'un à l'autre. Bien au contraire, il y a une circulation permanente entre eux qui traduit une relation plus ou moins fluide. Par ailleurs, penser l'habiter nécessite aussi de focaliser plus spécifiquement encore sur la relation entre l'individu.e et sa demeure⁵⁴. C'est cette relation, elle aussi également mouvante, qui est l'une des plus grandes « puissances d'intégration ». Sans elle, l'individu.e serait un « être dispersé », limité au statut social de l'occupant.e. Car habiter renvoie généralement au fait d'exister et de prendre place dans la société au travers de différents prismes :

- habiter relève de la pratique des usages communs du quotidien en lien direct avec le logement : « *manger et se faire la cuisine, recevoir, se divertir et se détendre, travailler, dormir dignement en étant protégé, prendre soin de soi, avoir une intimité, etc.* » ;
- habiter, c'est également construire son « intérieur » en y occupant les lieux afin d'être, d'une certaine manière, tous les espaces à la fois selon le sens qu'ils prennent pour chacun.e ;
- enfin, habiter permet de se situer par rapport aux autres. Ainsi le chez-soi est un lieu de représentation qui impacte les rapports de convivialité et de sociabilité.

En conséquence, le chez-soi est la conjonction de plusieurs dimensions⁵⁵ :

- celle de la personne qui se déploie dans le temps : passé avec la mémoire (mémoire biographique), présent dans les usages (mémoire kinesthésique) et futur (psychique) ;
- celle de l'espace lui-même ;
- celle des objets qui meublent l'espace reflétant par là-même les signes de l'épaisseur de sédimentation (accumulation ou non d'objets) de la vie des habitant.e.s.

De plus, l'appropriation de l'espace, en l'occurrence celui du chez-soi, implique la durée et la continuité⁵⁶. Elle relève de la capacité de chacun.e à développer des pratiques effectives d'appropriation au travers d'un processus de développement matériel et symbolique dans un espace circonscrit et culturellement défini.

En cela, l'habitat peut effectivement s'envisager comme une création délibérée par son habitant.e d'un rapport dynamique d'appropriation de son espace propre⁵⁷. C'est une forme d'expression individuelle relevant d'une affirmation identitaire dans le processus réciproque (l'habitat / les habitant.e.s) de construction de soi. L'exemple de l'union de la guêpe et de l'orchidée est assez illustratif de ce rapport dynamique⁵⁸. Celle-ci n'est pas que le produit d'une association ou d'une combinaison entre des fonctions distinctes et complémentaires : celle apportée par la guêpe (insecte) et celle apportée par l'orchidée (fleur). En réalité, il faut plutôt l'envisager comme une « transmutation » qui *in fine* transforme ces deux fonctions en une seule produite par un seul et même être que sont, dans ce rapport dynamique de fécondation, la guêpe et l'orchidée.

Alors qu'en est-il lorsque le travail prend l'emprise du chez-soi, le logement-les habitant.e.s devenant dans une même dynamique une unité de production ?

En fait, le « Travail chez Soi » n'est pas une évidence et relève, bien au contraire, du conflit permanent entre l'idée du repos, de l'intimité, de la jouissance liée au chez soi et celle de l'intrusion de l'activité professionnelle. À l'aune de nos investigations, nous pouvons déjà observer que cette emprise du travail est fortement visible matériellement dans les espaces intérieurs comme l'attestent les photographies page suivante.

PHOTOGRAPHIES 1 À 6 DE PLUSIEURS ESPACES INTÉRIEURS

Les documents de travail se donnent à voir partout. Ils envahissent les bureaux, les étagères du salon, les coins, etc., comme pour être toujours à portée de main.



On voit ainsi se restreindre l'espace approprié par la vie individuelle et collective. Comme si le chez-soi se rétrécissait. L'empreinte de la production domine et cette emprise semble généralement briser l'unicité d'usage des lieux les plus intimes jusqu'aux confins de la chambre qui cède donc même à la pression pour certain.e.s.

Se pose ici particulièrement la question de la plasticité de l'habitat qu'il convient d'adapter à une activité de travail. Il nous faut ici comprendre le terme de plasticité comme ce qui est malléable. L'habitat revêt un caractère souple qui lui permet de se modifier au gré des usages et pratiques de ses habitant.e.s. Pour le dire encore autrement, l'habitat n'est en rien figé et immuable mais subit, bien au contraire, de fréquentes déformations. Aussi, comme illustré ci-après, la cuisinière peut se trouver à côté du bureau (de l'unité de travail).

PHOTOGRAPHIE 7 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

Comme pour complexifier encore un peu plus les limites, le bureau est aussi la table de cuisine.



PHOTOGRAPHIE 8 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

Si on augmente la focale de la photographie précédente, on peut observer que même le lit n'est pas très loin.



Si être chez soi, c'est être dans « ses meubles », dans « ses objets » (un livre, une photo, un tableau, etc.), qui renseignent sur la vie des habitant.e.s⁵⁹, « Travailler chez Soi » suppose également de pouvoir exercer en osmose avec ces mêmes meubles et objets aux fonctions et aux symboliques a priori divergentes.

Le domicile est un donc espace qui mute selon les activités et les cohabitations. C'est pourquoi, l'organisation et la négociation spatiales sont des enjeux très importants.

« Il faut savoir que j'ai changé plusieurs fois la disposition des meubles de la chambre parce que je ne trouvais pas la disposition parfaite pour combiner justement le lit, la bibliothèque et le bureau. Dans un premier temps, le bureau était face à la fenêtre et le lit de l'autre côté, donc j'ai retravaillé un peu la disposition pour qu'on se sente plus à l'aise. »

(Anna, juriste associative libérale)

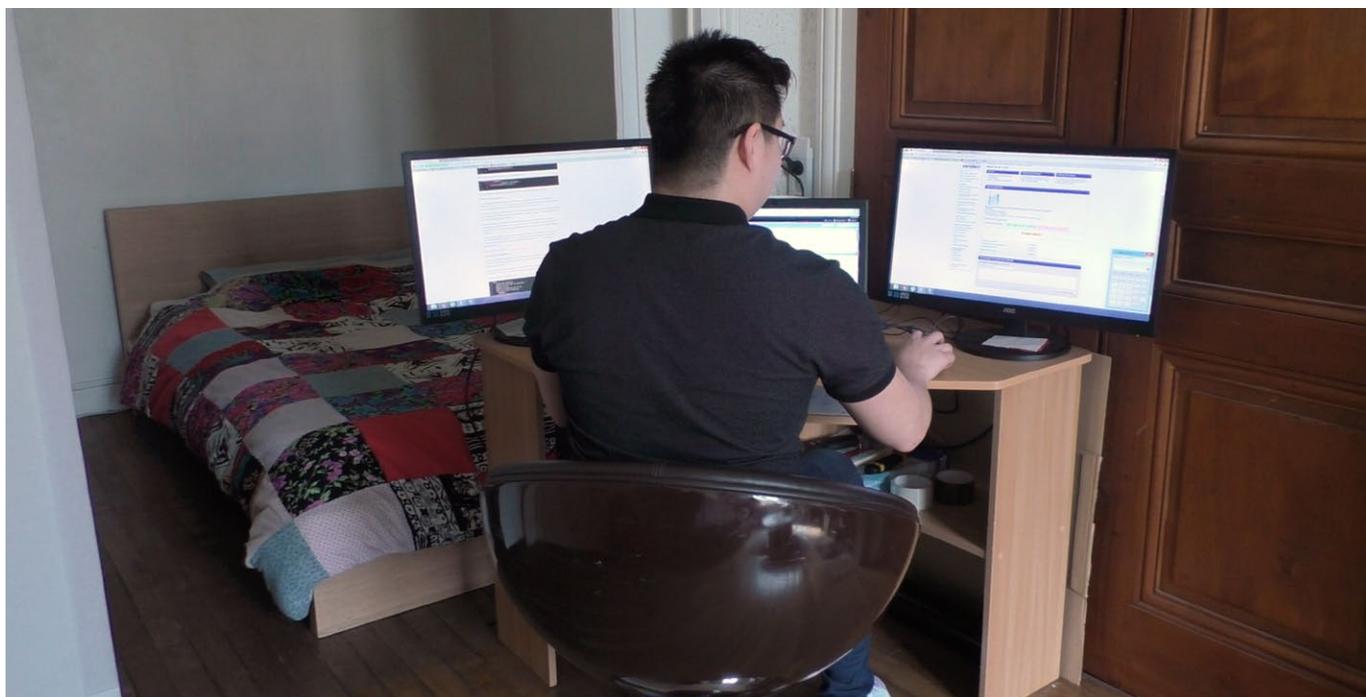
Source de solidarité, la cohabitation peut également devenir source d'obligations⁶⁰. Notamment parce qu'elle implique de partager « ses » espaces de vie. Chacun.e procède ainsi à des arbitrages de fermeture et d'ouverture plus ou moins renforcés.

J'ai retravaillé un peu la disposition pour qu'on se sente plus à l'aise.»

Anna, juriste associative libérale

PHOTOGRAPHIE 9 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

La forme d'arbitrage de fermeture est cristallisée par les trois écrans faisant obstacle au lit.



Dans ce sillage, cohabiter implique qu'il y ait une négociation concernant notamment les comportements dans l'espace commun, les règles à adapter dans le temps, les droits et devoirs de chacun.e⁶¹. De fait, il existe plusieurs figures possibles de la cohabitation qui sont donc hétérogènes, tout comme les espaces qui peuvent l'accueillir. Le degré de partage et d'intimité est variable dans chaque situation. Dans certains cas tout est commun sauf la chambre. Dans d'autres, notamment lorsque les maisons sont contiguës ou les logements situés dans le même immeuble, seuls le jardin central et un espace de rencontre commun sont partagés. Et entre ces deux extrêmes, on peut retrouver toutes sortes de configuration.

La présence des autres membres du chez-soi peut être vécue comme une « source de distraction » qui se traduit par un moment de rupture dans l'activité.

D'autant que comme nous le verrons mieux ultérieurement, le chez-soi s'inscrit aussi dans une sorte d'arbitrage entre le besoin de communiquer avec les autres et le besoin de s'en protéger⁶². Deux composantes se doivent d'être prises en compte : la revendication à vivre son individualité et le besoin de sas entre l'intérieur et l'extérieur⁶³.

Avec l'emprise du travail, la présence des autres membres du chez-soi peut ainsi être vécue comme une source de distraction qui se traduit par un moment de rupture dans l'activité. Ici, l'intimité joue un rôle de perturbateur. L'espace du domicile semble entièrement soumis à l'injonction du travail dont les individu.e.s déterminent ou non l'effectivité.

Pour habiter et travailler dans son espace intérieur, on se doit donc de le maîtriser⁶⁴. Ce qui revient à déterminer des limites à différentes échelles :

- les limites intérieur/extérieur qui protègent des intempéries et des intrusions marquant ainsi le seuil de son chez-soi par rapport à l'espace public ;
- les limites au sein même du logement qui définissent les usages collectifs familiaux des usages intimes individuels.

Cependant, lorsque le travail s'impose, ces dernières limites semblent s'estomper tant dans les pratiques que dans les usages observés, d'autant que les espaces fixes dédiés à l'activité professionnelle peuvent être insuffisants. Et le salon est même la pièce la plus usitée pour s'installer provisoirement afin de travailler.

« Normalement, je travaille le matin ou le soir sur le bureau dans ma chambre. Et l'après-midi, je vais avoir tendance à travailler dans le séjour. Changer, me donne l'impression de changer d'air, je change de routine. Par contre, quand je dois me concentrer je ne change jamais d'endroit. »

(Édith, psychologue libérale)

La chambre, espace de l'intimité, peut ainsi devenir un espace de travail. Le travail semble suivre une dynamique d'expansion sans limites.

« C'est très compliqué pour moi. Je travaille dans ma chambre, mais elle n'est pas assez grande pour que je puisse aménager un bureau, de plus on n'a pas de salon dans la maison. Par conséquent, je suis en train d'essayer de la reconfigurer. Je vais m'acheter une mezzanine pour dégager de la place et aménager un bureau pour pouvoir travailler dans ma chambre. C'est compliqué parce que c'est un meublé (l'appartement), donc je n'ai pas pu choisir les meubles dont j'avais besoin. » **(Mathilde, chanssonnière, réalisatrice et scénariste libérale)**

En conséquence, le chez-soi disparaît dans le travail dans un rapport d'assimilation totale. L'emprise du travail prend de la place, et le manque d'organisation peut conduire à être véritablement envahissant.

« Quand je m'y mets, je m'étale un peu. J'ai quasiment toujours l'ordinateur allumé pour noter une idée dès que ça me vient. J'écris aussi beaucoup sur feuille papier. Donc, j'ai des tas de feuilles un peu partout dans l'appartement et qu'il faut constamment ranger. Alors, au mieux, j'empile un peu partout et je déplace les piles d'un endroit à l'autre. » **(Sophia, salariée RH, télétravailleuse)**

Souvent d'ailleurs, nous avons observé que l'espace commun (salon) répond à une pluralité d'usages.

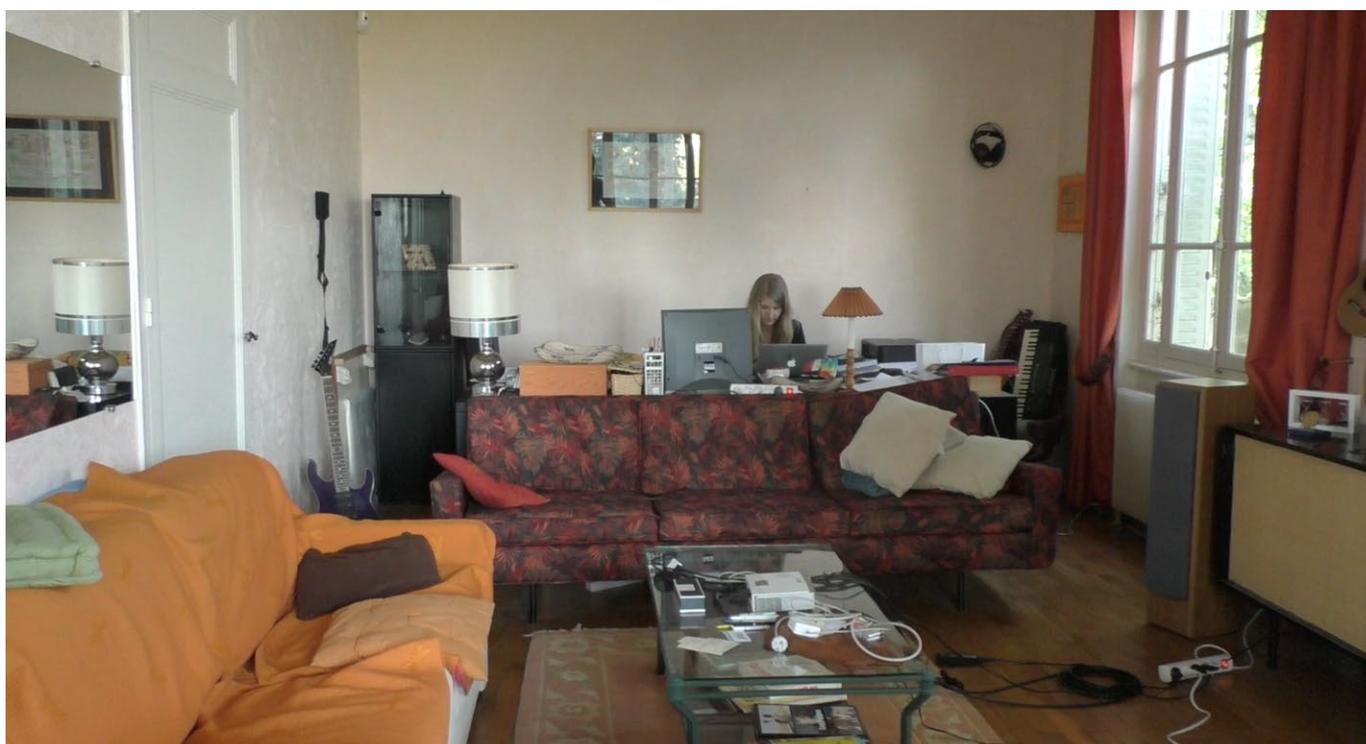
PHOTOGRAPHIE 10 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

À l'évidence, le travail s'étale partout dans le domicile, même sur des cheminées qui ne sont plus en fonction.



PHOTOGRAPHIE 11 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

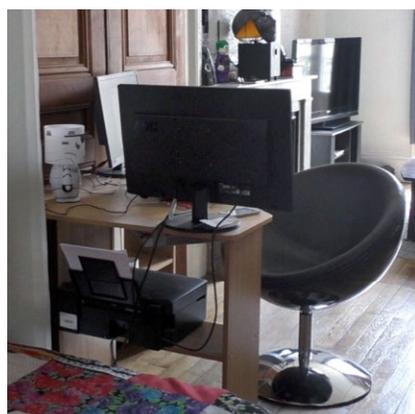
La table du salon sert aussi (ou même principalement) de bureau.



Peut-être devons-nous même y voir là le signe d'un espace travail qui fait office de séparation symbolique ?

PHOTOGRAPHIES 12 À 14 D'ESPACES INTÉRIEURS

Le positionnement du bureau semble permettre la séparation même entre les autres espaces.

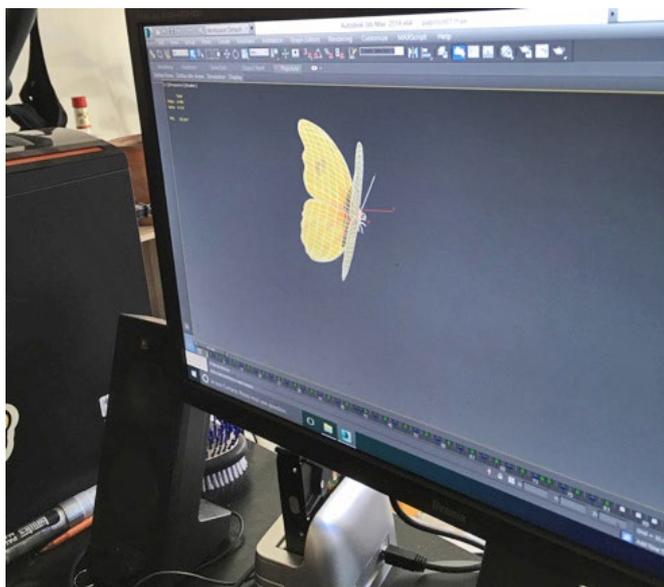


Le bureau devient ainsi l'espace central entre les autres espaces, comme par exemple le salon et la chambre, tout en les reliant entre eux. Les pratiques et certains rituels de l'habitation sont ainsi à la fois : signifiants du sujet, producteurs de l'individu.e et indicateurs d'une créativité quotidienne⁶⁵. En cela, les usages de la maison sont une poïétique au sens où les potentialités du chez-soi peuvent déboucher sur de la créativité permanente utile à l'exercice d'une activité professionnelle.

Les habitations, tout autant que leurs modes de localisation, les dispositifs architecturaux et de distribution des espaces intérieurs, ou encore les variations dans l'utilisation des matériaux, relèvent moins d'une conception utilitaire de la maison que d'une intention de traduction d'un modèle culturel de vie sociale⁶⁶. Vie sociale ici largement imbriquée à l'activité professionnelle. Cette emprise du travail, notamment lorsqu'elle se cristallise dans un outil de travail (ex. : un grand écran) se donne à voir également aux autres habitants.

PHOTOGRAPHIE 15 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

Le grand écran ne laisse pas échapper aux autres habitant.e.s, la modélisation d'un papillon à l'œuvre dans le cadre d'une prestation de travail.



Reste que cette connexion permanente au travail est régulièrement cadrée par des déconnexions programmées. Comme pour intégralement s'y soumettre :

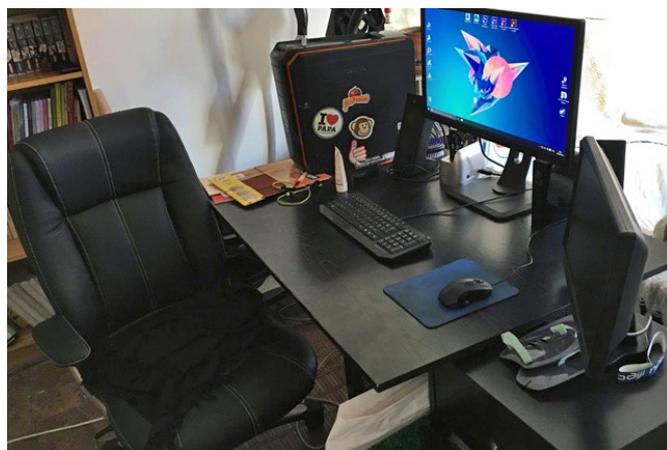
« Il n'y a pas si longtemps, je suis allé chercher une application sur ordinateur pour bloquer Facebook et ça marche bien. Maintenant, je trouve que je me concentre mieux. »

(Hugo, designer, auto-entrepreneur)

Ou au contraire pour tenter de ne pas s'y soumettre totalement, comme pour échapper au travail, ainsi que l'indique visuellement la photographie suivante.

PHOTOGRAPHIES 16 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

Deux écrans ont été installés, l'un permettant d'assurer l'activité de travail et l'autre autorisant à suivre une série télévisée parallèlement.



Reste que la plasticité de l'habitat, cumulée à l'emprise du « Travail chez Soi », implique l'injonction d'une discipline qu'il faut s'imposer à soi-même.

« Tu as ton petit confort. Tu es chez toi. Tu es tranquille. C'est juste que tu n'es pas dans un cadre de travail donc du coup, tu te dis : « faut pas que je sorte, faut que je bosse, faut pas que j'aie à faire un autre truc à côté ». Mais il y a des moments où tu satures. Il y a beaucoup de sollicitations comme ton chat qui veut des câlins ou que tu lui fasses à manger. De fait, tu vas passer des heures à faire la cuisine alors que tu dois bosser. » (Pierre, architecte libéral)

Nous avons ici l'illustration d'une sorte de supplice de Tantale : possibilité d'avoir son confort mais sans avoir le droit d'en profiter. C'est une forme d'aliénation raffinée et totale qui passe par la nécessaire autodiscipline de soi.

« Tu as tout à disposition. Si tu t'ennuies ou que tu satures, tu peux y aller sans problème. Tu as tout sous la main pour te divertir et te déconcentrer. Et après c'est difficile de se remettre à bosser. » (Alice, consultante en marketing auto-entrepreneuse)

Si le « Travail chez Soi » peut permettre une grande liberté d'organisation, cela nécessite toutefois une période d'adaptation et d'organisation.

« Tu peux t'imposer des rythmes mais c'est très dur de tenir, et de te dire à midi tu t'arrêtes, à une heure tu reprends. Donc parfois tu travailles huit heures d'affilée. D'autres fois, au lieu de travailler, tu décides de tondre le gazon. »
(Xavier, webmaster auto-entrepreneur)

Ainsi, la liberté que représente le fait de « Travailler chez Soi », comme par exemple la capacité à aller tondre le gazon quand on veut, est présentée comme une contrainte. La liberté apparaît alors aliénante dans un monde où toutes les représentations sont soumises aux injonctions/ représentations du travail. Il est également intéressant de noter que la charge domestique est appréhendée comme pouvant être source de désorganisation ou d'empiètement sur le travail. Ce qui impose la nécessité de compartimenter les temps :

« Ça peut être source de craintes s'il y a beaucoup de choses à faire dans la maison (ménage, lessive, etc.). C'est peut-être aussi pour cela que j'ai besoin d'avoir des horaires stricts. »
(Sophia, salariée RH, télétravailleuse)

Le « Travail chez Soi », même s'il ne fait pas l'objet d'une auto-analyse et d'une réflexion critique, est donc bien objet d'un long apprentissage, dont la durée reste propre à chacun.e et fonction de ses expériences professionnelles passées et de son contexte de vie pour lequel de nombreuses négociations, modifications des habitudes, etc., sont nécessaires. Ce qui pose la question, qui est quasiment toujours revenue dans les entretiens menés, de la nécessité contemporaine de penser une pièce dédiée au travail dans le domicile.

En effet, l'aménagement d'une pièce dédiée spécifiquement au travail semble constituer un « défi pour demain » tant pour les bailleurs et les promoteurs que pour les occupant.e.s. D'autant qu'il faut en penser, d'une part l'emplacement (dans le domicile ? les parties communes ?), et d'autre part le coût économique qui serait perçu comme une dépense inutile ou au contraire comme un investissement indispensable pour s'adapter à l'emprise du « Travail chez Soi » ?

3. Rapports aux temps sociaux

En France notamment, la tendance est au brouillage des frontières entre vie professionnelle et vie privée⁶⁷. Ainsi, comme nous l'avons précédemment développé, du fait de l'utilisation des nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de gestion du personnel, la subordination du/de la travailleur.se ne s'arrête plus à son lieu de travail mais s'étend aussi à son domicile⁶⁸. Dans ce cadre, la mise à disposition tant physique qu'intellectuelle des individu.e.s n'aurait alors plus de limites temporelles et spatiales.

Leurs usages des espaces et des temps sociaux deviennent des catégories spécifiques incontournables de l'analyse de la quotidienneté et nécessitent donc un traitement particulier⁶⁹. Ce qui invite à penser que l'espace et le temps social quotidiens sont toujours constitués d'un tissu de relations. On pourrait dire dans un langage qui n'est pas à strictement parlé celui d'Henri Lefebvre, mais qui nous semble toutefois s'en approcher, que les temps sociaux se constituent sur la différence et la relativité des temps cycliques et des temps linéaires. Les temps cycliques trouvent leur origine dans la nature et les rythmes cosmiques. Les temps linéaires ont, quant à eux, trait à la technique, à la raison et aux processus cumulatifs, notamment ceux de la société industrielle moderne. L'idée ici sous-tendue est que l'espace, comme le temps, sont des produits sociaux.

Comme nous l'avons précédemment vu, l'espace est donc le produit d'une pratique sociale. Ce qui revient à dire que l'espace contient et donne lieu à toutes les activités. Au-delà de l'apparence familière et stable de l'espace quotidien, dans cette production de l'espace, les rythmes sociaux sont une composante essentielle en tant qu'ils participent à la répétition des gestes : gestes qui le forment, traces et passages qui le maintiennent, mises au travail qui le façonnent en permanence par projets successifs. La production de l'espace suppose donc l'entrecroisement de l'ordonnement des lieux, des temps et des rythmes. Sans cela, son appropriation devient laborieuse.

Sans compter que les mutations du travail, présentées en introduction, ont également fait évoluer le sens du terme « urgence »⁷⁰. En effet, la définition même de l'urgence a été très largement modifiée ces dernières années par l'impact de nombreuses transformations dans les outils et dans les modes opératoires. Ce qui est particulièrement vrai dans le cas du « Travail chez Soi ». Le même temps standard s'intensifie et invente par là-même une perception sans cesse renouvelée des limites de l'urgence. Différentes conceptions des temps sociaux peuvent donc cohabiter et témoignent ainsi de la diversité des rapports de domination. D'autant que les formes de temporalité répondent aussi à des logiques de rentabilité. Ce temps de l'urgence, nous pouvons le définir en le déclinant autour de deux formes essentielles, inexorablement liées, que sont le travail en urgence et l'urgence dans le travail :

- la première saisit l'urgence comme constitutive d'une rationalisation du travail qui découpe le temps et l'espace d'activité, planifie les interventions et les rythmes, encadre en les imaginant les incidents pour tendre à une gestion en temps réel du processus où aucun temps ne doit être perdu pour en accroître la fluidité ;
- la seconde émerge comme urgence dans l'urgence lorsque intervient une rupture dans le processus de lissage de la mise au travail.

En ce sens, le « Travail chez Soi » peut être une manière de contourner et remettre fondamentalement en cause les rythmes sociaux dits traditionnels de séparation entre travail (professionnel) et non-travail (vie privée). Car, selon les personnes interrogées, le fait de « Travailler chez Soi » impacte bien profondément sur le temps de la « famille ». Celui ou celle qui travaille à la maison impose « son » rythme aux autres. Et s'impose à soi-même ses propres représentations rythmiques de travail avant le reste, ce qui peut rendre plus conflictuelles les sociabilités qui sont de fait ré-interrogées.

« J'ai rencontré des journalistes indépendants à Paris qui ne font pas trop la part des choses, et pour qui la vie professionnelle c'est la vie tout court ! Ce n'est pas leur vie privée qui a pris le pas sur leur vie professionnelle. Surtout qu'il y a une forte image du métier comme étant une passion. C'est donc le risque avec ce travail où tu peux tout professionnaliser même les amitiés. Mais les gens que tu fréquentes ne sont pas des amis. »

(Laurenne, journaliste salariée télétravailleuse)

Tout cela exige également une discipline à acquérir plus ou moins laborieusement. C'est un apprentissage difficile que d'apprendre à travailler chez soi en structurant ses temps sociaux.

« Je n'ai pas un rythme défini surtout quand je suis seul. Parfois, j'ai un ami qui vient travailler chez moi parce que le cadre y est plus agréable. Alors soit on travaille bien ou soit, au contraire, on n'y parvient pas. Tout dépend de nos deadlines respectives. »

(Hugo, designer, auto-entrepreneur)

D'autant que la maison continue de vivre : lessive, rangement etc. Lorsque l'on travaille à la maison, on s'oblige aussi à continuer à la faire vivre. Il y a donc toujours une période de tâtonnement relativement importante avant de parvenir au bon rapport à l'espace et aux temps sociaux qui nécessitent d'apprendre à habiter / à organiser, et reconfigurer en permanence son espace intime pour son activité professionnelle. En conséquence, il faut vivre l'expérience pour pouvoir s'adapter. Il n'y a donc pas un modèle unique que l'on peut s'adapter à soi comme un guide de bonnes pratiques. Ce qui rend quasiment impossible l'anticipation.

« J'ai vraiment eu du mal à prendre mes marques. Quand on n'a jamais fait ça, on se dit : "ok je bosse ! Je suis en pyjama très bien !" On s'image pouvoir bosser toute la journée en pyjama même si c'est vraiment bizarre. Quand on a l'habitude du métro-boulot-dodo, cela n'a rien à voir comme adaptation. »

(Pathana, webmaster auto-entrepreneur)

Et c'est bien la question des horaires de travail qui se pose particulièrement quand il est question de la vente de sa production. Autrement dit, pour que la question du temps et de son organisation apparaisse véritablement, il faut l'élément concret et contraignant des client.e.s.

« Je vais vraiment devoir définir mes horaires de travail. Pour la vente, dès que notre produit sera sorti, vis-à-vis du consommateur, vis-à-vis de la société, je serai obligée d'avoir des horaires de travail. »

(Isabelle, modéliste, auto-entrepreneuse)

Pour autant, et paradoxalement, si les contraintes rythmiques sont perçues, elles ne sont pas vécues comme aliénation. Le « Travail chez Soi » présente a priori, dans la gestion des temps sociaux, plus d'avantages que de contraintes, notamment celui de s'organiser librement.

On s'image pouvoir bosser toute la journée en pyjama même si c'est vraiment bizarre.»

Pathana, webmaster auto-entrepreneur

« Les inconvénients, c'est que des fois, il faut bien se l'avouer, on a un peu la flemme. C'est-à-dire qu'on a des choses professionnelles à faire. Elles ne sont pas très urgentes mais qu'il faut les faire. Mais comme il n'y a personne derrière nous, on trouve toujours autre chose à faire de plus plaisant. Si j'allume la télévision et que je tombe sur un film intéressant, je laisse mon travail de côté pour le regarder. Le travail peut toujours attendre. »
(Perrine, cadre ingénieure application télétravailleuse)

Ce faisant, souvent également, il semble qu'il soit parfois impossible de se déconnecter de son travail : comme si une conscience, une morale, une nécessité « pro » l'interdisaient. De fait, il apparaît, en réalité, que la déconnexion du travail est toujours partielle.

« La problématique du travail à la maison c'est surtout d'organiser ses différents temps : créer, aller chercher le gone au collègue, etc. Quand on est artiste, ce n'est donc jamais le bon moment pour travailler à la maison parce qu'on ne sait jamais quand viendra l'inspiration, l'idée à saisir. Le travail à la maison pour un artiste c'est compliqué. »

(Mathilde, chanssonnière, réalisatrice et scénariste libérale)

Le travail s'inscrit donc également dans une temporalité extensible à l'infini autant qu'il investit l'espace. Il y a bien un véritable lien entre l'investissement de l'espace et du temps. De fait, dans l'organisation des temps de travail, la gestion familiale peut aussi apparaître comme envahissante, quitte à la faire passer au second plan.

Le « Travail chez Soi » semble présenter comme principale difficulté la gestion des différentes tâches et des différents temps.

Le travail chez soi c'est dur parce que tu es toujours appelé à autre chose : « Ah ! Je n'ai toujours pas fait la vaisselle ». »

Xavier, webmaster auto-entrepreneur

« Le travail chez soi c'est dur parce que tu es toujours appelé à autre chose : "Ah ! Je n'ai toujours pas fait la vaisselle". Le problème du travail chez soi, c'est juste qu'il y a des petites choses parasites que tu as à faire, que tu dois faire alors que tu les laisserais de côté si tu étais dans un cadre de travail normal. Aujourd'hui, je pense que si mon activité fonctionne bien, je me prendrai un bureau quelque part ailleurs que chez moi. »

(Pierre, architecte libéral)

Enfin, le « Travail chez Soi » semble également devoir organiser, avec toutefois plus de flexibilité, les relations amicales.

« Même vis-à-vis des potes, tu peux être adaptable bien sûr mais tu te dis aussi : "lâ, ce sont les horaires où je suis censé bosser, donc ce n'est pas l'heure à laquelle on va boire un verre".

(Pathana, webmaster auto-entrepreneur)

Incontestablement, les temps de vie sociaux sont imposés par les injonctions du travail (les *deadlines*) qui semblent être vécues comme des rythmes biologiques absolument personnels et essentialisés contre lesquels il paraît impossible de résister.

4. Rapports aux espaces extérieurs

Le lien avec l'extérieur est constamment questionné par les personnes rencontrées chez elles notamment dans leurs relations aux autres. Parfois plutôt positivement, lorsque l'extérieur et les autres apparaissent comme le moyen de sortir d'un certain enfermement lorsque l'on est éloigné d'un collectif de travail. D'autres fois négativement, lorsque l'extérieur et les autres s'apparentent à des interférences troublant l'organisation et les rythmes spécifiques du « Travail chez Soi ».

Accepter la solitude, c'est apprendre à « savoir-habiter »⁷¹. Il est donc nécessaire d'organiser son chez-soi à son image. Lorsque cela ne suffit pas totalement, pour sortir de l'isolement ou encore, et étrangement, parfois aussi de l'envahissement de la vie familiale, de nouvelles questions se posent : qui vais-je voir ? Quand puis-je sortir ? Avec qui ? Où est-ce que je sors pour rompre justement cet isolement et rechercher un autre collectif ?

Espace intérieur devenu unité productive, individuelle mais toujours sous la contrainte d'une organisation collective et systémique imposant ses normes marchandes de temporalités, le logement peut toutefois devenir un abîme en termes d'identification sociale. Sa fonction compensatoire et de réassurance est remise en question. Étonnamment, l'habitant.e travaillant chez lui.elle peut aller trouver de l'intimité ailleurs que chez lui.elle, rechercher d'autres espaces de convivialité pour faire des pauses, respirer, se socialiser. Ainsi, le sentiment du chez-soi peut s'expérimenter dans de nombreux lieux qui ne se confondent pas avec l'habitat, lieu de vie et de l'intimité. De fait, l'extension même des temps de travail peut se réaliser ailleurs qu'au domicile dans un fondu enchaîné permanent.

« Travailler chez moi, ce n'est même pas forcément que chez moi. Ça peut être dans un café. Ou j'ai une idée, je suis dans le métro, je sors mon carnet j'écris, après je rentre chez moi, je branche mon clavier j'essaye un peu au hasard, je tâtonne, j'essaye de le faire en musique. »

(Mathilde, chanssonnière, réalisatrice et scénariste libérale)

Tributaire de la météo, l'organisation du « Travail chez Soi » semble être également très dépendante des saisons. L'été, notamment, s'immisce dans la gestion des temps sociaux et invite à prioriser des activités annexes, amicales, sportives, impactant de fait sur l'esprit de motivation.

« En hiver, en général, tu ne sors pas beaucoup ou beaucoup moins que quand il fait beau, donc t'as vraiment du temps pour te consacrer à ton travail. Quand il commence à faire beau, je recommence à sortir un peu plus, je retourne faire du sport, etc. Dans ce cas, il faut vraiment que je définisse un emploi du temps parce que sinon je ne m'en sors pas. Parce que c'est une saturation d'être tout le temps enfermée sur son boulot. »

(Isabelle, modéliste, auto-entrepreneuse)

Le sentiment d'enfermement amène donc nombre des personnes interrogées à la tentation d'explorer d'autres espaces d'échanges plus professionnels comme les espaces de *co-working* complexifiant encore plus le concept de nomadisme. Un an après la publication du rapport établi en 2015 par Bruno Metling, directeur des ressources humaines chez Orange, le gouvernement de Manuel Valls, via son ministre du Travail, a commandé une mission d'enquête sur les enjeux des « Transformations du numérique et de la vie au travail ». Six impacts majeurs ont été particulièrement analysés dont, pour celui qui nous intéresse ici, le développement du travail de type nomade qui s'effectue dans un espace professionnel ou privé, renvoyant à chacun.e la responsabilité d'en modérer/réguler son organisation du travail.

Quand il commence à faire beau, je recommence à sortir un peu plus, je retourne faire du sport, etc. Dans ce cas, il faut vraiment que je définisse un emploi du temps parce que sinon je ne m'en sors pas.»

Isabelle, modéliste, auto-entrepreneuse

Aujourd'hui, les espaces privés de *co-working* (tels les hôtels et cafés d'activités) sont estimés accueillir plus de 100 000 co-workers. Sans compter l'essor d'autres tiers-lieux associatifs et de l'économie sociale et solidaire qui proposent également des espaces collaboratifs de travail. Souvent définis comme de nouveaux types d'espace de travail pour la force de travail d'après-crise, ces modèles sont présentés comme étant particulièrement adaptés à une génération n'ayant jamais connu le box de travail⁷².

Les espaces de *co-working* visent également à répondre à l'accroissement du nombre de travailleur.se.s indépendant.e.s. Lorsque l'on reprend les manières de les définir, on relève généralement l'idée qu'il s'agit de fédérer des communautés potentiellement précaires ayant le besoin d'un réseau fort de solidarité et de partage pour pouvoir se maintenir et partager des outils dédiés à cette forme de travail.

« Alors, à Lyon, il y a des bureaux Philips. J'y suis allée une fois parce que j'avais deux collègues qui venaient en déplacement à Lyon. Donc, nous avons bossé de là-bas parce qu'on avait réussi à réserver une salle. »

(Perrine, cadre ingénieure application télétravailleuse)

En ce sens, les espaces privés et associatifs de *co-working*, en tant qu'espaces de travail, semblent jouer un rôle central en favorisant la structuration d'un véritable réseau de *co-workers*, facilitant échanges, coopération et créativité. Cette nouvelle forme de travail remettrait ainsi fondamentalement en question les anciennes théories pyramidales du travail : le travail se ferait en réseau par une agrégation ponctuelle de compétences se formant et se reformant selon les projets, plus rapide et flexible que les structures très hiérarchisées des entreprises. Le réseau remplaçant potentiellement l'entreprise...

Dans ces conditions de mise au travail, le lien de subordination est caractérisé dorénavant par des tensions qui peuvent se cumuler au plan humain face aux risques d'isolement, de délitement du collectif, de la perte du sentiment d'appartenance à l'entreprise, de la difficulté à contrôler le respect de la qualité du process et des résultats. Mais encore faut-il se prémunir contre les risques juridiques encourus :

« Je ne peux pas sortir de chez moi, parce que s'il m'arrive un incident dehors au niveau assurance. Je ne suis pas autorisée. »

(Sophia, salariée RH, télétravailleuse)

Au cours de notre recherche, nous avons ainsi été amenés à visiter quelques lieux de *co-working*, comme le Techshop LEROY MERLIN et surtout les cafés de *co-working*, dits *Slowcafé Cowork Art Love* qui se présentent de la manière suivante⁷³ :

**« Bonjour,
SOFFFA est une maison hybride au cœur de Lyon.
Slowcafé, coworking, galerie d'art,
lieu d'événementiel et d'expression.
Les êtres s'y retrouvent, les compétences s'y croisent...
Bisous. »**

Ces lieux de travail, censés recréer une autre sorte de collectif, revendiquent d'une certaine façon d'être des espaces de « maison ». Sur la page intitulée « Collectif », on peut d'ailleurs lire⁷⁴ :

**« Dans cet espace uniquement des bureaux nominatifs.
Plus qu'un lieu de coworking partagé, une famille. »**

Mais dans cette « maison-lieu de travail » et cette « famille-collectif », il faut payer⁷⁵ :

**« À votre arrivée munissez-vous d'un réveil sur le comptoir.
Vous êtes ensuite chez vous. Café, thé, buffet gourmand...
servez-vous autant que vous le voulez. Pas de serveur ici,
on vous l'a dit, vous êtes chez vous.
À votre départ vous ne réglez QUE le temps passé,
le reste est offert ! 5€ la première heure,
2€ les demi-heures suivantes, 21€ la journée ou 17€
la journée pour les étudiants et demandeurs d'emploi.
Pour qui ? Tout le monde ! Que vous soyez professionnels
ou étudiants, à la recherche d'un espace pour travailler ou
juste de passage en quête d'un pied-à-terre pour vous poser,
passez le seuil de SOFFFA ! »**

L'investissement de ces espaces de travail extérieurs, hors de son chez-soi, est présenté principalement comme permettant de rompre avec un certain isolement. Pour autant, il ne s'agit pas toujours de retrouver un collectif de travail de type traditionnel et structuré par l'organisation du travail. Bien au contraire, « le Travail chez Soi » assurerait au contraire une prise de distance salvatrice avec un collectif dans lequel on se sent étrangement isolé.e.

**« J'étais beaucoup plus isolée quand je travaillais avec
du monde. C'est-à-dire qu'on avait beau être dix dans
une même salle, on ne se parlait pas. À l'heure de la pause
déjeuner, on avait tous déjà nos repas prêts, et on mangeait
devant l'ordinateur. On ne communiquait pas, on ne se
parlait pas. Alors que là, quand on est chez soi, même quand
on se sent un petit peu seul, on peut toujours passer un coup
de fil à un ami et discuter un petit peu avec de la famille.
On ne se sent pas seule au sens littéral du terme. »**
(Nassima, webmaster auto-entrepreneuse)

Il s'agit donc plutôt de partager un espace de travail socialisant qui invite à une certaine discipline sans imposer le cadre organisationnel.

**« Ça donne une atmosphère de travail aussi. Tu vois
les autres qui bossent à côté donc tu te recrées un bureau,
sauf qu'on ne fait pas tous la même chose. Il y a le regard
des autres qui est assez important. Tu te dis "si je jette
un petit coup d'œil sur Facebook", il y aura peut-être
mon voisin qui le verra. Sentir que les autres sont studieux,
ça pousse à l'être aussi. »**
(Hugo, designer, auto-entrepreneur)

L'extérieur constitue donc un collectif de travail virtuel. Une relation s'établit avec les autres en raison de leur activité de travail, leur attitude studieuse mais pas en raison de la spécificité de leur tâche ou des objectifs poursuivis. **C'est un collectif éphémère et circonstanciel qui se définit par sa disparité ponctuelle et sa localisation hors du domicile.** Reste que pour ce faire, « le Travail chez Soi », qui s'effectue en extérieur, nécessite toujours des outils permettant de créer le contact entre espaces intérieurs permanents et espaces extérieurs provisoires.

5. Rapports à la représentation de soi

En tant qu'espace intérieur et temporel privé, le chez-soi est aussi l'espace du corps et de l'intimité⁷⁶. Comme un refuge, il permet la représentation de soi et cristallise l'image de soi en permettant que le regard de l'autre ne s'impose pas. Certains lieux peuvent ainsi devenir une partie de soi par un jeu d'interactions entre l'individu.e et son espace. Contribuant à la gestion *in fine* de son intégrité et de ses activités les plus secrètes, le chez-soi participe subséquenciellement à la valorisation de soi. Il en est même l'expression incessamment renouvelée.

Du chez-soi intime, l'habitant.e glisse au « je suis » défini par les mots « mon corps », « mes habits », « ma chambre », « ma maison », « mon immeuble », « mon quartier », « ma ville », etc⁷⁷. En cela, le chez-soi est bien source d'émotions, de projection de soi et d'organisation de vie⁷⁸. Au-delà du lieu d'un exercice de validation d'un statut social, et notamment de ce qui est compris entre les murs et l'aménagement de l'espace, l'habitat fait donc référence à la conscience de l'habitant.e de sa propre intériorité. Intériorité ici entendue comme son intimité : ses secrets, sa vie familiale et domestique, à ses arrangement privés⁷⁹. En ce sens, toute intrusion qui ne relève pas de son intimité peut être considérée comme portant atteinte à la vie privée soit la vie affective, familiale, sexuelle, l'état de santé, les convictions religieuses, etc.⁸⁰ Dans ce cadre, comment ne pas considérer l'emprise du travail comme objet intrusif dans la sphère privée de l'intimité ?

La plupart des personnes interrogées expriment d'abord unanimement un réel « bien-être » à travailler dans leur intimité. Mais par ailleurs, ils.elles perçoivent que le temps de l'urgence professionnelle organise finalement toutes leurs postures sociales. C'est comme si plusieurs figures et rôles sociaux se chevauchaient sans frontières clairement délimitées. On pourrait parler de bonheur dans l'aliénation ou d'une aliénation heureuse. Aliénation, ici entendue comme dépossession de l'individu.e. au sens d'une perte de maîtrise au profit d'un.e autre (individu.e, collectif virtuel, réseau, entreprise, etc.). Ce qui peut renvoyer à une inauthenticité de l'existence vécue par l'individu.e aliéné.e.

« Quand tu es dans une organisation de travail libre et flexible comme c'est mon cas, les frontières entre ta vie personnelle et ton activité professionnelle disparaissent. Tu as l'impression que tu ne te détaches jamais de ton travail. C'est vrai que nous sommes libres d'organiser nos journées de travail et nos week-ends mais, en réalité, j'ai l'impression que tu ne te détaches jamais de ton travail. Même lorsque tu décides que ta journée est finie, en réalité, c'est comme si que ça ne terminait jamais. »
(Pathana, webmaster auto-entrepreneur)

C'est vrai que nous sommes libres d'organiser nos journées de travail et nos week-ends mais, en réalité, j'ai l'impression que tu ne te détaches jamais de ton travail.

Pathana, webmaster auto-entrepreneur

La représentation de soi est troublée par les liens paradoxaux entre liberté, « bien-être » et asservissement. Le fait notamment d'être libre de travailler autrement que dans une tenue vestimentaire, imposée comme une compétence du paraître professionnel, est incontestablement perçu comme une forme d'émancipation. Le pyjama apparaît en cela comme l'expression d'un autre rapport au corps autorisé dans une activité de travail « libérée » du regard d'autrui.

« Je me réveille, au grand maximum, à 8h50. Le temps d'allumer mon ordinateur et de me faire un petit thé, à 9h je suis déjà OP. Je peux bosser en pyjama, peu importe, de toute façon, ça ne regarde personne. Ça ne change rien au service que je fournis. »

(Jean-Pierre, consultant libéral)

Incontestablement, le « Travail chez Soi » modifie les rituels corporels permettant une autre relation à son corps, celui finalement du rapport autorisé dans le cadre de son espace intérieur privé.

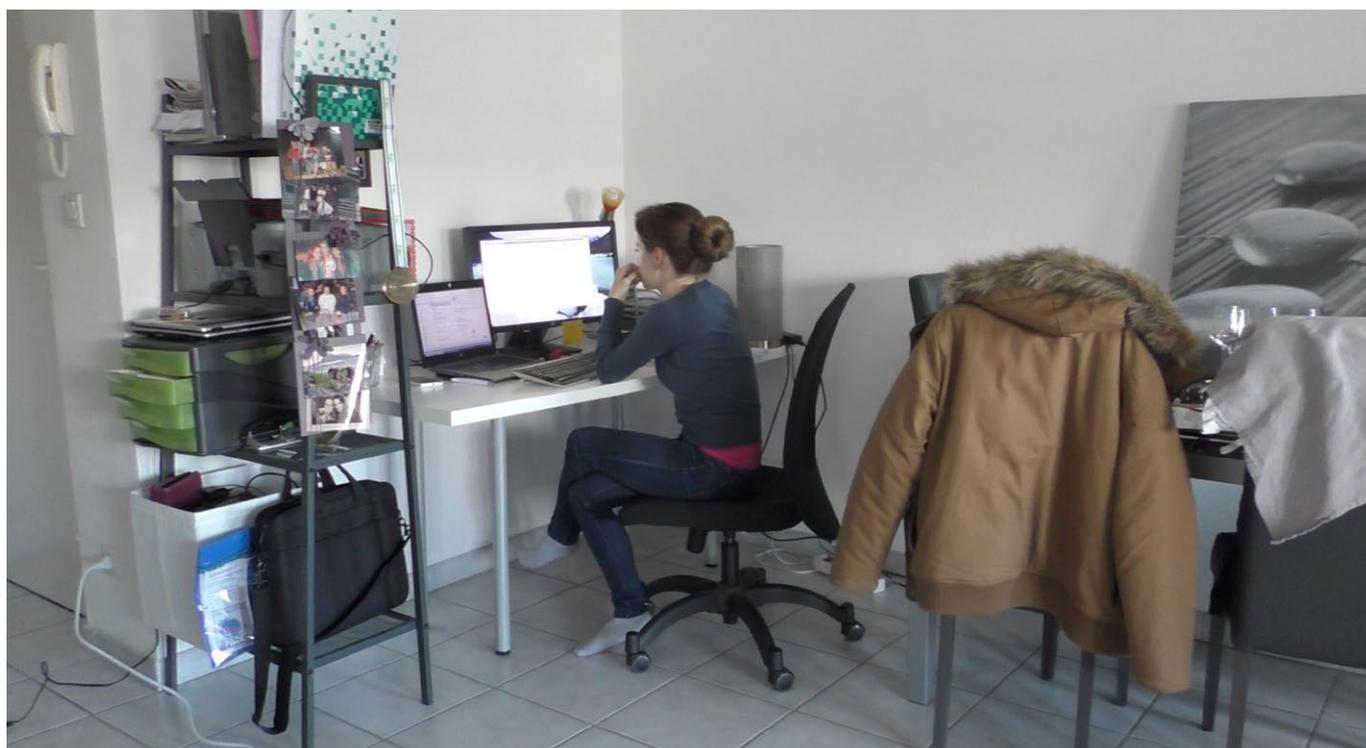
« Les avantages, c'est qu'on peut moduler sa journée comme on le souhaite. C'est aussi de pouvoir travailler comme on le veut. Par exemple, si j'ai envie de travailler en pyjama, je travaille en pyjama. Ça peut être anodin, mais c'est très important d'être à l'aise quand on travaille.

Je suis beaucoup plus à l'aise dans mon canapé, en pyjama à travailler pour mon entreprise qu'en tailleur, sur des talons de douze centimètres pendant toute la journée, dans mon cabinet de conseil. Donc c'est vraiment quelque chose qui paraît simple, qui paraît inutile mais cela pèse très lourd. On n'a pas besoin de se coiffer. On n'a pas besoin de se changer. On n'a pas besoin de se laver si on ne le veut pas. »

(Perrine, cadre ingénieure application télétravailleuse)

PHOTOGRAPHIES 17 D'UN ESPACE INTÉRIEUR

On peut s'autoriser à travailler en chaussettes comme pour marquer qu'on n'est pas contraint.e de se chausser et sortir pour travailler.



Pourtant, très vite, ce « bien-être » apparaît comme élément conflictuel lorsque le jugement d'autrui s'immisce problématiquement dans sa propre définition de la représentation de soi.

« J'ai des amis qui me traitent de branleur, j'ai clairement des amis qui me traitent de branleur :

- **Mais tu bosses là ?**
- **Oui, je bosse et je t'appelle aussi.**
- **D'accord, tu m'appelles pendant que tu bosses.**
- **Oui, je peux le faire.**

Si on m'appelle la journée, je peux vraiment décrocher assez facilement. Ce n'est pas le problème. Mais, les gens me traitent donc assez souvent de branleur. Autre exemple, quand je dis à certaines personnes, parce que je m'en cache pas, que je peux travailler en pyjama toute la journée, ils me disent :

- **Ok, branleur, tu as pas pris de douche de la journée ?**
- **Si mais je me suis remis en pyjama derrière donc voilà. »**

(Pathana, webmaster auto-entrepreneur)

En réalité, les possibilités offertes par le développement d'internet ont permis la mise en réseau et la visibilité de personnes détenant des qualifications et des compétences diverses pour la maîtrise toutefois d'un même métier. Face à cette concurrence exacerbée, les individu.e.s sont comme happé.e.s par une mise en rapport inégale de leurs capacités individuelles sur un marché du travail qui tend à moins reconnaître leurs spécificités et à relativiser leur « bien-être ». D'autant que les logiciels (notamment de formation) sont également de plus en plus accessibles à toutes et à tous. Comme si, chacun.e pouvait prétendre au statut de créateur.trice artistique alors qu'il.elle n'est que novice.

« Avec l'ère de l'informatique en 97, on est noyé au milieu d'internet. Autrefois, les artistes musiciens avaient des plateformes adaptées. Aujourd'hui, il y en a beaucoup qui font de la musique avec un PC et trois logiciels craqués. »

(Mathilde, chanssonnière, réalisatrice et scénariste libérale)

Le « bien-être » peut se trouver également remis en cause lorsque de multiples outils de gestion deviennent subrepticement des outils de contrôle quasi illimité⁸¹. Sans qu'il y en ait, toutefois, une réelle prise de conscience, comme c'est le cas ci-dessous avec l'agenda partagé⁸².

« Nous avons juste un système de partage de calendrier mais ce n'est pas dans le but de cliquer. C'est juste pour pouvoir prendre un rendez-vous avec un collègue. Je vois son emploi du temps et je peux donc poser un rendez-vous lorsqu'il n'est pas occupé. Nous devons aussi rentrer nos heures dans un logiciel interne mais après je n'ai pas de compte à rendre. »

(Sophia, salariée RH, télétravailleuse)

In fine, le « Travail chez Soi » dans sa représentation idéale d'une liberté absolue ne manque pas de soulever un certain nombre de paradoxes qui peuvent être perçus comme autant d'enfermements.

Comme le soulignait Perrine (cadre, ingénieure application télétravailleuse), pendant un entretien, ceux.celles du siège [de l'entreprise] qualifient ceux.celles qui « Travaillent chez Soi », très improprement, d'itinérants car ils.elles ne les voient quasiment jamais. Mais entre collègues, faisant le même travail, ils.elles se taquinent régulièrement en se qualifiant de « fainéant.e.s » profitant de l'invisibilité de leur inactivité lorsque le travail est en basses-eaux, notamment l'été. Ce qui leur permettrait, selon eux.elles, ponctuellement de se ré-approprier librement la maîtrise des temporalités sociales.

Nous assistons à la consolidation d'une représentation de soi imaginativement pensée dans un collectif de travail, souvent très temporaire tant celui-ci est déterminé par un contrat temporaire, qui se traduit par un sentiment précaire de liberté.

« Tu perds toute ta liberté. Tu peux faire ce que tu veux, mais tu perds toute ta liberté. Tu comprends ? Parce que, par exemple, tu vas devoir faire en urgence, en soirée, un boulot parce que tu n'y as pas pensé dans la journée. »

(Nassima, webmaster auto-entrepreneuse)

C'est en ce sens que cette illusion de la liberté peut s'apparenter à une aliénation réelle surtout lorsque celles et ceux qui « Travaillent chez Soi » le font à temps plein. Le « Travail chez Soi », d'autant qu'il peut être peu rémunérateur, peut de ce fait questionner le statut social qui se traduit par exemple ci-dessous par « je suis rien ».

« Je ne suis pas rémunéré, je n'ai pas de salaire, je n'ai pas de... je ne suis pas rémunéré, comme on vient d'ouvrir la société, pour le moment je suis... je suis... rien. »

(Hugo, designer, auto-entrepreneur)

Cette négation de soi, même si elle est temporaire, traduit parfaitement l'emprise du travail que le cadre protecteur et de réassurance du domicile ne comble pas ou plus. Surtout dans certaines situations comme ce peut être le cas pour les travailleur.se.s indépendant.e.s. Le « Travail chez Soi » semble ainsi s'inscrire dans les processus d'invalorisation du travail⁸³. Il apparaît même justifié, ou du moins « normal », qu'il s'apparente à un travail complémentaire, et parfois quasiment gratuit peut-être même parce qu'il est réalisé au domicile. Comme si cette condition de travail était perçue comme un avantage qui puisse justifier de ne pas être rémunéré.e, et d'accepter de « n'être rien ».

« Il n'y a pas eu une grosse discussion, j'ai juste dit non. Non je ne peux pas. En plus physiquement je ne pouvais pas de toute façon. D'autant que c'était juste pour un mois et que ce n'était pas rémunéré. »

(Pierre, architecte libéral)

En conséquence, le « Travail chez Soi », par le champ des possibles qu'il ouvre, apparaît comme une contrainte supplémentaire qui pèse sur les personnes qui le choisissent puisqu'elles ont finalement beaucoup moins de marges de manœuvre, à moins de se mettre en péril.

« Tu vois, tel que l'on se l'imagine le travail chez soi, c'est : "on peut faire ce qu'on veut", "on n'a pas de patron", "on n'a personne au-dessous de nous". Donc, on se dit "c'est la super liberté" et "ce sont des conditions de travail au top". Sauf qu'en l'occurrence : "c'est qu'il faut s'organiser", "qu'on ne fait plus ce qu'on veut" et "que pour le niveau de rémunération, ce n'est pas vraiment ça".

(Hugo, designer, auto-entrepreneur)

Il s'agit de se discipliner afin d'obtenir des satisfactions moins protégées que dans le champs professionnel classique dans l'espoir d'un futur plus prometteur.

« Pour ce premier contrat, je n'étais pas payé. C'était pour rendre un service dans le cadre d'une exposition qu'un ami montait. Cela s'est très bien passé. Il me laissait bosser comme je voulais. On se connaît depuis longtemps. Par contre, sur un autre contrat, le projet était de construire un musée. Il fallait tout mettre en place. Nous étions plusieurs dessus et chacun galérait de son côté. On passait notre temps à se courir derrière les uns et les autres pour avoir des informations, connaître les échéances et surtout pouvoir avancer. »

(Pierre, architecte libéral)

Le « Travail chez Soi » soulève donc une sorte de confusion entre réalisation de soi et invalorisation de soi. De là à l'apparenter à une sorte de parentalité, il n'y a qu'un pas...

« La différence entre travailler chez quelqu'un et travailler pour son compte, c'est qu'on ne compte pas ses heures. On n'est pas en train de faire un travail, on est en train de construire sa vie en quelque sorte. C'est quelque chose qui nous touche très personnellement. Nos résultats sont personnels. Cela nous affecte directement. Quand on est dans une entreprise et qu'on est salarié.e, que l'entreprise croît ou pas, quelque part, ça ne change rien à nos vies. À part dans des cas extrêmes où il y a un licenciement pour des raisons économiques, cela ne change rien à nos vies que l'entreprise croît ou pas. Alors que là, comme c'est notre petit bébé. On est directement concerné.e et on le fait avec plaisir. On travaille avec plaisir. On ne sent pas les heures passer. On ne les compte pas. »

(Isabelle, modéliste, auto-entrepreneuse)

Comme nous allons le développer dans la conclusion, sont ici révélées toutes les ambivalences entre distanciation et aliénation au système général d'organisation du travail sur le mode continu.

« Il y a des périodes où c'est beaucoup moins chargé, pendant l'été notamment, parce que tout le monde est en vacances. Les clients, tous les projets sont un peu gelés du coup. Donc on en profite pour faire de l'amélioration continue ou de l'auto-formation. On dispose d'une banque en ligne de formation, le mieux c'est de faire ça. Pendant les vacances, enfin pas vraiment les vacances mais l'été plutôt ! Parce qu'on n'a pas de vacances justement. »

(Pathana, webmaster auto-entrepreneur)

Tu perds toute ta liberté. Tu peux faire ce que tu veux, mais tu perds toute ta liberté. Tu comprends ? Parce que, par exemple, tu vas devoir faire en urgence, en soirée, un boulot parce que tu n'y as pas pensé dans la journée.»

Nassima, webmaster auto-entrepreneuse

NOTES

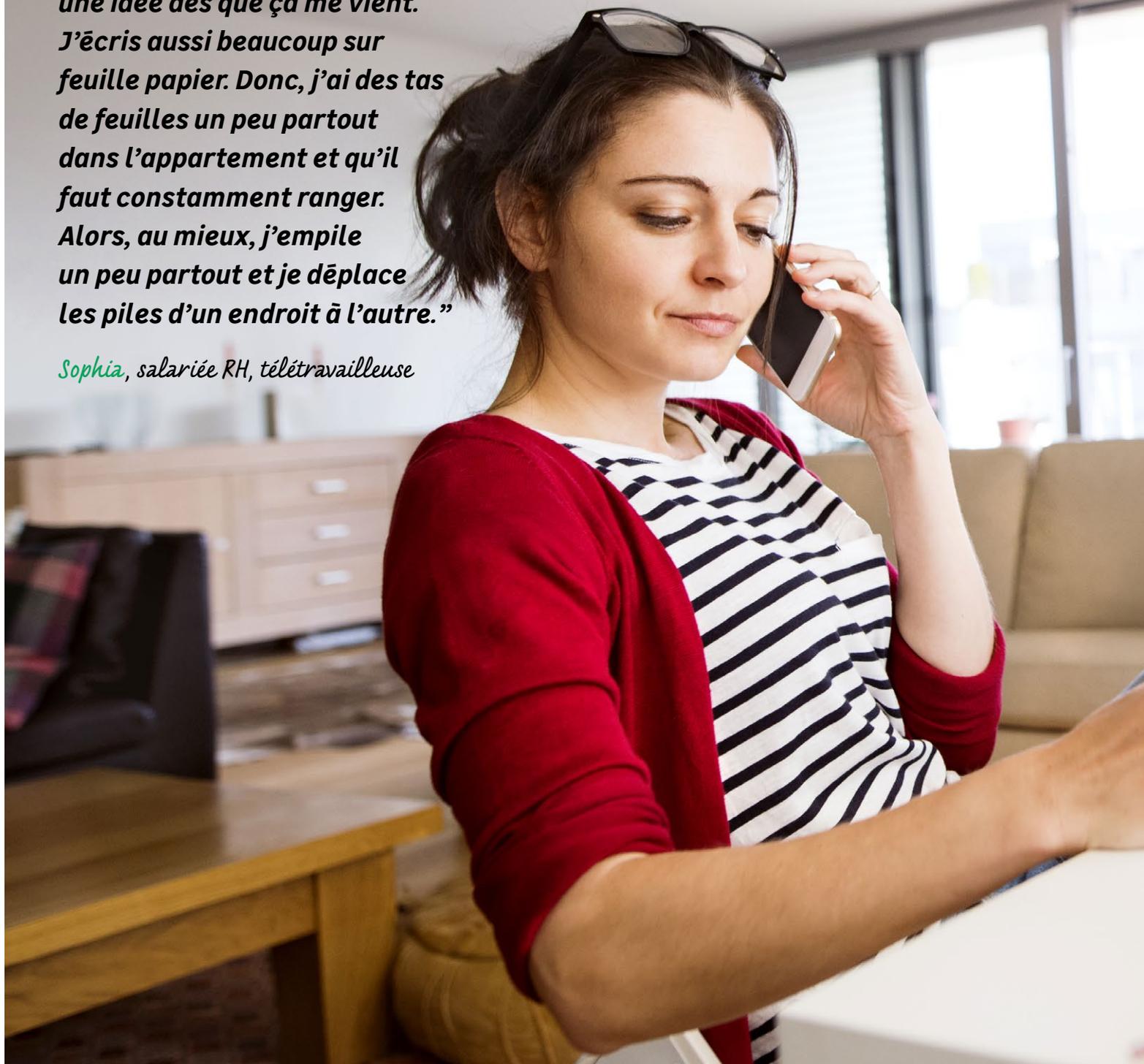
39. Voir Partie « Cadre Méthodologique ». Voir pages 74. ◀
40. À la demande des cinq autres personnes interrogées, nous n'avons pas joint leur photographie. ◀
41. Typologie empruntée de l'enquête Insee, Rapport « Les conditions de logement en France », Édition 2017. Outre les deux types de logement particulièrement étudiés ici, la typologie des logements de l'Insee comprend également les :
- chambres meublées (hôtel ou garni) : chambres occupées par des personnes qui vivent la plus grande partie de l'année dans un hôtel ou une maison meublée, ou qui n'ont pas d'autre résidence ;
 - pièces indépendantes (ayant leur propre entrée) louées, sous-louées ou prêtées à des tiers par l'occupant du logement dont elles dépendent (chambre de bonne, garage ou pièce en fond de jardin aménagée : pièce rattachée à un logement ordinaire mais qui en est physiquement séparée) ;
 - logements dans un bâtiment ayant également une fonction autre que d'habitation (loge de gardien d'une usine, d'un stade, logement de fonction dans une école, une gare, un hôpital) ;
 - habitations comportant des locaux communs (par exemple, salle à manger, buanderie, etc.), comme les logements-foyers pour personnes âgées. Cette catégorie de logement est donc à mi-chemin de l'hébergement collectif (maison de retraite, hospice) et du logement individuel ;
 - communautés particulières (établissement sanitaire, hôpital, prison, caserne, communauté de vie, congrégation religieuse, internat scolaire) ;
 - constructions provisoires, habitations de fortune : locaux impropres à l'habitation, cependant occupés (baraque de bidonville, cave, grenier, bâtiment en ruine, constructions provisoires édifiées pour le logement de sinistrés, etc.),
 - habitats mobiles prévus pour être utilisés comme résidence principale (gens du voyage, marinières, etc.) : caravane mobile, péniche mobile, motor-home, camping-car. ◀
42. **Monique Eleb et Philippe Simon**, *Entre confort, désir et normes : le logement contemporain* (1995-2010), Rapport Puca, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, août 2012. ◀
43. **Marion Segaud**, « Habiter » in *Anthropologie de l'espace*, Éditions Armand Colin, 2010. ◀
44. **Nadège Leroux**, « Qu'est-ce qu'habiter ? », in *Vie Sociale et Traitements*, n°97, 2008. ◀
45. **Thierry Paquot**, « Habitat, habitation, habiter », in *Logement, habitat, cadre de vie, Informations Sociales*, n°123, 2005, pages 48-54. ◀
46. **Michel Serres**, *Habiter*, op cit., page 20. ◀
47. **Émile Durkheim**, *Éducation et sociologie*, Éditions Les Presses universitaires de France, Paris, 1968, (Première édition 1922). ◀
48. **Emmanuel Lévinas**, « Ethique et infini », in *Dialogues avec Philippe Nemo*, Editions Fayard, Paris, 1982. ◀
49. **Gilles Deleuze**, cité par Jean-Marc Besse in *Habiter. Un monde à mon image*. ◀
50. **Jean-Marc Besse**, *Habiter. Un monde à mon image*, Éditions Flammarion, 2013, page 10. ◀
51. **Tim Ingold**, *Marcher avec les dragons*, traduit de l'anglais par Pierre Madelin, Éditions Zones Sensibles, Bruxelles 2013. ◀
52. Cas que Tim Ingold emprunte à **Uexküll**. ◀
53. Pour mieux saisir encore les analyses de Tim Ingold, nous recommandons vivement la lecture du blog intitulé « La philosophie au sens large » qui a été créé pour prolonger les séances du groupe d'études qui s'est réuni chaque semaine entre 2000 et 2010, dans le cadre de l'UMR 8163 « Savoirs, Textes, Langage » (STL). Voir notamment **Pierre Macherey**, « Vivre et penser entre les lignes : la philosophie vivante de Tim Ingold – II / Marcher avec les dragons », 2 septembre 2014. ◀
54. **Nadège Leroux**, « Qu'est-ce qu'habiter ? », op cit., page 42. ◀
55. **Bernard Ennuyer, Jean Paul Filiod, Bertrand Quentin**, « Chez soi » Tentative de définition d'un lieu concret et immatériel », compte-rendu de réunion LEROY MERLIN Source, 12 janvier 2006. Tous les savoirs de l'habitat : leroymerlinsource.fr ◀
56. **Marion Segaud**, « Habiter », in *Anthropologie de l'espace*, Éditions Armand Colin, 2010. ◀
57. **Perla Serfaty-Garzon**, *Chez-soi : les territoires de l'intimité*, Éditions Armand Colin, 2003. ◀
58. **Gilles Deleuze, Claire Parnet**, *Dialogues*, Éditions Flammarion, Paris, 1977, page 8. ◀
59. **Nadège Leroux**, « Qu'est-ce qu'habiter ? », op cit., page 42. ◀
60. **Monique Eleb, Sabri Bendimérad**, *Ensemble et séparément : des lieux pour cohabiter*, Éditions Mardaga, 2018. ◀
61. **Perla Serfaty-Garzon**, *Chez-soi : les territoires de l'intimité*, Éditions Armand Colin, 2003. ◀

NOTES

62. **Fabrice Larceneux**, « J'habite donc je suis », in *Études foncières*, Compagnie d'Édition Foncière, Paris, 2011. ◀
63. **Nadège Leroux**, « Qu'est-ce qu'habiter ? », op cit., page 42. ◀
64. **Perla Serfaty-Garzon**, *Chez-soi : les territoires de l'intimité*, op cit., page 47. ◀
65. *Ibidem*. ◀
66. **Emmanuelle Mazuyer**, « Le corps et le droit du travail - au cœur d'un paradoxe », in *La Revue des droits de l'Homme*, Paris, 2015. ◀
67. Certain.e.s juristes parlent même de domination souhaitant que l'invention d'une notion juridique vienne protéger le.la salarié.e des conditions de travail temporellement intrusives sur sa vie privée. **Cyril Sintez**, « de la subordination à la domination du salarié : la « preuve sociologique » par le temps de travail », in *La domination en question. Des formes et des normes en tant de crise*, Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Paris, 2012. ◀
68. **Claire Revol**, « La rythmanalyse lefebvrïenne des temps et espaces sociaux, Ébauche d'une pratique rythmanalytique aux visées esthétiques et éthiques », in *Rhuthmos*, 19 février 2014. ◀
69. **Patrick Rozenblatt**, « L'urgence au quotidien », in *Réseaux*, Paris, 1995. ◀
70. **Nadège Leroux**, « Qu'est-ce qu'habiter ? », op cit., page 42. ◀
71. **Benjy Hansen-Bundy**, *Une semaine à l'intérieur de We Live*, Viuz, février 2018, <https://viuz.com> ◀
72. Message d'accueil sur le site : <https://sofffa.com> ◀
73. Message d'accueil sur le site : <https://sofffa.com> ◀
74. Message sur la page « slowcafé » du site : <https://sofffa.com> ◀
75. **Nadège Leroux**, « Qu'est-ce qu'habiter ? », op cit., page 42. ◀
76. **Fabrice Larceneux**, « J'habite donc je suis », op cit., page 47. ◀
77. *Ibidem*. ◀
78. **Perla Serfaty-Garzon**, *Chez-soi : les territoires de l'intimité*, op cit., page 47. ◀
79. **Élian Djaoui**, « Le paradoxe du métier d'assistante maternelle - quand l'intime devient espace et instrument professionnels », in *Vie Sociale et Traitements*, n°116, 2012. ◀
80. Il existe deux types d'outils de contrôle : les systèmes déclaratifs et les systèmes de contrôle à distance par des moyens techniques. Les premiers consistent à demander aux personnes travaillant chez elle de remplir périodiquement des formulaires d'auto-déclaration du travail accompli. Ceux-ci peuvent ensuite être comparés à d'autres informations provenant des clients, collègues, etc. Les seconds marquent une confiance moindre des employeurs ou clients commanditaires de la prestation puisqu'ils s'appuient sur :
 - des contrôles par téléphone, systématiques ou par sondage ;
 - la comptabilisation des flux de données échangées lors des différentes connexions ;
 - le contrôle du nombre et des destinataires et éventuellement le contenu des messages électroniques émis ;
 - le contrôle du nombre et de la provenance et éventuellement le contenu des messages électroniques reçus ;
 - le contrôle, au moyen d'un logiciel installé sur leur ordinateur, du temps pendant lequel celui-ci a fonctionné ;
 - le contrôle à distance, au moyen d'un logiciel installé sur leur ordinateur, le nombre de touches du clavier actionnées, le nombre de fichiers ouverts, créés, supprimés, modifiés, et à quelle heure. ◀
81. La surveillance par une vidéo à distance. ◀
82. L'agenda partagé permet aux télétravailleurs d'accéder en ligne à l'agenda de ses collègues. L'agenda partagé est mis à jour en temps réel et chacun.e peut ainsi organiser son temps de travail en fonction du planning des autres. ◀
83. **Patrick Rozenblatt**, *Razzia sur le travail, Critique de l'invalorisation du travail*, op cit., page 3. ◀

“
Quand je m’y mets, je m’étale un peu. J’ai quasiment toujours l’ordinateur allumé pour noter une idée dès que ça me vient. J’écris aussi beaucoup sur feuille papier. Donc, j’ai des tas de feuilles un peu partout dans l’appartement et qu’il faut constamment ranger. Alors, au mieux, j’empile un peu partout et je déplace les piles d’un endroit à l’autre.”

Sophia, salariée RH, télétravailleuse



Conclusion

« Travailler chez Soi » : une mutation incontournable des rapports à l'habiter et à l'habitat ?

En tant que sociologues du travail, nous avons déjà appréhendé les raisons et les formes par lesquelles le temps de travail tendait à échapper à la mesure linéaire, qui caractérisait à travers les pointes de toutes sortes son enregistrement dans les usines ou les bureaux, et comment ce faisant il rognait sur le temps dit du « hors travail »⁸⁴.

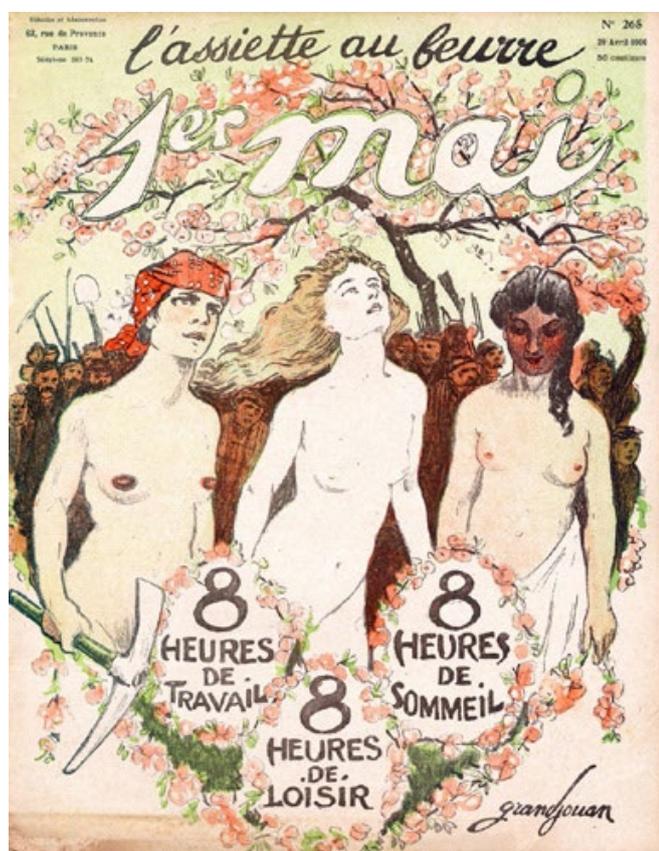
Or contrairement, depuis le milieu du 20^e siècle s'était imposée la représentation dominante du logement comme lieu de sociabilité dévolu au repos, à la détente, au loisir et à la vie intime.

Cette représentation était formellement venue concrétiser, au-delà des « nantis et bourgeois », un droit universel revendiqué initialement par le mouvement ouvrier tendant à séparer en « 3 x 8h » les temps et les espaces de la vie quotidienne, comme l'illustre particulièrement bien l'allégorie présentée page suivante.

Pour le dire concrètement, en exposant notre problématique et nos hypothèses initiales, nous étions à la recherche d'un processus de déconstruction de cette avancée historique. Cependant, nous n'en mesurons pas précisément l'essor quant à son emprise sur les rapports au quotidien dans l'habiter et l'habitat, et dans ses conséquences sur la vie sociale. Chacune des parties de ce rapport expose des résultats de notre recherche qui permettent de préciser le fait social en cours, d'en éclairer l'emprise sur les pratiques quotidiennes et les rapports paradoxaux voire contradictoires qu'il génère pour l'habitant.e dans l'habiter et l'habitat.

DESSIN ALLÉGORIQUE DE GRANDJOUAN

1^{er} Mai, L'assiette au beurre, 1906.



Dans la première partie, Le « Travail chez Soi » : l'enjeu d'une définition au regard de l'habiter, en examinant plusieurs logiques d'une mise au travail au sein du domicile, nous avons pu établir que le « Travail chez Soi », qui peut parfois emprunter à certaines caractéristiques historiques du « travail à domicile » où tout se mélangeait dans une intime promiscuité locale, s'inscrit essentiellement dans une série de mises en tension inédites qui envahissent l'espace de l'habitat et la vie de ses habitant.e.s, au profit des requisits d'organisations du travail conçues, régulières et contrôlées de l'extérieur.

À l'encontre des conceptions d'organisations normatives, qui permettent d'envisager une régularité et un découpage tempéré entre des activités intimes propres à la maisonnée et à ses occupant.e.s et celles imposées par la recherche de revenus, le « Travail chez Soi » s'immisce dans toutes les temporalités et tous les espaces de l'habitat pour orienter la pertinence des choix des habitant.e.s en les interpellant sur leurs priorités. La représentation d'une conciliation harmonieuse entre vie familiale et vie professionnelle se trouve très largement contestée par cette logique de la priorité imposée par l'organisation du travail. En désacralisant les temps et les espaces d'un habiter priorisant des valeurs communes de l'intime au profit d'une sacralisation des valeurs du travail urgent, en juste à temps, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, la logique du « Travail chez Soi » amènerait à produire une déstructuration des représentations des espaces sacrés, des temps et des rythmes communs en imposant aux autres de vivre avec et de s'y soumettre.

Dans la seconde partie, Le « Travail chez Soi » : sociographie des pratiques quotidiennes du travail et de l'habiter, l'enquête par questionnaire a permis d'appréhender que le « Travail chez Soi » est réellement pratiqué par des populations aux profils différenciés et qu'il n'est pas restreint aux seul.e.s travailleur.se.s concepteurs.trices, gestionnaires ou encore enseignant.e.s/chercheur.e.s, etc., mais qu'il impacte également notamment les façons d'habiter des employé.e.s.

Ensuite, la définition que nous en avons donnée aux enquêté.e.s pour tenter d'en appréhender les principales caractéristiques a permis d'en mesurer l'emprise, et de dépasser les lectures par trop unidimensionnelles de l'externalisation du travail vers le domicile, souvent réduites au seul télétravail régulé, organisé et intégré, plus ou moins harmonieusement, aux rythmes et aux relations avec les autres membres de la maisonnée.

Dans la troisième partie, L’empreinte du « Travail chez Soi » sur l’habitat : approche des enjeux d’identité et de sociabilité de l’habiter, nous avons poursuivi nos réflexions dans le cadre d’une enquête ethnographique investissant le sens des mutations, tensions et conflictualités. Nous les avons appréhendés en interrogeant les enquêt.e.s au sein de leur domicile sur leurs rapports aux espaces intérieurs, aux temps sociaux, aux espaces extérieurs et à la représentation de soi. Lorsque le travail prend emprise sur le chez-soi et amène le logement et ses habitant.e.s à devenir une unité de production, il émerge alors de nombreux paradoxes dans chacun de ces domaines.

Le premier n’est-il pas celui plusieurs fois exprimé de ne plus savoir dans quel espace-temps on se trouve quel que soit le lieu occupé du chez-soi ? Y sommes-nous en personnel ou en professionnel ? L’approfondissement du processus d’installation dans le « Travail chez Soi » embrouille la notion de repères, de distances et de frontières où une recherche de solution formelle s’exprime par la nécessité de penser une pièce dédiée au travail dans le domicile.

L’enjeu de la pièce dédiée au travail apparaît donc véritablement comme un « défi pour demain ». Comment la penser dans le domicile ? Dans les parties communes ? Comment l’évaluer ? S’apparente-t-elle à un coût économique superflu ou au contraire à un investissement indispensable pour s’adapter aux requis du « Travail chez Soi » ?

Incontestablement, les temps de vie sociaux sont dits être imposés par les injonctions du travail (les « *deadlines* ») qui semblent dès lors être vécues comme des rythmes biologiques absolument personnels et essentialisés. Est-il possible d’y résister ? Espace devenu unité productive (individuelle mais toujours sous l’emprise d’une organisation collective et systémique imposant ses normes externes de temporalité), l’habitat peut alors devenir un « abîme » en termes d’identification sociale. La fonction compensatoire et de réassurance du logement n’est-elle pas alors pleinement remise en question ?

Plusieurs postures sont mises en œuvre pour tenter d’y pallier. Les travailleur.se.s chez soi rencontr.e.s peuvent ainsi s’autoriser à « *se balader en chaussettes* » ou à « *rester en pyjama* » à condition de ne jamais oublier les injonctions qui sont les leurs au regard du travail, même s’ils.elles peuvent exercer leur activité professionnelle « *de leur lit* ». Pour autant, l’énonciation des contraintes organisationnelles qui poussent à inverser les représentations passées du « bien-être », les liens d’intimité de sentiment, d’affectivité et sociabilité envers ceux.celles avec qui se partage l’espace/temps de l’habitat, laisse alors une large place à l’expression d’un investissement émotionnel, désiré et/ou aliéné, au travail.

ILLUSTRATION ISSUE D'UN ARTICLE DE GHISLAINE BLOCH

Dormir, vivre et travailler au bureau, Le Temps, octobre 2015.



Dans ce processus, l'extérieur peut s'inviter comme une forme de soupape permettant de s'approprier des extensions spatiales et des connexions humaines que l'on intègre dans un chez-soi où les dépendances visitées participent d'une perception acquise d'indépendance, voire d'un sentiment de liberté. Une relation s'établit avec d'autres en raison de leur activité de travail, leur attitude studieuse mais non pas en raison de la spécificité de leur tâche ou des objectifs poursuivis. Et pourquoi ne pas espérer y tracer quelques liens d'intimité dès lors que l'espace offert se vend sur le mode du « comme à la maison » ? Reste que pour ce faire, le « Travail chez Soi », qui s'effectue en extérieur, nécessite toujours des outils permettant de créer le contact entre espaces intérieurs permanents et espaces extérieurs provisoires.

Face à cette tendance sociologique, comment s'exprime la représentation de soi ?

Nous assistons à la consolidation d'une représentation de soi imaginativement pensée dans un collectif de travail, souvent très temporaire qui se traduit par un sentiment flou de liberté.

Ce ressenti résulte de la résolution des tensions contenues dans des dyades telles qu'espace ouvert et espace fermé, temporalité fixe et mobile, lieu personnel et commun, rythmes de travail et rythmes de vie, rythmes personnels et rythmes collectifs, *co-working* et *co-living*, épuisement et détente, liberté et aliénation, esclavage et « bien-être », etc. Les arrangements en découlent sous des registres mélangeant concertation, conflit et négociation. Ils donnent lieu à des tâtonnements expérimentaux relevant d'un apprentissage des occupations des lieux et des rythmes de rencontre tant sur le plan individuel que collectif. Le « Travail chez Soi » soulève donc une sorte de confusion entre réalisation de soi et invalorisation de soi.

Vers la fin de l'habitat et l'émergence du « Trabitat » ?

Pour conclure, sans en finir, on peut ici revisiter à l'aune des apports de cette recherche notre modèle trilogique initial :

On aurait ainsi une première logique de l'habiter, sacré et synchrone, qui appliquerait à « l'intérieur » une logique de l'occupation des espaces, du temps et des rythmes protégeant l'intime et ses espaces, réglant par la régularité des horloges les rencontres, et non-rencontres (en fonction des activités sexuées), dans les espaces collectifs (repas en commun, voire leur fabrication, activités de détente, activités de soins, activités de ménage, etc.).

L'introduction d'une logique de l'asynchrone viendrait déjà perturber cet ordre social, mais plus sur l'organisation rythmique des activités sans trop remettre en question les dimensions sacrées dans l'occupation des espaces, ni la protection des lieux et des temps constitutifs de l'intimité. Pour autant, on peut faire l'hypothèse que c'est avec le développement de cette logique que l'organisation du travail commence à influencer, voire à perturber, les arrangements du modèle antérieur.

Enfin, la logique cybernétique ou homéostatique générerait quant à elle une déstructuration de l'espace-temps de l'entreprise, dont l'*open space* peut servir de référent symbolique et mythique, en modifiant les signes et l'emplacement de la représentation hiérarchique, les lieux d'intimité même relative, et les temps communs). Cette logique trouverait à s'importer au domicile de ceux-celles qui « Travaillent chez Soi ».

Ne peut-on alors faire l'hypothèse que les objectifs d'organisation du travail en mission, induisant une mobilisation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, amèneront à produire une déstructuration des représentations des espaces sacrés, des temps et des rythmes communs en imposant aux autres de vivre avec et de s'y soumettre ?

Si une telle logique en vient à s'imposer durablement dans l'ordre productif et reproductif, elle va circonvenir toutes les représentations encore actuelles sur l'intimité propre à l'habitat et les façons d'habiter. Une forme originale brouillant les frontières sensibles entre impératif du travail et intimité du chez-soi, que nous nommerons « Trabitat », n'aura plus qu'à construire le cadre juridique de sa légitimité. Mais n'est-ce pas, *in fine*, ce qui est en cours, entre autres, avec la déréglementation du droit du travail ?

Notes

84. C'est notamment dans ce cadre que se sont situées nos communications sur les temps sociaux au congrès de l'AISLF-Québec (3-7 juillet 2000) : **Patrick Rozenblatt**, « Réduction et aménagement du temps de travail. Tendances entre émancipation et astreinte », **Djaouida Séhili**, « Des temps sociaux aux temps sexués ». ◀

ANNEXES

Bibliographie

Besse, J.-M. (2013). *Habiter. Un monde à mon image*. Paris : Éditions Flammarion.

Boyer, C. « En 5 ans, le nombre d'espaces de coworking a été multiplié par 10 », in *Les échos start*, 06/11/2017.

Clay, S. (2012) « Working alone together : Coworking as emergent collaborative activity », in *Journal of Business and technical Communication*, 26.4.

De Jouy, V.-J. É. (1813). *L'Hermitte de la Chaussée-d'Antin*. Paris.

Deleuze, G. Cité par Jean-Marc Besse in *Habiter. Un monde à mon image*.

Deleuze, G., Parnet, C. (1977). *Dialogues*, Paris : Éditions Flammarion.

Djaoui, E. (2012). « Le paradoxe du métier d'assistante maternelle - quand l'intime devient espace et instrument professionnels », in *Vie Sociale et Traitements*, n°116.

Durkheim, É. (1968). *Éducation et sociologie*. Paris : Éditions Les Presses universitaires de France.

Eleb, M. (2015). *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*. Collection 101 mots, Paris : Éditions Archibooks.

Eleb, M., Simon, P. (août 2012). *Entre confort, désir et normes : le logement contemporain (1995-2010)*, Rapport PUCA, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

Eleb, M., Bendimerad, S. (2018). *Ensemble et séparation : des lieux pour cohabiter*. Paris : Éditions Mardaga.

Élias, N. (1996). *Du temps*. Paris : Éditions Fayard.

Ennuyer, B., Filiod, J. P., Quentin, B. « Chez soi, Tentative de définition d'un lieu concret et immatériel », compte-rendu de réunion LEROY MERLIN Source, 12 janvier 2006, leroymerlinsource.fr

Gribaudi, M. (2014). *Paris Ville ouvrière, une histoire occultée (1789-1848)*. Paris : Éditions La Découverte.

Inglood, T. (2013). *Marcher avec les dragons*, traduit de l'anglais par Pierre Madelin. Bruxelles : Éditions Zones Sensibles.

Larceneux, F. (2011). « J'habite donc je suis », in *Études foncières*. Paris : Compagnie d'Édition Foncière.

Lefebvre, H. (1992). *Éléments de rythmanalyse, Introduction à la connaissance des rythmes*. Paris : Éditions Syllepse.

Leroux, N. (2008). « Qu'est-ce qu'habiter ? », in *Vie Sociale et Traitements*, n°97.

Levinas, E. (1982). « Éthique et infini », in *Dialogues avec Philippe Nemo*. Paris : Éditions Fayard.

Mazuyer, E. (2015). « Le corps et le droit du travail – au cœur d'un paradoxe ». Paris : in *La Revue des droits de l'Homme*.

Montigny, L. (1825). *Le provincial à Paris*. Paris : Esquisses de mœurs parisiennes.

Naville, P. (1963). *Vers l'automatisme social ?*. Paris : Éditions Gallimard.

Ohno, T. (1988). *Toyota Production System : beyond large-scale production*. Tokyo : Éditions Productivity Press.

Paquot, T. (2005). « Habitat, habitation, habiter », in *Logement, habitat, cadre de vie*, Informations Sociales, n°123.

Revol, C. (19 février 2014). « La rythmanalyse lefebvrienne des temps et espaces sociaux, Ébauche d'une pratique rythmanalytique aux visées esthétiques et éthiques », in *Rhythmos*.

Rozenblatt, P. (2018). *Razzia sur le travail, Critique de l'invalorisation du travail au 21^e siècle*. Paris : Éditions Syllepse.

Rozenblatt, P. (1995). « L'urgence au quotidien », in *Réseaux*, Paris.

ANNEXES

Segaud, M. (2010). « Habiter », in *Anthropologie de l'espace*. Éditions Armand Colin.

Sehili, D. (2017). *Pour une sociologie intersectionnelle du travail*. Habilitation à diriger des recherches. Lyon.

Sehili, D., Rozenblatt, P. (avec Auriel, I.) (2004). « Rapports au temps, Perceptions et Concordances des temps sociaux, Enquête dans l'espace de la restauration ». Ministère de la Recherche-Travail et Temps, GLYSI-GERS/CNRS, Université Lyon 2.

Sehili, D., Rozenblatt, P. *Du collectif à l'individuel : signes et sens de l'affichage des temporalités dans les métropoles*. Association DEMMPOL, GRANDLYON, Direction de la Prospective et du Dialogue Public.
<http://www.millenaire3.com>

Sehili, D., Rozenblatt, P. (2003). *Savoir Être, Faire valoir et processus de recours à des substances psychoactives*. Rapport Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et la toxicomanie MILDT, Glysi-CNRS, Université Lyon 2.

Serfaty-Garzon, P. (2003). *Chez-soi : les territoires de l'intimité*. Paris : Éditions Armand Colin.

Serres, M. (2011). *Habiter*. Paris : Éditions Le Pommier.

Sintez, C. (2012). « De la subordination à la domination du salarié : la « preuve sociologique » par le temps de travail », in *La domination en question. Des formes et des normes en tant de crise*. Paris : Cahiers du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures ».

Tremblay, D.-G. (2001). « Le télétravail : son impact sur l'organisation du travail des femmes et l'articulation emploi-famille », in *Recherches féministes*, Volume 14, n°2.

Rapports et enquêtes

Fisne, A. Enquête « Regards des salariés et des entreprises du privé sur le télétravail, Comptoir MM de la nouvelle entreprise » de Malakoff Médéric, in *Le Télétravail, un système gagnant-gagnant pour les salariés et les employeurs*. La tribune, 25/01/2018.

« Travailler chez soi, ça va de soi ? », in *Les Actes des 4^{mes} Assises de l'Habitat LEROY MERLIN, Penser avec, Faire ensemble*. Paris : Éditions Anamosa, 2017.

ANNEXES

Cadre méthodologique

Cette recherche s'est fixée deux objectifs essentiels :

- approcher finement la réalité de ce mode de travail en observant l'ensemble des dimensions matérielles, professionnelles et affectives qui le façonnent ;
- analyser les représentations des individu-e-s et les mises en pratique spatio-temporelles, les tensions et la résolution des conflits dans les mêmes dimensions matérielles, professionnelles et affectives.

Pour ce faire, nous avons pensé des conditions méthodologiques d'observation et d'investigation empiriques très spécifiques mais à finalité complémentaire. En précisant que certaines d'entre elles ont été initiées dans le déroulé progressif de la recherche en fonction des partenariats engagés, dès les premières observations *in situ* et entretiens exploratoires.

ANNEXES

LE PROJET INITIAL DU CHANTIER DE RECHERCHE

Il reposait sur un dispositif d'investigation en deux temps conçu pour appréhender et spécifier les réalités et implications des mutations en cours.

1 – Immersions et observations

La pré-enquête sociologique⁸⁵ combinait des observations *in situ* dans des magasins LEROY MERLIN dans les rayons liés au programme « Comment travailler à la maison ? »⁸⁶, et des entretiens sur le tas avec un échantillon de client.e.s rencontré.e.s alors qu'ils.elles y consultaient ou y achetaient certains produits.

Un premier temps d'observation s'est déroulé dans deux magasins en coordination avec le conseiller en charge de répondre aux client.e.s. Il cherchait à saisir le récit du « Travail chez Soi » et sa mise en problématique par le.la client.e en interaction avec l'intervention du conseiller. Il a été enrichi de questions posées en temps réel et a contribué à la construction de l'échantillon souhaité ;

Le deuxième temps de l'observation s'est déroulé chez des volontaires à la réalisation d'un entretien à leur domicile.

Dès la prise initiale de contact dans le premier magasin, il nous est apparu évident que pour construire plus avant notre protocole de recherche le recours aux outils de la sociologie visuelle, déjà mobilisés sur d'autres terrains de recherche, était indispensable pour :

- nous permettre de progresser dans des analyses mobilisant en permanence des représentations fluctuantes de l'espace et du temps ;
- penser et produire des supports rendant compte et ouvrant à des échanges sur les apports de nos investigations.

2 – Entretiens de proche en proche ou approche ethnographique

En parallèle, nous avons initié par une technique du proche en proche une première série d'entretiens après avoir construit un questionnaire semi-directif élaboré à partir de notre point de vue situé, nous enseignant.e.s-chercheur.e.s inclus.e.s de longue date dans un travail pour partie à domicile qui a muté ces dernières années vers un « Travail chez Soi ». Nous avons également inclus dans cette démarche les outils de la sociologie visuelle : appareils photographiques, caméras, etc.

La production de photos et de films fait partie de notre approche méthodologique depuis plusieurs de nos recherches, notamment dans celles où nous avons cherché à comprendre comment l'espace et le temps sont appropriés par les personnes, les rencontres et les tensions qui s'y produisent⁸⁷.

L'image, fixe et vivante, sert *in fine* d'illustration afin d'accompagner la présentation des analyses. Dans notre approche, relevant de la sociologie visuelle, elle sert également au déroulement de notre réflexion mais peut aussi servir de support d'échanges avec certain.e.s enquêt.e.s.

La photographie qui fige une situation peut être observée en tant que telle mais elle peut aussi être reliée aux extraits d'entretiens (verbatim) présentés, permettant de s'interroger sur les représentations et leur agencement au regard d'une certaine réalité matérielle environnante.

Le film, en approche fixe ou mouvante, offre surtout quant à lui, outre ces mêmes perspectives, la possibilité d'approcher dans une temporalité continue les enjeux liés à une rythmanalyse des usages de l'habitat et des pratiques du « Travailler chez Soi ».

ANNEXES

LE PROJET FINAL DU CHANTIER DE RECHERCHE

1 - Ajout d'une enquête par questionnaire

Au-delà du cadre initial, qui participait déjà d'une co-construction de la recherche à travers les échanges menés avec Pascal Dreyer sur nos objectifs, les rencontres qu'il a pu organiser pour en assurer le succès avec certains partenaires de LEROY MERLIN Source dans le domaine de l'habitat (Alliade Habitat et Bouygues Immobilier Rhône Alpes), nous ont permis d'enrichir le projet et d'y inclure une enquête par questionnaire *via* messagerie. Cette démarche cherche à approcher, auprès d'un public élargi, la compréhension perçue du « Travail chez Soi », et de produire une mesure, appuyant notre réflexion sociologique, de certaines des pratiques qui lui sont liées dans l'habiter.

En saisissant cette opportunité, notre but n'était pas d'établir des résultats représentatifs mais plutôt de tester la lisibilité et la pertinence de certains questionnements, de réfléchir les paradoxes exprimés dans les réponses obtenues et d'obtenir grâce à des questions ouvertes des pistes de recherche à poursuivre.

2 - Synthèse des approches de la recherche

Les résultats présentés dans cette recherche reposent donc sur les apports des investigations suivantes :

- une observation exploratoire *in situ* menée dans les magasins LEROY MERLIN de Tassin et d'Ivry ainsi qu'au Techshop voisin du magasin d'Ivry, complétée ultérieurement par des observations menées dans plusieurs lieux de co-travail lyonnais. Les observations exploratoires *in situ* présentent un triple intérêt dans la préparation d'une recherche qui se situe dans une posture de co-construction de la connaissance. Elles permettent de :
 - présenter notre problématique et nos hypothèses auprès d'interlocuteur.trice.s (les personnels des magasins) qui vont être les première.s à dialoguer avec nous à partir de leurs connaissances professionnelles sur les pratiques d'aménagement et d'entretien de l'habitat ;
 - d'explorer et de tester auprès de nos interlocuteur.trice.s professionnel.le.s mais aussi des populations susceptibles d'être concernées par l'objet de la recherche, la lisibilité et la pertinence des concepts et définitions utilisés, de les affiner voire de les redéfinir ;
 - de recueillir lors d'entretiens informels, de plus ou moins grande amplitude, des données initiales sur les conceptions et les pratiques de certaines personnes impliquées dans les enjeux de cette recherche ;
- une approche quantitative menée à partir d'un questionnaire que nous avons élaboré sur le « Travail chez Soi ». Grâce aux fichiers des habitants, locataires ou propriétaires, gérés par Alliade Habitat et Bouygues Immobilier, il a pu être administré directement par messagerie. Nous savions que la déperdition serait très importante et qu'il serait aussi très difficile de faire rendre facilement compréhensible l'objet de la recherche. Pour autant, comme cela apparaît dans les commentaires des résultats recueillis, une partie de la population enquêtée a bien appréhendé notre questionnement et les questions ouvertes nous ont fourni des réponses qui ont pu être réinvesties dans notre réflexion générale ;

ANNEXES

APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE

Une approche ethnographique menée auprès de 20 habitant.e.s travaillant chez eux.elles et qui comprend, en fonction de nos demandes, acceptées ou non, *a minima* :

- un entretien qualitatif semi-directif mené avec chacun.e d'entre eux.elles, et pour certain.e.s un deuxième entretien,
- le recueil de photographies et de relevés de plans habités réalisés en collaboration avec les chercheur.e.s à domicile,
- des entretiens filmés.

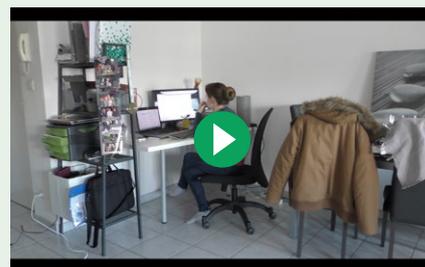
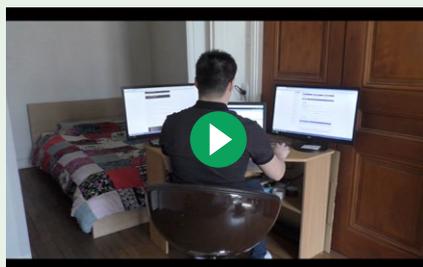
L'échantillon final comprend à la fois des figures typiques du.de la travailleur.se du « chez-soi multi-situé » comme des designeuse.s, des développeur.se.s, des blogueur.se.s,

des architectes web, des consultant.e.s en marketing ou des travailleur.se.s intellectuel.le.s et des travailleur.se.s « à domicile » tel.le.s des auto-entrepreneur.se.s, des professions libérales ou encore des assistantes maternelles. Le guide d'entretien semi-directif comprenait trois questions principales posées à toutes et tous que l'on retrouve dans les trois films supports présentés également dans la partie filmique du rapport :

- Qu'est-ce que le travail chez soi pour vous ?
- Où travaillez-vous chez vous ?
- Quand travaillez-vous chez vous ?

Ces films réalisés dans le cours de l'enquête peuvent être vus comme des résultats confrontables au contenu du rapport écrit. Et, en fonction d'un certain état daté de la réflexion de l'équipe de recherche sur le sujet, ils peuvent servir de support à l'ouverture d'une discussion sur le sens, les réalités et les questionnements induits par l'introduction du « Travail chez Soi ».

Retrouvez les interviews filmés en ligne en cliquant ci-dessous



Notes des annexes

85. **Zakaria Benmalek**, doctorant à l'ENS Lyon Laboratoire TRIANGLE, a participé à cette phase. ◀
86. Guide Maison LEROY MERLIN 2015. ◀
87. **Djaouida Séhili, Patrick Rozenblatt**, *Rapports au temps, perceptions et concordances des temps sociaux*, Enquête dans l'espace de la restauration, op. cit., page 4. **Djaouida Séhili, Patrick Rozenblatt**, *Du collectif à l'individuel : signes et sens de l'affichage des temporalités dans les métropoles*, op cit., page 4. ◀

PARTENAIRES

ALLIADE HABITAT est le premier opérateur logement en région Auvergne-Rhône-Alpes avec un patrimoine de 42 700 logements. Cette filiale d'Action Logement a pour vocation à loger les salariés d'entreprises et les familles modestes, et leur garantir une bonne qualité de vie.

Partenaire clé de la vitalité des territoires, Alliage Habitat accompagne les acteurs locaux pour dynamiser le lien emploi/logement. S'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire, Alliage Habitat déploie ses savoir-faire pour répondre aux besoins des salariés, des entreprises et des collectivités locales.

Alliadehabitat.com



Développeur-opérateur urbain, **BOUYGUES IMMOBILIER** réalise des projets de logements, d'immeubles de bureaux, de commerces et d'aménagement de quartiers durables pour permettre à tou.te.s ses client.e.s de mieux vivre en ville.

Bouygues Immobilier propose un logement personnalisé et évolutif dès sa conception : flexible, personnalisable et connecté. Il adapte également les lieux de travail aux nouveaux usages en ouvrant des sites de travail collaboratif Nextdoor : 7 ont déjà été ouverts, avec pour objectif d'atteindre 80 sites d'ici 2022.

Bouygues.com



REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont en priorité à Pascal Dreyer avec qui cette recherche s'est en partie co-construite. Il est pour nous plus qu'un précieux interlocuteur, discutant et interrogeant toujours rigoureusement et avec compréhension l'avancée de nos travaux.

Merci également à toute l'équipe de **LEROY MERLIN Source** avec qui nous avons travaillé à la présentation de nos premiers résultats lors des Assises de l'habitat LEROY MERLIN en juin 2017.

Nos remerciements vont également aux deux partenaires de **LEROY MERLIN Source** que sont Alliade Habitat, notamment en la personne de Valérie Leroy-Renac, et Bouygues Immobilier Rhône-Alpes, notamment en la personne de Claudie Jacoutot, qui, en mettant à notre disposition leurs fichiers clientèle, nous ont permis d'élargir notre terrain d'enquête.

Enfin, nous remercions également toutes les personnes qui ont accepté de participer à ce chantier de recherche en nous accordant de l'attention et du temps pour répondre à notre questionnaire

Créé par LEROY MERLIN en 2005, LEROY MERLIN Source réunit des chercheurs, des enseignants et des professionnels qui ont accepté de partager leurs savoirs et leurs connaissances avec les collaborateurs de l'entreprise.

Au sein de trois pôles – Habitat et autonomie; Habitat, environnement et santé; Usages et façons d'habiter – ils élaborent des savoirs originaux à partir de leurs pratiques, réflexions et échanges.

Ils travaillent de manière transversale au sein de chantiers de recherche dont les thèmes sont définis annuellement par la communauté des membres des groupes de travail, en dialogue avec les axes stratégiques de l'entreprise.

Les résultats de ces chantiers sont transmis aux collaborateurs de LEROY MERLIN et aux acteurs de la chaîne de l'habitat au travers de journées d'études, d'interventions en interne et de prises de parole dans le cadre des Assises de l'habitat organisées par l'entreprise.

Ces collaborations actives donnent lieu à des publications à découvrir sur le site de **LEROY MERLIN Source**.

www.leroymerlinsource.fr

contact.leroymerlinsource@leroymerlin.fr

 @LM_Source

